



BRILL

Les "Conquêtes de l'Empereur de la Chine"

Author(s): Paul Pelliot

Source: *T'oung Pao*, Second Series, Vol. 20, No. 3/4 (Aug., 1920 - Aug., 1921), pp. 183-274

Published by: [BRILL](#)

Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/4526614>

Accessed: 18/02/2011 04:57

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of JSTOR's Terms and Conditions of Use, available at <http://www.jstor.org/page/info/about/policies/terms.jsp>. JSTOR's Terms and Conditions of Use provides, in part, that unless you have obtained prior permission, you may not download an entire issue of a journal or multiple copies of articles, and you may use content in the JSTOR archive only for your personal, non-commercial use.

Please contact the publisher regarding any further use of this work. Publisher contact information may be obtained at <http://www.jstor.org/action/showPublisher?publisherCode=bap>.

Each copy of any part of a JSTOR transmission must contain the same copyright notice that appears on the screen or printed page of such transmission.

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.



BRILL is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *T'oung Pao*.

<http://www.jstor.org>

LES « CONQUÊTES DE L'EMPEREUR DE LA CHINE »

PAR

PAUL PELLIOT.



Les orientalistes et les artistes connaissent la suite de seize estampes gravée à Paris de 1767 à 1774 sous la direction de Cochin et représentant les « Conquêtes de l'Empereur de la Chine ». M. Jean MONVAL en 1905 ¹⁾ et M. H. CORDIER en 1913 ²⁾ leur ont consacré des études. M. HAENISCH a raconté récemment la campagne chinoise de 1755 dans l'Ili et a commenté à ce propos deux planches qui sont censées en rappeler des épisodes ³⁾. Enfin un article de M. 石田 幹之助 ISHIDA Mikinosuke vient de reprendre l'explication des seize estampes à la lumière des textes chinois qui leur ont été adjoints ⁴⁾. Malgré tous ces travaux, dont aucun n'est négligeable, il m'a paru qu'il restait encore beaucoup à tirer des matériaux que j'avais réunis en partie dès 1913 et dont M. Cordier annonçait dès ce moment la prochaine publication.

1) Jean Monval, *Les Conquêtes de la Chine. Une commande de l'Empereur de Chine en France au XVIII^e siècle* (*Revue de l'Art ancien et moderne*, 1905, t. XVIII, pp. 147—160).

2) H. Cordier, *Les Conquêtes de l'Empereur de la Chine* (*Mémoires concernant l'Asie Orientale*, t. I, 1913, pp. 1—18).

3) Erich Haenisch, *Der chinesische Feldzug in Ili im Jahre 1755* (*mit zwei zeitgenössischen französischen Kupferstichen*), dans *Ostasiat. Zeitschrift*, 7^e année, avril-sept. 1918, pp. 57—86.

4) 石田 幹之助 開雕乾隆年間準回兩部平定得勝圖二就乙 « A propos des planches des victoires lors de la soumission des Dzoungars et des Musulmans, gravées à Paris sous K'ien-long » (extrait du *Tōyōgaku-hō* de septembre 1919, t. IX, n^o 3, p. 396—448).

Il est bien connu que les dessins d'après lesquels furent gravées les planches avaient été exécutés à Pékin par ordre de l'empereur K'ien-long lui-même, et que quatre des dessins furent expédiés en Europe dès 1765, avant les douze autres. MM. Monval et Cordier ont dit que l'envoi des plaques « en France » avait été prescrit par un édit impérial du 13 juillet 1765, mais le texte même de cet édit n'a pas été publié. Il existe cependant, sinon dans le texte chinois original et que je n'ai pu retrouver, du moins dans une version française conservée aux Archives Nationales ¹⁾, et son contenu est trop intéressant à plus d'un titre pour que je ne reproduise pas ici le document en entier. Le voici :

Décret publié par ordre du Grand Empereur de La Chine Kienlung ²⁾ Le 26^e de la 5^e lune l'an trentième de son Empire c'est-à-dire le 13 juillet 1765.

Je veux que les Seize Estampes des Victoires que j'ay remportées dans la conquête du Royaume de Chumgar et, des Païs mahométans voisins que j'ay fait peindre par Lamxinim (françois josph Castiglione Italien de la Société de Jesus) et par les autres Peintres Européens qui sont à mon service dans la Ville de Pekin-Soient envoyées en europe ou l'on choisira Les meilleurs artistes en Cuivre afin qu'ils puissent rendre parfaitement et dans toutes leurs parties chacune de ces Estampes, sur des Lames de Cuivre. je donne ordre que le Prix de cet ouvrage soit payé sans aucun retardement. je veux que l'on profite des premiers vaisseaux qui partiront pour L'Europe pour y envoyer seulement quatre de ces estampes sçavoir 1^{re} celle appelée Nyaizuxi chayen ³⁾ peinte par Lamxinim ou frere josph Castiglione Italien S.J. 2^o Celle apellée Alchor peinte par Vanchichim ou frere Denis attiret françois de la Compagnie de Jesus. 3^o Celle appellée Ysligin min Theu hiam ⁴⁾ par Nyaikimum ⁵⁾ ou Pere Ignatien Sichelbarte allemand de la Compagnie de J. 4^o Enfin celle appellée Curman

1) Les documents concernant les seize estampes et leurs gravures sont en majeure partie réunis aux Archives Nationales dans une liasse qui a déjà été utilisée par M. Monval et qui occupe la 2^e partie du carton 0¹1924; les pièces portent en outre un numéro d'ordre au crayon; le texte reproduit ici fait partie de la pièce n^o 1. L'édit en question n'est pas mentionné dans le *Tong houa lou*. Il y a également quelques documents dans les cartons 0¹1116 et 0¹1911 à 0¹1913.

2) Lire « Kienlung ».

3) Lire « Ngaiyuxi chayim ».

4) Lire « Yli gin min theu hiam ».

5) Lire « Ngaikimum ».

peinte par Nyantey¹⁾ ou le Pere Jean Damascene Italien augustin déchaussé de la Congrégation de la Propagande.

Je désire que cet ouvrage soit exécuté avec la plus grande célérité possible, et qu'après avoir tiré cent exemplaires de ces estampes sur la planche de cuivre, ces cent exemplaires et les Planches me soient renvoyés.

Quant aux douze autres Estampes, j'ordonne qu'on les envoie en Europe par trois voyes différentes dont quatre par chaque voie. Ce Décret sera exactement observé./.

Cette traduction du décret impérial est suivie, dans la pièce 1 de la liasse 0¹1924 (2), du document suivant:

Lettre du frere Joseph Castiglione écrite de Pekin Le treize Juillet 1765 au très illustre Président de l'académie de Peinture. Salut

Quoique Le Decret de L'Empereur qui accompagne ma lettre suivant son ordre soit suffisant pour que l'artiste qui sera chargé de graver Les Estampes se conforme exactement aux originaux, j'ay crû pour ne rien laisser à désirer à L'Empereur, et pour la Célébrité des artistes Européens, devoir vous recommander deux choses.

La première, soit que ces Estampes soient gravées au Burin ou à l'eau forte, d'avoir soin qu'elles soient exprimées sur le Cuivre avec la délicatesse la plus grande et la plus Gracieuse, que l'artiste y mette la Correction et la netteté la plus exacte telle que demande un ouvrage qui doit être de nouveau présenté à un si grand Empereur.

2^o Si après La quantité d'Exemplaires portés dans le mandement de L'Empereur, les Planches se trouvoient affoiblies ou usées, il faudroit nécessairement Les retoucher et les réparer pour être envoyées en Chine, à fin que les nouveaux exemplaires qui en seront tirés dans le Pays puissent avoir les mêmes beautés que les premières./.

Ainsi le texte même du décret impérial de 1765 nommait les auteurs et indiquait les sujets de chacun des quatre premiers dessins; c'est là un point important pour la discussion que nous aurons à instituer par la suite. Quant aux quatre artistes Castiglione, Attiret, Sichelbart et Jean Damascène, on sait qu'ils sont aussi les auteurs des douze dessins envoyés ultérieurement, ou du moins de tous ceux de ces douze dessins dont les auteurs sont connus. Sur ces quatre artistes qui travaillaient alors au Palais pour K'ien-long, il est

1) Lire « Ngantey ».

possible de rectifier et de compléter les renseignements qui ont été donnés jusqu'à présent ¹⁾.

1^o JOSEPH CASTIGLIONE. Le frère jésuite Joseph Castiglione, de son nom chinois 郎世寧 Lang Che-ning ²⁾, est à bon droit le plus connu des quatre; c'est lui qui avait le plus de talent. Né à Milan en 1688, il arriva à Pékin en 1715 et y travailla jusqu'à sa mort survenue le 16 juillet 1766 ³⁾. Quoique Italien, il appartenait à la mission des jésuites portugais de Pékin. Sous son nom chinois de Lang Che-ning, il a gardé en Chine jusqu'à nos jours une réelle notoriété. Les Européens de Pékin connaissent son portrait d'une concubine de K'ien-long, la musulmane 香貴妃 Hiang-kouei-fei, représentée casquée et revêtue d'une armure européenne de fantaisie. Je possède la photographie de deux enfants jouant, peints par Castiglione; ce tableau faisait partie de la collection du vice-roi Touan-fang ⁴⁾. Mon ami B. Laufer m'a envoyé

1) Les missionnaires employés aux travaux du Palais passaient la majeure partie de l'année à Hai-tien, dans un bâtiment dépendant du Yuan-ming-yuan, et dont les *Lettres Edifiantes* orthographient le nom tantôt « Jouy-koan », tantôt « Jou-y-koan ». D'après une lettre du P. Benoist (Delatour, *Essais*, p. 164), « *Jou-y-quoan* signifie maison d'amusement ». Il semblerait donc que le nom fût 如意館 Jou-yi-kouan; on le retrouvera d'ailleurs sûrement dans les ouvrages chinois.

2) Telle est l'orthographe que j'ai toujours rencontrée dans les textes chinois. L'orthographe 良 Leang donnée par M. Cordier dans *T'oung Pao*, II, III, 305, et *Les Conquêtes de l'Empereur de la Chine*, p. 3, n'est pas exacte.

3) Je n'ai malheureusement à ma disposition ni le *Catalogus Patrum*, ni les *Notices biographiques* autographiées du P. Pfister, et suis par suite mal en mesure de choisir parfois entre des indications contradictoires. M. Cordier (*Les Conquêtes*, p. 3) dit que Castiglione arriva en Chine en août 1715, au lieu que le P. C. de Rochemonteix (*Joseph Amiot*, Paris, 1915, in-8°, p. 15) dit qu'en août 1715 il arriva à Pékin. D'autre part, M. Cordier fait mourir Castiglione en 1764 (*Les Conquêtes*, p. 3; *Giuseppe Panzi*, p. 1), au lieu que le P. de Rochemonteix, d'accord avec le P. Sommervogel, indique le 16 juillet 1766. Castiglione ne peut être mort en 1764, puisque la lettre de lui que je publie ici est du 13 juillet 1765. Le P. de Rochemonteix doit donc avoir raison dans le second cas; je pense au contraire que c'est M. Cordier qui a raison dans le premier. Dans les *Mém. conc. les Chinois*, t. VIII, p. 283, il est dit que Castiglione mourut en 1768.

4) Cf. *B.E.F.E.-O.*, IX, 574, où je parle de ce tableau.

de son côté la photographie d'un vase de fleurs peint par Castiglione. J'ai signalé naguère que la 4^e livraison du *Tchong kouo ming houa tsi* reproduisait un tigre peint par Castiglione¹⁾. Depuis lors, la même revue a consacré son 63^e fascicule hors série à une autre œuvre de Castiglione, un rouleau peint en 1744 et qui représente l'empereur K'ien-long à cheval examinant, au printemps, des chevaux en liberté²⁾. Enfin le général Frey a fait récemment don au Musée Guimet d'un rouleau peint par Castiglione et qui représente des Qazaq-Kirghiz offrant des chevaux à K'ien-long. Castiglione est jusqu'ici à peu près le seul des peintres européens ayant travaillé en Chine au XVIII^e siècle et dont des œuvres exécutées en Chine nous soient connues directement; elles méritent une étude spéciale³⁾.

1) *Ibid.* Cf. aussi Chavannes, dans *T'oung Pao*, 1909, p. 527.

2) Il y a là un magnifique exemple de cheval au « galop volant ». On sait que M. Salomon Reinach n'a pas trouvé dans la peinture européenne d'exemple de cheval au « galop volant » avant les toutes dernières années du XVIII^e siècle (cf. *La représentation du galop*, dans *Rev. archéologique*, 1900, t. 1, p. 31 du tirage à part). Le F. Castiglione est donc le premier peintre européen à avoir représenté le « galop volant », un demi-siècle plus tôt; il l'a certainement emprunté à l'art chinois. Peut-être en définitive l'art chinois fut-il pour quelque chose dans l'adoption de cette attitude par les peintres d'Europe. Ce rouleau de 1744, peint par Castiglione, n'est pas mentionné dans le *Kouo tek'ao yuan houa lou*.

3) Pour les peintres européens en Chine au XVII^e siècle, cf. B. Laufer, *Christian Art in China* (dans les *Mitteil. d. Semin. f. Orient. Sprachen*, 13^e année, 1910) et *A Chinese Madonna* (dans *The Open Court* de 1912), ainsi que mon article *La peinture et la gravure européennes en Chine au temps de Mathieu Ricci* (dans *T'oung Pao*, II, xx [1920—1921], pp. 1—18). Dans ce dernier article, en parlant de la vogue de la peinture européenne en Chine au XVII^e siècle, j'aurais dû citer un texte à vrai dire un peu postérieur (1703), mais qui se rattache au même mouvement, et où Kao Che-k'i prête à un portraitiste européen la perfection de Kou K'ai-tche (*B.E.F.E.-O.*, XII, ix, 96—97); ce portraitiste devait être soit le frère Belleville, soit plus probablement le modénois Gherardini. J'hésite à faire état pour l'instant de la tradition relative à « Lon-li-min » dans J. de la Servière, *Histoire de la mission du Kiang-nan*, I, App. II, p. 6, parce que je ne vois pas bien pour l'instant à qui elle s'applique. J'ai dit que Castiglione était jusqu'ici « à peu près le seul » des peintres européens du XVIII^e siècle dont nous connaissions des originaux exécutés en Chine. J'aurais dit « le seul » si je ne croyais pouvoir identifier une peinture originale du frère Joseph Panzi, arrivé en Chine en 1771, mort, dit-on, en 1812 (cf. sur lui H. Cordier, *Giuseppe Panzi*, tirage à part des *Mélanges offerts à M. Emile Picot*, Paris, 1913, in-8^o, 15 pages; c'est d'après M. Cordier que j'indique l'arrivée de Panzi en Chine en 1771;

Dans son 國朝院畫錄 *Kouo tch'ao yuan houa lou* ou
Histoire des peintures du Bureau [de la peinture] sous la dynastie régnante,

mais en tout cas il ne parvint à Pékin que le 12 janvier 1773, d'après les *Lettres édif.*, éd. du « Panthéon Littéraire », IV, 196; M. Cordier n'avait pas trouvé trace de Panzi après 1790; mais le P. de Rochemonteix, dans son livre sur *Joseph Amiot*, cite plusieurs lettres inédites de Panzi, dont une de 1795 [p. 430]; et c'est également au P. de Rochemonteix [p. 412] que j'emprunte la date incertaine de 1812 pour sa mort). Panzi avait envoyé à Bertin en 1789 un portrait du P. Amiot qui fut gravé une première fois par Helman et une seconde fois par un artiste inconnu (cf. Cordier, *Giuseppe Panzi*, p. 14, et *T'oung Pao*, 1913, p. 251). Or, dans les papiers de Bertin légués par M. Delessert à la Bibliothèque de l'Institut, il se trouve, à côté des deux gravures du portrait, une peinture non signée (cf. *Bibl. Sinica*², col. 1041) qui me paraît être manifestement l'original des deux gravures et serait par suite l'œuvre même de Panzi. Puisque je parle ici de Panzi, je signale que son nom chinois n'était pas 潘若瑟 P'an Jo-chō comme le dit M. Cordier (*Les Conquêtes*, p. 3; *T'oung Pao*, 1916, 283), sans doute d'après le *Catalogus Patrum*, mais « Pan-ting-tchang » (= 潘廷璋 P'an T'ing-tchang?; cf. *Lettres édif.*, éd. du « Panthéon Littéraire », IV, 199, 203, 204, 214). Il est enfin un autre groupe d'œuvres qui se trouvent en Europe et sur lesquelles on aimerait à avoir des informations plus précises. Feuillet de Conches (*Les peintres européens en Chine*, extr. de la *Revue contemporaine* de 1856, p. 38) en parle comme suit: « Les plus magnifiques miniatures chinoises que nous ayons vues sont à la bibliothèque du palais Barberini à Rome. Ce sont quinze ou vingt portraits en pied, représentant la famille impériale de la Chine, depuis l'empereur jusqu'au plus jeune de ses enfants. La tradition du palais Barberin est que ce manuscrit a été envoyé au pape Urbain VIII (1623—1644) par l'empereur lui-même, ce qui veut dire sans doute qu'il a été un hommage des missionnaires européens au souverain pontife. Quoi qu'il en soit, les figures qui, à l'exception d'une seule, sont en couleur, offrent une telle perfection de modelé, de couleur et de composition, une telle énergie d'individualité qu'il y a peu d'œuvres de nos Occidentaux de force à leur être comparées. L'une des dernières, presque entièrement à la mine de plomb, à peine effleurée de quelques teintes de couleur, représente une jeune fille, le corps entouré plusieurs fois d'une étoffe légère qui laisse discrètement transparaître les formes, comme dans les figures égyptiennes. L'enfant tient une fleur à la main. Il n'y a nulle exagération à dire que cette miniature, grande à force de simplicité et de force qui se cache, respire le sentiment des plus délicieuses peintures du Pérugin. » Feuillet de Conches a réimprimé tout ce passage dans ses *Causeries d'un curieux*, t. II [1862], p. 79, en changeant seulement les derniers mots; la miniature ne respire plus que « le sentiment des bonnes peintures du Pérugin ». Ce texte laisse assez rêveur. Urbain VIII était un Barberini, mais des peintures de la famille impériale qui lui auraient été envoyées devraient représenter encore l'empereur des Ming Tch'ong-tcheng et sa famille; un tel envoi est surprenant; l'examen des costumes permettrait d'ailleurs de décider sans peine s'il s'agit de Ming ou de Ts'ing. D'autre part, je ne connais pas de dessins chinois anciens à la mine de plomb. Ces miniatures, qui excitaient à un tel point l'enthousiasme de Feuillet de Conches, ne seraient-elles pas en définitive plus tardives, et l'œuvre de quelque missionnaire européen ou de ses élèves?

rédigée en 1816¹⁾, l'érudit 胡敬 Hou King consacre plusieurs feuillets (ch. 1, ff. 14—18) à décrire les 56 peintures de Lang Che-ning (Castiglione) enregistrées dans les trois séries du *Che k'iu pao ki*, c'est-à-dire du catalogue des peintures profanes des collections impériales²⁾. Hou King considère surtout Castiglione comme un excellent peintre d'animaux et de fleurs, mais il reproduit également divers morceaux où K'ien-long parle de Castiglione et, dans l'un d'eux, l'empereur déclare que, « pour la peinture de portraits, nul n'est au-dessus de Lang Che-ning » (寫真無過其右者). L'une des peintures décrites par Hou King, intitulée « Tableau de l'offrande de chevaux par les Qazaq », en un rouleau, exécutée en 1757, doit être celle-là même que possède le Musée Guimet.

2^o DENIS ATTIRET. Le frère jésuite Denis Attiret était né à Dôle en 1702; il arriva en Chine en 1738, fit partie de la mission jésuite française de Pékin, et mourut à Pékin le 8 décembre 1768³⁾.

1) Sur cette œuvre, cf. Pelliot, *A propos du « Keng tche t'ou »*, dans *Mém. concernant l'Asie Orientale*, I, 76.

2) Sur les diverses séries du *Che k'iu pao ki* et de l'inventaire parallèle des peintures religieuses ou *Pi tien tchou lin*, cf. Pelliot, *A propos du « Keng tche t'ou »*, p. 76 (l'orthographe *kiu* au lieu de *k'iu* y est une inadvertance). Les indications que j'ai données en 1913 sont à compléter aujourd'hui comme suit: 1^o La première série du *Pi tien tchou lin*, en 24 ch., a été éditée photolithographiquement il y a quelques années par le Yeou-tcheng-chou-kiu de Changhai. 2^o La première série du *Che k'iu pao ki*, en 44 ch., a été éditée photolithographiquement par la Commercial Press de Changhai en 1918. 3^o La liste des titres de la troisième série du *Che k'iu pao ki* (mais sans notices) a été éditée en 3 *pen* de petit format par M. Jo Tchen-yu en 1917. Dans la première et la troisième série du *Che k'iu pao ki*, on retrouve, dispersées au cours des divers chapitres, des indications sur nombre de peintures de Castiglione. Hou King note (ch. 2, f^o 29 r^o) qu'un portrait peint par Castiglione et qui est l'objet d'un poème inséré dans la 5^e série des poésies de K'ien-long, n'est pas porté aux inventaires du *Che k'iu pao ki*; ce n'est sûrement pas la seule omission de cette nature.

3) Sur Attiret, cf. Cordier, *Les Conquêtes*, p. 3—5, et surtout Georges Gazier, *Un Artiste Comtois à la Cour de Chine au XVIII^e siècle: le Frère Attiret (1702—1768)*, dans *Mém. de la Soc. d'Emulation du Doubs*, 8^e série, t. VI [1911], p. 17—40. Pour la bibliographie d'Attiret, il faut combiner les indications de la *Bibliothèque* du P. Sommervogel (s.v. Amiot et Attiret) avec celles de la *Bibliotheca Sinica*², col. 1053, et celles de

Sur la vie d'Attiret et son activité artistique au Palais impérial, le meilleur document est une longue lettre du P. Amiot écrite à Pékin le 1^{er} mars 1769 et adressée à un parent du frère Denis, « M. Attiret, sculpteur à Paris »; le destinataire remit cette lettre en 1775 à la Bibliothèque du Roi¹).

M. Cordier, conformément aux indications des *Notices biographiques* du P. Pfister et des deux éditions du *Catalogus Patrum*, a dit que le nom chinois d'Attiret était 巴德尼 Pa Tō-ni; c'est là un nom que je n'ai rencontré nulle part. On a vu que le traducteur de l'édit de 1765 disait que le nom de « Vanchichim » mentionné dans cet édit était celui d'Attiret. Un document parallèle de 1765, et dont nous avons le texte chinois (il en sera question tout à l'heure), nous donne la forme chinoise réelle du nom dans l'édit impérial: c'est 王致誠 Wang Tche-tch'eng. Et en effet, alors que Hou King ne nomme aucun peintre appelé Pa Tō-ni, il signale (ch. 2, f^o 15 r^o)

M. Gazier; chacune de ces sources donne des indications qu'on ne trouve pas dans les autres; aucune ne fait mention de la lettre d'Attiret publiée dans les *Mém. géogr. phys. et hist. sur l'Asie, l'Afrique et l'Amérique* (Yverdon, 1767), que signale M. Chapuis, *La montre chinoise*, p. 80. Parmi les documents importants qu'indique M. Gazier et que n'ont connus ni Sommervogel ni M. Cordier, il faut signaler surtout les *Lettres inédites du frère Attiret* publiées par Ch. Weiss dans *Le Franc-Comtois* de février-juin 1843.

1) La majeure partie de cette lettre a été publiée dès 1771 dans le *Journal des Savants* (juin 1771, p. 406—420). Une copie exécutée en 1821 d'après le mss. de la Bibliothèque Royale se trouve, selon M. Gazier, à la bibliothèque de Besançon. Le texte entier, conforme au mss. original remis en 1775 à la Bibliothèque du Roi, a été publié par le P. Terwecoren dans ses *Précis historiques*, année 1856, p. 437—453, 461—477, 485—500. Je n'ai pas réussi à retrouver à la Bibliothèque Nationale le manuscrit original d'Amiot. C'est certainement une copie de cet original (ou peut-être l'original lui-même s'il a disparu de la Bibliothèque?) qui était mise en vente dans le catalogue Luzarche de 1868, I, n^o 1519 (cf. *Bibl. Sinica*², col. 1053); ce catalogue parle à tort d'« une série de lettres » adressées par Amiot au parent d'Attiret; il n'y a qu'une très longue lettre du 1^{er} mars 1769. La nouvelle de la mort d'Attiret parvint assez vite en France, car son frère aîné J. B. Attiret, peintre également et vivant à Dôle, la connaissait déjà, et depuis quelque temps à ce qu'il semble, le 26 octobre 1769 (Arch. Nat., O¹1911[5], n^o 176). L'Attiret de Paris était un cousin, « statuaire à Paris et professeur en l'Académie de S^t Luc » (lettre d'Attiret l'aîné du 13 mars 1771, O¹1912[2], n^o 17). J'ignore pourquoi, en mourant, le frère Attiret avait donné à Amiot l'adresse de son cousin plutôt que celle de son frère aîné.

un album de dix coursiers peints par Wang Tche-tch'eng et qui est décrit dans la seconde série du *Che k'iu pao ki*. Enfin, s'il restait un doute sur le nom chinois d'Attiret, son inscription funéraire le lèverait. Attiret fut enterré au cimetière «français» des environs de Pékin, bouleversé par les Boxeurs en 1900. Son inscription funéraire n'existe plus, mais elle a été relevée en 1869 par M^{sr} Zéphyrin Guillemin, qui s'exprime ainsi: 1)

«A quelque distance du tombeau du P. Parrenin se trouve celui du Frère Attiret, avec l'inscription latine suivante:

DIONYSIUS	IN MISSIONE
ATTIRET,	ANN. XXX
GALLUS,	OBIIT PEKINI
SOC. JESU.	DIE VIII DECEMB.
VIXIT IN SOC.	ANNO MDCCLVIII
ANNIS XXXIII	AETATIS LXVI

... Sur le revers de la pierre se lit une autre inscription chinoise, ainsi conçue:

D. O. M.

Monumentum D. Wouong tsi-ching erectum.

D. Wouong Tsi-ching, Jesuita, Gallus, perfectionis amore, Patres Jesuitas, ad praedicandam fidem secutus est. Qui, cum annis 30 in aula Imperiali laborasset, 66 annos natus vita decessit.

Ipsius morte Imperatori annunciata, eodem die Imperator ex aerario publico pro eius sepultura misit 200 taëlia argenti, quae quidem accepta sunt.»

1) La lettre de M^{sr} Guillemin, adressée à l'*Union franc-comtoise*, y a paru le 15 mars 1870; elle a été reproduite dans des *Lettres de M^{sr} Guillemin* publiées à Rome en 1870 (cf. *Bibl. Sinica*², col. 1131). Je n'ai eu accès à aucune de ces éditions. Mais M. l'abbé Launay, des Missions Etrangères, m'a aimablement communiqué un ouvrage *Hommes et choses d'Extrême-Orient (1^{re} Série)*, publié à Macao en 1919, in-8°, par Endore de Colombar (= abbé Gervais), et où la lettre en question est à nouveau reproduite; le passage se trouve à la p. 284.

Il va sans dire que «Wouong Tsi-ching» est Wang Tche-tch'eng, et il est donc bien certain que c'est là le nom sous lequel Attiret fut connu en Chine. Si le nom de Pa Tö-ni se trouve quelque part, il faudrait que ce fût là un premier nom qu'Attiret aurait reçu lors de son arrivée dans la mission de Chine, mais qu'il abandonna par la suite. Mais je ne vois jusqu'ici rien qui vienne à l'appui d'une telle solution.

3^o IGNACE SICHELBAERT. Le père jésuite Ignace Sichelbart ou Sickelbart était un Tchèque, né en 1708, arrivé en Chine en 1745, mort à Pékin en 1780¹). Son nom chinois était bien, comme l'indique l'édit de 1765, 艾啓蒙 Ngai K'i-mong. D'après Hou King (ch. 2, 1^o 24), Sichelbart (tout comme Castiglione) excellait surtout dans la peinture des animaux et des plantes. Huit de ses œuvres étaient décrites dans la deuxième série du *Che k'iu pao ki* et une dans la troisième. L'une de ces œuvres représente un cheval «circassien» offert par le prince tourghout Cäbäk-Dorji lors du retour de sa tribu en Chine en 1771. Les autres sont également des peintures d'animaux.

4^o JEAN DAMASCÈNE. M. Cordier l'appelle le «frère» Jean Damascène et dit qu'il ne faut pas le confondre avec Jean Damascène, sacré le 20 septembre 1778, sans bulles, comme évêque de Pékin et mort en novembre 1781²). Je crois au contraire qu'il s'agit d'un seul et même personnage.

En premier lieu, il n'y a aucune raison de supposer que le peintre Jean Damascène était seulement «frère» et non «père». Les signatures des estampes mettent devant le nom de Jean Damascène tantôt F., tantôt P. F., tantôt P. J., tantôt même S.; il n'y a rien

1) Cf. Cordier, *Les Conquêtes*, p. 5.

2) Cordier, *Les Conquêtes*, p. 3, 5.

à en conclure de décisif. On se rappellera toutefois que le titre de «frère» s'employait pour des religieux qui étaient en réalité prêtres, et non «frères» au sens où nous l'entendons, et c'est ce que suggère ici le P. F. ¹⁾ Quand il s'agit des simples frères comme Attiret ou Castiglione, les légendes des estampes ne mettent d'ailleurs aucune initiale devant leurs noms. Enfin et surtout, le traducteur de l'édit de 1765, qui vivait à Pékin même, distingue soigneusement les «frères» Castiglione et Attiret des «pères» Sichelbart et Jean Damascène. Le P. de Rochemonteix parle sans hésitation de notre peintre comme du «P. Damascène» ²⁾.

Le Père Jean Damascène qui fut sacré évêque de Pékin en 1778 était un Augustin déchaussé, prêtre romain, de son nom de famille Salusti ou Sallusti, et dont le nom de religion complet était Jean Damascène de la Conception; missionnaire de la Propagande et établi à Pékin depuis de longues années, il savait mal le chinois ³⁾. Or les missionnaires de la Propagande, installés à Pékin au Si-t'ang, étaient fort peu nombreux. Longtemps, il n'y eut qu'un missionnaire de la Propagande à Pékin, le P. Sigismond, Augustin réformé; mais il reçut enfin du renfort. «On lui envoya du fond de l'Italie, écrit le P. Amiot en 1774, d'abord un peintre et un horloger, et ensuite un médecin, ou se disant tel. Le premier était Augustin déchaussé, le second petit Carme et le troisième Franciscain. Celui-ci n'ayant pas réussi dans la première cure dont on le chargea, fut mis à quartier presque en arrivant. Les deux autres, après avoir servi environ dix ans, ont été renvoyés du palais parce qu'ils n'avaient

1) Le futur évêque Jean-Damascène est ainsi qualifié de «frater» dans un document romain de 1778 (de Rochemonteix, *Joseph Amiot*, p. 498); et cependant il s'agit bien d'un prêtre.

2) *Joseph Amiot*, p. 151. De même, une lettre du P. Benoist du 4 novembre 1773, qui parle bien des «frères» Panzi, Attiret, Castiglione, nomme à côté d'eux le «père» Damascène, encore peintre au Palais à cette date (*Lettres édifiantes*, éd. du «Panthéon littéraire», IV, 197).

3) *Ibid.*, p. 281, 498—499.

ni les manières, ni le ton propre du lieu. Outre ces trois religieux, il y en a un quatrième, petit Carme encore, mais allemand de nation, et qui est proprement le seul des propagandistes qui ait acquis assez de connaissance et d'habitude de la langue chinoise, pour pouvoir faire avec quelques fruits les fonctions de missionnaire »¹⁾. Le carme allemand est le P. Joseph de Sainte-Thérèse, délégué par l'évêque de Nankin pour l'administration du diocèse de Pékin. L'horloger est le P. Archange. On ignore le nom du médecin. Quant au peintre, c'est naturellement le peintre Jean Damascène. On voit par la lettre d'Amiot qu'après avoir travaillé au Palais pendant dix ans, il était à nouveau au Si-t'ang, libre de tout emploi, en 1774; et d'autre part il ne savait autant dire pas le chinois malgré son long séjour à Pékin. Tout cela rendrait déjà bien vraisemblable l'identification du Jean Damascène peintre et de Jean Damascène Sallusti. Mais si on reprend les titres que porte le peintre Jean Damascène dans les légendes des estampes, on voit que le nom complet du peintre est Jean Damascène de la Conception, qu'il était Augustin déchaussé, Romain, missionnaire de la Propagande. Il me paraît clair dès lors qu'il n'y a plus à hésiter: c'est bien l'ancien peintre de K'ien-long qui est devenu M^{gr} Sallusti, évêque de Pékin, en 1778. M^{gr} Sallusti, qui ne fut pas heureux comme prélat, ne l'avait pas été non plus comme peintre. Quelles qu'aient été les raisons précises qui lui firent quitter le Palais après dix ans d'emploi, il n'avait pas assez de talent pour qu'on l'y pût regretter. Cochin parle du dessin d'une des premières planches « qui, étant du Père Damascène, était des moins bons »²⁾. L'édit de 1765 et le document chinois parallèle auquel j'ai déjà fait allusion nous font connaître pour la première fois le nom chinois du P. Jean Damascène, *alias* M^{gr} Sallusti:

1) *Ibid.*, p. 150—151.

2) Cf. Monval, *loc. laud.*, p. 154—155.

c'est 安德義 Ngan Tö-yi ¹⁾. Mais aucune peinture de Ngan Tö-yi n'est portée au *Che k'iu pao ki*; Hou King l'ignore entièrement.

* * *

Sur les conditions dans lesquelles les dessins furent envoyés en France, il s'est produit quelques confusions qu'il paraît aisé et utile de dissiper. MM. Monval et Cordier ont dit que l'édit du 13 juillet 1765 prescrivait d'envoyer les dessins « en France ». M. Monval écrit: « La Compagnie des Indes d'Angleterre fait tout son possible pour avoir la commande; mais le P. [sic] Attiret, grâce à son ascendant sur l'empereur et à l'autorité incontestable de son talent, procure cet avantage à la France » ²⁾. En réalité, l'édit du 13 juillet 1765 prescrit d'envoyer les gravures « en Europe », mais ne nomme pas la France. D'autre part, au cours d'une conversation que le P. Michel Benoist eut en 1773 avec l'empereur K'ien-long, le Père dit que c'était le vice-roi de Canton qui avait choisi la France pour l'exécution des gravures; et comme l'empereur lui demandait: « N'est-ce pas vous autres qui d'ici avez indiqué votre royaume et avez écrit pour cela? », le P. Benoist lui répondait: « ... Il est vray que ... les Europeans d'ici ont fait des Memoires qui ont été envoyés en même temps que les premiers desseins: mais dans ces Memoires les Europeans avertissoient seulement le graveur quel qu'il fut de la conformité totale que V. M^{té} souhaitoit qu'eussent ces planches avec les desseins envoyés, de la quantité d'Estampes que Votre Majesté souhaitoit qu'on tirat et des autres circonstances

1) En réalité, bien qu'on ignorât les caractères chinois qui l'écrivaient, le nom chinois du P. Damascène était déjà cité dans une lettre du P. Benoist du 4 novembre 1773, où le P. Benoist dit que « Ngan-ley (le père Damascène de la S. C.) » est Italien (*Lettres édif.*, éd. du « Panthéon littéraire », IV, 214). Puisque je complète et rectifie ici les noms chinois qu'on indique traditionnellement pour un certain nombre d'anciens missionnaires, j'ajouterai que les lettres du P. Benoist montrent encore (*Lettres édif.*, IV, 219) que le nom chinois du P. Bourgeois n'est pas 晁濟各 Tch'ao Tsi-ko, comme il est dit dans *T'oung Pao*, 1916, p. 274, à la suite du *Catalogus Patrum*, mais Tch'ao Cheng-sieou.

2) *Ibid.*, p. 149—150.

que V. M^{té} avoit elle-même indiquées »¹⁾. Il est donc certain que la décision d'envoyer les dessins en France plutôt qu'en tout autre pays d'Europe fut prise à Canton et non à Pékin; ni le frère Attiret ni l'empereur n'y sont pour rien²⁾. La vérité nous est révélée par un mémoire de Bertin qu'a signalé M. Cordier. Les Anglais furent pressentis, mais le P. Louis Joseph Le Febvre, supérieur de la mission jésuite française de Chine et alors établi à Canton, « fit représenter au Vice-Roi par un mandarin de ses amis, protecteur déclaré des Français, que les arts étaient plus cultivés en France que dans aucun autre Etat de l'Europe, et que la gravure surtout, y était portée au plus haut point de perfection »³⁾.

Le P. Le Febvre voyait sans aucun doute dans l'exécution de ces gravures par la France un moyen de développer en Chine l'influence française, et par suite celle des missionnaires français établis à la Cour de Pékin. Mais les représentants de la Compagnie [française] des Indes à Canton montraient moins d'enthousiasme. C'est ce qui résulte d'une lettre du Conseil de la Direction de Canton adressée le 10 janvier 1767 aux Directeurs de la Compagnie à Paris et où on lit ce qui suit: « L'honneur d'avoir été choisis entre les autres nations pour décorer Le Palais de Sa Majesté Impériale est

1) Cordier, *Les Conquêtes*, p. 17.

2) En parlant des efforts de la Compagnie anglaise des Indes pour avoir la commande et de l'intervention du « P. Attiret », M. Monval s'est inspiré d'un des documents qui composent la pièce n° 1 de la liasse O¹1924 (2). Mais ce document, dont il sera question plus loin, est un *Mémoire* établi dans les bureaux de Bertin à la fin de 1766 et qui rapporte tout cela comme un simple « on dit » de Paris; en outre, il y est question des « missionnaires qui sont à la Cour de Pékin » en général, mais c'est M. Monval qui, de son chef, a nommé Attiret.

3) Cordier, *Les Conquêtes*, p. 5—6, et surtout *La Chine en France au XVIII^e siècle* (Paris, 1910, in-4°), p. 57—58, où le texte entier est donné. Toutefois ce mémoire de Bertin est sensiblement plus tardif; il fut sans doute écrit après la lettre de Parent du 18 avril 1776 dont il sera question tout à l'heure; et soit information fautive dès l'origine, soit imprécision de souvenirs après dix ans, il contient un certain nombre d'inexactitudes. Bertin se trompe en croyant que l'ordre de K'ien-long, qui est certainement l'édit du 13 juillet 1765, est postérieur à l'intervention du P. Le Febvre auprès du vice-roi de Canton.

assurément très flateur, mais il nous expose à des embarras que nous eussions été plus aise d'éviter. La route étant faite, nous avons été obligés de la suivre. Nous tachons seulement de ne pas nous compromettre en ne déterminant point de terme pour l'exécution où du moins en exigeant un terme si long qu'il ne soit pas possible de manquer à nos engagements » 1).

Le Conseil de Direction de la Compagnie à Canton exprimait ces appréhensions en 1767, à propos de l'envoi du second lot comprenant les 12 derniers dessins. Mais les arrangements entre les Chinois et la Compagnie des Indes avaient été conclus dès 1765, au reçu de l'édit impérial. Comme pour toute affaire commerciale avec les Européens, c'étaient les marchands hannistes qui avaient traité. Un heureux hasard nous a conservé le texte chinois de ce traité signé par les 10 marchands hannistes, ayant à leur tête 潘同文 P'an T'ong-wen 2). Bien que la traduction de ce document préparée par M. Courant ait déjà été publiée par M. Cordier en 1902 dans un travail sur *Les marchands hanistes de Canton* 3), elle est restée ignorée de M. Monval, M. Cordier ne s'est pas trouvé y faire allusion dans son article sur *Les Conquêtes de l'Empereur de la Chine*, et par suite M. Ishida ne l'a pas non plus utilisée. Je crois donc bon de la reproduire ici, avec de très légères modifications :

P'an T'ong-wen et autres, marchands hannistes au Kouang-tong, en s'engageant publiquement font une commande à 呷啞哩 Kan-tche-li et à 武叻喇 Wou-kia-lang 4), chefs commerciaux pour le royaume de France.

1) Arch. Nat., O¹ 1924 (2), pièce n° 4.

2) Bibl. Nat., nouv. fonds chinois n° 5231. Le document porte une date d'enregistrement du 1^{er} mai 1767.

3) *T'oung Pao*, II, III, 304—306.

4) La suite du texte montrera que Kan-tche-li devait repartir en France avec les vaisseaux, au lieu que Wou-kia-lang restait à Canton. Des personnes mieux au courant que moi de l'histoire de la Compagnie des Indes pourraient certainement identifier ces personnages. Pour Wou-kia-lang, on serait tenté de songer à Vauquelin, qui fut nommé en 1776 consul à Canton lors de la création de ce poste; Vauquelin avait fait antérieurement plusieurs voyages en Extrême-Orient, mais j'ignore s'il avait été à un moment à la

Nous avons reçu de LL. EE. le vice-roi et le surintendant des douanes communication d'un ordre impérial prescrivant de transnettre, pour les faire graver sur cuivre, quatre dessins représentant les Victoires obtenues dans les pays des Dzoungars et des tribus musulmanes¹⁾. Avec bordereau ont été envoyés un feuillet, dessin original de 郎世寧 Lang Che-ning, ayant pour sujet « Le camp [enlevé] par ruse par Ngai-yu-che »²⁾; un feuillet, dessin original de 王致誠 Wang Tche-tch'eng, ayant pour sujet « [le combat d'] 阿爾楚爾 A-eul-tch'ou-eul »; un feuillet, dessin original de 艾啓蒙 Ngai K'i-mong, ayant pour sujet « Les habitants de l'Ili font leur soumission »³⁾; un feuillet, dessin original de 安德義 Ngan Tö-yi, ayant pour sujet « [le combat de] 庫爾璦 K'ou-eul-man ». En même temps ont été envoyés deux feuillets en caractères barbares du royaume d'Italie et deux feuillets en caractères barbares ayant cours dans tous les pays d'Occident⁴⁾. Ces diverses pièces sont parvenues à notre comptoir, avec l'ordre transmis par les autorités de traiter [cette affaire].

Maintenant nous remettons aux chefs Kan-tche-li et Wou-kia-lang l'ensemble des quatre dessins originaux et des quatre papiers en caractères barbares, pour que le tout soit porté par le vaisseau 白耶 Po-ye⁵⁾ en votre pays et

tête du Conseil de Direction de Canton (cf. Cordier, *La France en Chine au XVIIIe siècle*, p. LXIV et *passim*, surtout p. 86; aussi *T'oung Pao*, II, ix, 54). Pour Kan-tche-li, j'incline à penser qu'il s'agit de M. de La Gannerie, qui fut « chef du Conseil » de la Compagnie des Indes à Canton à l'époque indiquée (cf. *T'oung Pao*, 1917, p. 307).

1) 準噶爾回部等處得勝圖. Tel était donc le nom officiellement donné à la série des 16 planches dans l'édit du 13 juillet 1765 que le contrat des hannistes suit sûrement avec fidélité. La traduction de M. Courant (« tribus musulmanes de Dzoungarie »), quoique grammaticalement possible, est inexacte.

2) 愛玉史詐營. La traduction de M. Courant (« camp de Ngai-yu-chi-tcha ») n'est pas juste. Tous les noms d'auteurs et les titres des planches sont empruntés par les hannistes à l'édit du 13 juillet 1765, comme on peut s'en convaincre en se reportant à la traduction française de cet édit reproduite plus haut. Ainsi, à défaut du texte chinois original de l'édit, nous en atteignons ce qui nous manquait le plus, c'est-à-dire la forme véritable des noms propres, grâce au contrat des marchands hannistes.

3) 伊犁人民投降.

4) Comme on pouvait le supposer et comme un document nous le confirmera bientôt, cette seconde formule désigne le latin. Les Chinois ne distinguaient naturellement pas entre une langue et son écriture; les „caractères” italiens sont donc pour eux différents des „caractères” latins.

5) Ce nom, qui ne donne pas de sens en chinois, doit être une transcription du nom du navire de la Compagnie des Indes. Qui connaîtrait la liste des voyages effectués à cette époque en Chine pour la Compagnie restituerait le nom sans peine. Phonétiquement, on pourrait songer au *Berryer*, mais ce navire paraît exclu par le fait qu'il se trouvait de nouveau à Canton tout au début de 1767, comme on le verra plus loin.

qu'on prenne la peine de le remettre à la Compagnie (公班壹 *kong-pan-yi*). Celle-ci confiera les pièces aux Ministres d'Etat de votre pays et les chargera de faire graver quatre planches de cuivre avec une exactitude respectueuse, en se conformant aux règles et aux instructions contenues dans les documents en caractères barbares. La gravure étant achevée, pour chaque planche on tirera 200 exemplaires sur bon papier résistant, soit en tout 800 feuilles, qui avec les planches de cuivre, seront divisées [en deux lots] et chargées sur deux vaisseaux pour être rapportées : chaque vaisseau devra porter 2 planches de cuivre et 100 exemplaires de chaque gravure, soit en tout, 400 feuilles. Les quatre dessins originaux envoyés d'ici et les quatre documents en caractères barbares seront joints, et le tout exactement devra arriver au Kouang-tong environ dans la 33^e année (1768)¹⁾ pour être remis aux autorités.

Maintenant on verse à l'avance 5.000 taëls d'argent 花邊 *houa-pien*²⁾ à titre d'arrhes. Si pour le prix du travail ce n'est pas suffisant, on complètera intégralement le prix lors de l'arrivée des planches de cuivre. S'il y a quelque accident de mer, le prix du travail et le fret seront portés au compte de notre comptoir.

Ce billet d'obligation est dressé en deux exemplaires semblables, l'un est remis au chef Kan-tche-li pour qu'il l'emporte dans son pays et s'y conforme; l'autre est remis au chef Wou-kia-lang résidant à Canton pour qu'il le conserve comme preuve. Des deux parts, il n'y aura pas de négligence.

Ceci est une affaire importante transmise par les autorités pour être traitée; il faut que la gravure soit très fine et conforme au modèle. Aussitôt [le travail] fait, qu'on renvoie le tout dans les délais; le plus tôt sera le mieux.

Ce billet d'obligation est remis à MM. les chefs Kan-tche-li et Wou-kia-lang. La 30^e année de K'ien-long (1765), . . . mois, . . . jour.³⁾

[*Suivent les signatures des dix marchands hannistes, P'an T'ong-wen et autres.*]

Il me paraît clair que le document conservé à la Bibliothèque Nationale est l'exemplaire du contrat apporté en France par « Kan-

1) La date de 1769 indiquée dans la traduction de M. Courant est un *lapsus*.

2) *Houa-pien* signifie mot-à-mot „à bord fleuri”, „à bord orné”; M. Courant a donné en note l'explication du dictionnaire de Wells Williams, où l'expression est rendue par „a milled dollar”, „un dollar à cordon”. Le dictionnaire de M. Giles indique (*s. v.* 華) 華邊 *houa-pien*, „flowered border; the milled edge of a coin”. Les dollars actuels n'existaient pas en 1765; mais les Européens tenaient à Canton leurs comptes en piastres. Il semble donc que les hannistes aient versé les 5000 taëls non pas en lingots d'argent, mais en piastres d'argent; il doit s'agir de la piastre espagnole.

3) Le mois et le jour ne sont pas indiqués.

teche-li». Les deux feuillets en italien et les deux feuillets en latin représentaient évidemment l'un le texte italien et latin de la traduction de l'édit du 13 juillet, l'autre le texte latin et italien de la note annexe de Castiglione. La traduction française de ces documents que j'ai reproduite plus haut est sûrement l'œuvre des agents de la Compagnie des Indes. Que la traduction primitive de l'édit soit dûe à Castiglione ou à son entourage, c'est ce que nous confirme par ailleurs l'orthographe conservée pour les noms propres dans la traduction française: cette orthographe est en effet l'orthographe portugaise, courante chez les Jésuites portugais de Pékin auxquels Castiglione était rattaché, au lieu qu'un traducteur de la mission jésuite française aurait employé l'orthographe française de Gaubil et d'Amiot; Attiret est donc décidément hors de cause. En outre, le double emploi de l'italien et du latin par Castiglione montre bien qu'il ne savait à quel pays irait la commande; il voulait seulement, à tout hasard, que l'édit et sa note fussent compris partout. Quant à ce qu'il est advenu de ces notes originales en italien et en latin, une lettre de Parent, écrite en 1776, prouve qu'il les vit lors de l'arrivée des quatre premiers dessins en France ¹⁾. Si nous ne les retrouvons pas, c'est sans doute que, conformément au contrat avec les hannistes, elles furent renvoyées en Chine avec les gravures.

Expédiés en France (sur le «Po-ye»?) au début de 1766 ²⁾, les quatre premiers dessins y arrivèrent dans l'automne de 1766. Le contrat avec les hannistes spécifiait que la Compagnie des Indes remettrait les dessins «aux Ministres d'Etat» pour les faire graver; mais rien ne prouve que «Kan-teche-li» ait apporté avec lui une traduction complète du contrat; en tout cas on ne trouve pas trace

1) Cf. Cordier, *Les Conquêtes*, p. 7.

2) En annonçant le second envoi en 1767, le Conseil de Direction de Canton parle du premier comme effectué „l'année dernière”; les vaisseaux n'avaient donc dû quitter Canton qu'au début de 1766.

d'une telle traduction, et il n'est même fait aucune allusion au contrat dans le dossier des Archives Nationales. Que contenaient par ailleurs les rapports écrits de «Wou-kia-lang», ceux écrits ou oraux de «Kan-tche-li»? Nous l'ignorons, car ces rapports n'ont pas été signalés jusqu'ici; on sait que les archives de la Compagnie des Indes ont en majeure partie disparu à la Révolution. Mais le fait certain est que la Compagnie possédait la note de Castiglione, adressée, selon la version française, «au très illustre Président de l'Académie de Peinture», sans que ce titre visât dans l'espèce une académie spéciale d'un pays déterminé¹). Les directeurs de la Compagnie des Indes ne tinrent d'abord nul compte de cette note et se préoccupèrent de trouver eux-mêmes des graveurs. Mais Parent, premier commis du ministre Bertin de qui dépendait la Compagnie des Indes, se trouva voir chez les Directeurs de la Compagnie la note de Castiglione, et fit alors observer à ces messieurs que l'exécution de la commande ne les concernait pas et que «l'Empereur de la Chine avoit entendu d'en charger le Ministre des Arts, c'est-à-dire le Directeur Général des Bâtiments du Roy». Parent

1) M. Monval (*Les Conquêtes de la Chine*, p. 150) et M. Cordier (*La Chine en France au XVIIIe siècle*, p. 55; *Les Conquêtes*, p. 6), disent que la note de Castiglione était adressée au „Directeur des Arts”; je ne trouve cette indication que dans la notice jointe à la suite réduite de Helman (cf. Cordier, *La France en Chine au XVIIIe siècle*, p. 16), et elle doit être inexacte. Parent, qui vit la note de Castiglione en „françois, latin et italien”, dit qu'elle portait l'adresse de „M. le Président des Beaux-Arts” (Cordier, *Les Conquêtes*, p. 7), et nous ne pouvons y contredire absolument, puisque nous ne connaissons que la version française de la note; mais Parent écrit en 1776, et ses souvenirs, après dix ans, peuvent avoir manqué ici de précision. Le mémoire de Bertin dont il a été déjà question dit (Cordier, *La Chine en France*, p. 58) que la lettre d'envoi de Castiglione, en latin, en italien et en français, „étoit adressée au très illustre Président des Arts (il n'étoit pas qualifié du titre de Président de l'Académie)”. Au moins en ce qui concerne la version française de la lettre de Castiglione, la seule qui nous soit connue, l'affirmation de Bertin est absolument erronée. Il ne semble pas qu'on doive accorder plus de créance à un mémoire de 1775 émanant des bureaux du comte d'Angiviller (on trouvera ce document plus loin) et où il est dit que la lettre de Castiglione était adressée au „Président de la sculpture en France”; la France n'était sûrement pas nommée dans la lettre de Castiglione.

préviend alors son chef Bertin, et celui-ci parla à son tour au Directeur général des Bâtimens du roi et Directeur de l'Académie royale de peinture, le marquis de Marigny, «qui prit les ordres du Roy et retira les desseins»¹⁾.

C'est le 17 décembre 1766 que, conformément à l'avis de Parent, les directeurs de la Compagnie des Indes se décidèrent à saisir M. de Marigny par la lettre suivante dont une copie se trouve aux Archives Nationales:²⁾

Copie d'une Lettre de M^{rs} Les Sindics et Directeurs de la Compagnie des Indes à M. Le Marquis de Marigny du 17 X^{bre} 1766.

Monsieur

Le nommé Lankeikoua³⁾ marchand Chinois a remis aux préposés de la Compagnie à Canton quatre desseins représentant les victoires de L'Empereur de la Chine Sur les tartares manchoux, il a demandé, au nom des grands mandarins de la Ville, que ces desseins fussent apportés en France pour y être gravés par les meilleurs artistes conformément au Décret de l'empereur, dont il a remis en même [sic] deux traductions L'une en latin et l'autre en Italien. Les traductions de ce décret ainsi que les desseins, avoient été envoyés de Peking par le P. Castiglione, Jesuite, qui avoit reçu les ordres de l'Empereur à cet égard. Ces divers [sic] Pièces sont accompagnées d'une Lettre de ce Père adressée au Président de l'Académie de Peinture, dans laquelle il lui recommande la perfection de L'ouvrage, en meme tems qu'il en exprime les Conditions; nous avons pensé, Monsieur, que la direction d'un travail dont le succes interesse l'honneur des artistes François ne pouvoit regarder que vous, nous avons l'honneur de vous adresser en conséquence une traduction tant du Décret de l'Empereur, que de la lettre du P. Castiglione et nous vous observons qu'il seroit

1) Lettre de Parent à Bertin, écrite de Séville, 18 avril 1776 (Cordier, *Les Conquêtes*, p. 7).

2) O¹1924(2), pièce n^o 1.

3) Lire „Pankeikoua”, que donne d'ailleurs le document de 1775 émanant du comte d'Angiviller. C'est là une transcription de 潘谿官 P'an K'i-kouan, nom qui est resté jusqu'au milieu du XIX^e siècle celui d'une des maisons hannistes de Canton; cf. *T'oung Pao*, II, III, 307—310; Cordier, *La France en Chine*, p. 61, 62; H. B. Morse, *The guilds of China*, Londres, 1909, in-8^o, p. 69 (dans *T'oung Pao*, II, III, p. 310, „P'an Kou-kouan” est une transcription inexacte, et on ne voit pas pourquoi le nom est répété deux fois dans la liste). Le „Pankeikoua” ici visé n'est autre que P'an T'ong-wen, le premier signataire du contrat de 1765. Peut-être est-ce le nom de „Pan-kei-koa” qui est altéré en „T'an-an-koa” dans une copie d'un document de 1770 reproduite par Cordier, *La France en Chine*, p. 4.

à souhaiter, pour remplir les intentions de l'empereur, que ce travail fût fini au mois de 9^{bre} prochain, afin de profiter des vaisseaux que la compagnie expédiera alors pour la Chine.

La Compagnie payera ce qu'il en pourra coûter pour l'Exécution de cet ouvrage, et nous nous empresserons, Monsieur, de vous remettre les quatre desseins, ainsy que les autres Pièces originales dont nous venons de vous faire le détail, aussitôt que vous aurez bien voulu nous en indiquer le moment.

Nous sommes avec Respect, etc.

Signé: Brisson, Du Vandier, Marion, Belin (?), Sancé (?) [,] de Lessart, Le Moyne et De Mery Darcy.

Cette copie de la lettre des directeurs de la Compagnie des Indes est accompagnée de la copie d'un *Mémoire*, évidemment établi dans les bureaux de Bertin, et dont voici le texte:

L'Empereur Kien-long, actuellement regnant en Chine vient de Rendre hommage à l'Industrie française, en faisant charger les préposés de la Compagnie des Indes à Canton de faire graver en France quatre grands desseins représentant des victoires qu'il a remportées sur des Rebelles attachés à la dernière dinastie chinoise; ces quatre desseins sont actuellement à Paris entre les mains des Syndics et Directeurs de la Compagnie des Indes.

L'Empereur demande que les quatre Planches gravées sur cuivre lui soient envoyées, avec 200. épreuves de chaque Planche; pour fournir à la dépense, il a fait délivrer aux préposés de la Compagnie, une somme de Seize mille Taëls (N^o Le Taël vaut 7^l40^s ce qui fait une somme de 112.800^l). Ce Prince demande encore que les quatre Desseins originaux luy soient renvoyés avec les Planches et les Epreuves. on dit que la Compagnie des Indes d'Angleterre, ou ses employés à la Chine ont fait tout leur possible pour avoir la Préférence de Cette Commission, sentant bien toute l'utilité que l'Angleterre en auroit pû retirer, mais que les missionnaires qui sont à la Cour de Pekin ont procuré cet avantage à la France.

on Croiroit à propos d'exécuter en petit ces quatre desseins sur des grands vases de Belle forme de la Manufacture Royale de Séve [*sic*], un tel présent seroit sans doute fort estimé de l'empereur de la Chine, mais ce qui lui feroit le plus de plaisir, ce seroit de voir ces mêmes desseins exécutés en tapisseries à la Manufacture Roïale des Gobelins, ou au moins à celle de Beauvais... 1)

Ce *Mémoire* est lui-même suivi de la copie d'une lettre de Bertin au marquis de Marigny, en date du 27 décembre 1766. Elle est ainsi conçue:

1) La suite du *Mémoire* énumère les avantages commerciaux, politiques et religieux à retirer de l'exécution de la commande.

Le Memoire, Monsieur, que j'ai l'honneur de vous adresser ayant été remis au Roy, S. M. sur le compte qu'elle m'a chargé de luy en rendre, m'a donné ses ordres pour ce qui concerne la manufacture de Sévres; elle m'a commandé aussi de vous faire part de ce memoire, en vous prévenant de Sa Part qu'elle désire que vous preniez ses ordres sur les demandes que contient ce mémoire relatives à votre administration, après néanmoins que vous vous serez procuré à la Compagnie des Indes tous les éclaircissemens qui peuvent vous être nécessaires pour les objets qui vous regardent, et que présente entr'autres une Lettre qui a dû vous parvenir par la voie de la Compagnie des Indes à votre adresse comme Directeur Général des Batimens du Roy et manufactures.

Je vous renouvelle, etc.

Signé: Bertin.

Je ne crois pas que l'idée de faire reproduire les quatre dessins en tapisserie par les manufactures des Gobelins ou de Beauvais ait eu aucune suite. En ce qui concerne la manufacture de Sévres, la lettre de Bertin semble indiquer que des ordres avaient été au moins donnés. L'administrateur de la manufacture de Sévres me fait savoir, par lettre du 17 novembre 1920, qu'on ne trouve rien à ce sujet dans ses archives, mais ajoute que ces archives «sont assez pauvres de renseignements sur les productions artistiques de la Manufacture au XVIII^e siècle» ¹⁾.

Grâce à Bertin, les quatre dessins furent donc remis à M. de Marigny, non pas en tant que Directeur de l'Académie royale de peinture, mais comme Directeur Général des Bâtiments du Roi et Manufactures ²⁾; cette remise aurait été effectuée le 31 décembre 1766 par M. de Méry d'Arcy ³⁾.

1) L'administrateur me fait savoir par ailleurs qu'on possède encore au Musée Céramique de la Manufacture, sous le nom d'„Empereur de la Chine”, la maquette originale par Le Riche (1775) d'une statuette en pied de K'ien-long, et que c'est même un des modèles dont on continue la fabrication. Un exemplaire de cette statuette fut envoyé à la Cour de Pékin, ainsi qu'un portrait de K'ien-long „peint sur porcelaine de France”, d'après une lettre de Bertin à Panzi en date du 16 novembre 1781 (Cordier, *Giuseppe Panzi*, p. 9; *La Chine en France au XVIII^e siècle*, p. 83).

2) C'est ce qui résulte de la fin de la lettre de Bertin du 27 décembre 1766 qu'on a lue plus haut et des termes employés dans les soumissions des graveurs qui exécutèrent les planches. Et c'est aussi sans doute ce que veut dire Bertin quand, dans son *Mémoire* plus tardif, il déclare que la lettre de Castiglione était adressée au Président des Arts et

A cette même date du 31 décembre 1766, Bertin parlait avec enthousiasme des quatre dessins «magnifiques» arrivés de Chine. «Ces dessins lavés à l'encre de la Chine sont, disait-il, de la plus grande beauté; on y distingue entr'autres ceux qui sont de la main du P. [sic] Castiglione et du F. Attiret»¹⁾. Il est vrai que Bertin ajoutait en note: «Je ne les ai pas encore vû, mais M. Poivre²⁾ et autres personnes les trouvent tels». Mais l'admiration ne semble pas avoir été aussi grande dans le monde des artistes. En particulier, quand il s'agit de graver le dessin du P. Jean Damascène, Cochin estima nécessaire de le retoucher au préalable à tel point que le

ajoute expressément (à tort) qu'il n'y était pas qualifié du titre de „Président de l'Académie”. Il n'y a pas à s'arrêter à l'indication en apparence contraire de la notice de Helman (cf. Cordier, *La France en Chine*, p. 16). Il semble d'ailleurs qu'il se soit produit à la fin de 1766 certaines contestations ou rivalités au sujet de ces dessins, et ce n'est peut-être pas seulement aux premières démarches des Directeurs de la Compagnie des Indes pour choisir eux-mêmes des graveurs que Bertin faisait allusion quand il écrivait au Marquis de Marigny le 18 mai 1771: „Vous vous rappelez, Monsieur, le danger que coururent les dessins des Batailles que l'Empereur de la Chine en France il y a quatre ans... lorsque j'en donnai l'éveil afin qu'elles vous fussent remises pour être gravées sous vos ordres...” (Cordier, *La Chine en France*, p. 59; *Les Conquêtes*, p. 16). Cette lettre est citée avec cette date du 18 mai 1771 par M. Cordier d'après la copie qui s'en trouve dans les papiers de Bertin légués par M. Delessert à l'Institut; mais cette même lettre existe aux Archives Nationales (0¹1924 [2], pièces 54, 55, 56) et y est datée de la „fin may 1771”.

3) Cf. Cordier, *Les Conquêtes*, p. 7. Cette date est vraisemblable, mais elle n'est donnée à ma connaissance que par Helman, dans la notice jointe à sa rédaction des seize estampes (cf. Cordier, *La France en Chine au XVIIIe siècle*, p. 16); cette notice renferme plusieurs inexactitudes, et ne saurait faire foi à elle seule.

1) *Ibid.*, p. 8.

2) Les dessins doivent être arrivés par Lorient, et Pierre Poivre se trouvait dans ce port, en instance de départ pour l'île de France (Maurice), le 7 janvier 1767 (cf. *T'oung Pao*, 1914, p. 309). Mais il semble qu'il ne faisait alors qu'y parvenir, et je crois plus probable qu'il ait vu les dessins à Paris. En tout cas, la correspondance conservée de Poivre avec Bertin ne contient rien sur les dessins qui soit antérieur à la présente lettre de Bertin. Quelques jours plus tard, le 12 janvier 1767, et toujours de Lorient, Poivre écrivait à Bertin: „Vos observations au sujet des quatre desseins de Bataille de l'Empereur seront certainement goûtées des Missionnaires de Pékin et je ne doute pas que ces Mrs. ne fassent leurs efforts pour les faire également goûter à l'empereur” (*T'oung Pao*, 1914, p. 312); mais nous ignorons en quoi consistaient ces „observations” de Bertin.

graveur eut un mois de délai de plus que ses trois confrères pour livrer sa planche¹⁾. Et en 1769, le marquis de Marigny, écrivant au frère d'Attiret à propos des dessins exécutés par celui-ci, n'hésitait pas à ajouter « quoiqu'à dire vray, étant faits dans le goût chinois ils soyent plus remarquables par la singularité de ce qu'ils représentent que par leur beauté »²⁾. Cette appréciation du Directeur Général des Bâtiments du Roi est confirmée par une remarque émanant de Cochin lui-même. Le 3 janvier 1770, un abbé Viguier écrivait de Besançon au marquis de Marigny et offrait de lui vendre pour 25 louis deux recueils envoyés de Pékin par le frère Attiret et contenant l'un, des gravures du Yuan-ming-yuan, l'autre, des planches qu'il croyait représenter les fêtes données en l'honneur du 60^e anniversaire de la mère de K'ien-long. Le marquis de Marigny lut trop vite la lettre, pensa qu'on lui proposait des œuvres originales d'Attiret lui-même, et mit en note: « A montrer à Mr. Cochin pr ce qu'il pense des desseins du f. Attiret ». Cochin répondit le 11 janvier 1770 qu'il s'agissait non de dessins originaux, mais de gravures faites d'après les dessins d'Attiret, qui, ajoutait-il, « d'ailleurs étoit un médiocre dessinateur »³⁾. En réalité, l'importance

1) Arch. Nat., 0¹1924 (2), n^o 6—10.

2) Arch. Nat., 0¹1911 (5), n^o 177.

3) Cette correspondance se trouve aux Arch. Nat., 0¹1912 (1), pièces 7, 8 et 9. Les albums dont il est question ici ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de la gravure en Chine, et j'aurai occasion d'en reparler plus loin. Je reproduis donc les trois lettres. Voici d'abord celle de l'abbé Viguier, de Besançon, 3 janvier 1770: „J'ai deux recueils envoyés de Pékin par le f. Attiret, premier peintre de l'empereur de la Chine, dont je me déferai en votre faveur pour vingt-cinq louis, s'ils vous conviennent. Le premier est un carton bleu renfermant deux livres chinois de la hauteur de 10 pouces, et de 6 de largeur avec quarante gravures pliées par le milieu. C'est la description d'Yven-ming-yven, ou des dernières maisons de plaisance de l'empereur, qui ont été bâties hors des murs de Pékin. L'autre recueil est un carton jaune qui renferme trois volumes dont l'un est chinois et les deux qui suivent contiennent 147 planches, toutes pliées par le milieu, hautes de 11 pouces 8 lignes et larges à proportion. Cette dernière collection est le détail des fêtes données vers l'an 1752 à l'occasion de la 60^e année de l'impératrice mère. Les décorations commençoient à Yven-ming-yven, et se terminoient au palais qui est dans le centre de

qu'on accorda en 1766—1767 à la «commande» de l'empereur de Chine ne tenait en rien à la valeur des dessins. Mais on ne doutait pas que de belles gravures françaises ne dussent exciter l'admiration de K'ien-long; elles vaudraient à la France un respect et un crédit qui la distingueraient des Hollandais, des Portugais et surtout des Anglais, et dont elle tirerait des avantages précieux au point de vue du commerce et de la religion.

Pour atteindre ce but, il fallait s'adresser à des artistes d'un talent reconnu; Cochin fut chargé de les choisir. Le 22 avril 1767, Le Bas, Saint-Aubin, Prévot et Aliamet soumissionnaient chacun

Pékin, de la ville tartare. Elles occupoient un espace d'environ quatre lieues. Vous verrez dans les lettres édifiantes des PP. jésuites, quelques détails au sujet des curiosités que je vous propose. Le f. Attiret y donne une description assez exacte d'Yven-ming-yven, et le P. Amyot, celle de la fête célébrée en l'honneur de l'impératrice-mère". La description du F. Attiret dont parle l'abbé Viguier est celle donnée dans la lettre à d'Assaut du 1^{er} novembre 1743 (*Lettres édif.*, éd. du Panthéon littéraire, III, 786—795); elle est antérieure à la construction des palais „européens" du Yuan-ming-yuan. Quant à la lettre du P. Amiot, elle est du 20 octobre 1752 (*Lettres édif.*, même éd., III, 832—841). Le 11 janvier 1770, Cochin écrivait à Marigny: „Les Effets qui vous sont proposés ne sont point des desseins du P. *Attiret*, qui d'ailleurs étoit un médiocre dessinateur, mais des gravures faites d'après ses desseins. Elles auront du moins le mérite de l'Exactitude et les manuscrits qui y sont joints peuvent être curieux. Le Prix que lon en demande ne me paroist point exorbitant, mais cette curiosité sembleroit convenir davantage à la Bibliothèque du Roy qu'au Depost des Bâtimens". Le 4 [lire 14?] janvier 1770, on répondit en conséquence à l'abbé Viguier de s'adresser plutôt „à M. le Comte de St Florentin qui a la Bibliothèque du Roy sous ses ordres ou à M. Bignon qui en est le bibliothécaire". Si Marigny s'étoit trompé en croyant qu'il s'agissait de dessins d'Attiret, Cochin faisait erreur à son tour en admettant que les gravures étoient faites d'après des dessins d'Attiret. En outre, rien n'indique dans la lettre de Viguier que les albums qu'il proposait fussent en partie des manuscrits, comme l'admet Cochin. Ce serait cependant possible s'il s'agissait bien des fêtes de 1751 (telle est la date véritable), car elles ne devoient pas encore être gravées en 1770, et on sait qu'on en avait envoyé en France au moins un exemplaire peint. Mais on ne voit pas pourquoi ce coûteux cadeau serait allé à l'abbé Viguier, et je montrerai plus loin que le second ouvrage possédé par l'abbé Viguier étoit sûrement l'album gravé représentant les fêtes du 60^e anniversaire de K'ang-hi, en 1713, et non celui des fêtes du 60^e anniversaire de l'impératrice-mère en 1751. Je ne sais si l'abbé Viguier s'adressa à la Bibliothèque du Roi; s'il le fit, la négociation ne dut pas aboutir, car la Bibliothèque Nationale, ni aux manuscrits, ni aux estampes, ne paraît renfermer aucun album répondant aux indications de la lettre de 1770 et qui soit entré vers cette époque dans les collections.

pour l'exécution d'une planche qu'ils devaient faire « tout leur possible » pour livrer en octobre 1768, sauf Saint-Aubin, qui, chargé de graver le dessin du P. Jean Damascène, avait jusqu'à novembre 1768 ¹⁾).

Les douze autres dessins arrivèrent en juillet 1767 ²⁾); ils étaient accompagnés d'une lettre du Conseil de Direction de la Compagnie des Indes à Canton, en date du 10 janvier 1767, dont on trouve aux Archives Nationales l'extrait suivant; ³⁾

Nous Vous Envoyons, M.M. Douze nouvelles Estampes ou sont représentées Les Victoires de L'Empereur de la Chine, Ces Douze Estampes sont renfermées quatre à quatre dans trois petites Boettes de Calice qui seront réparties sur les 3. V^{aux} Le Berryer et Le Penthievre vous en porteront chacun une, Le Duras aura La troisième. Le Conseil de la précédente Expédition vous en Envoya de pareilles, où du moins dans le même genre L'année dernière. Nous Vous prions, M.M. de prendre les précautions les plus sûres pour qu'elles soient faites dans le tems prescrit. L'honneur d'avoir Eté choisis entre les autres nations pour décorer Le Palais de Sa Majesté Impériale est assurément très flateur, mais il nous expose à des Embaras que nous eussions été plus aise d'Eviter. La route étant faite, nous avons Eté obligés de la suivre. nous tachons seulement de ne pas nous compromettre en ne déterminant point de terme pour L'Exécution où du moins en exigeant un terme si long qu'il ne Soit pas possible de manquer à nos engagements.

La Priere que nous vous faisons icy est d'autant plus juste et d'autant plus digne de votre attention qu'elle ne nous regarde pas personnellement; ce n'est pas nous qui Souffririons de votre peu d'Exactitude, mais Elle pourroit Entrainer La ruine de vos principaux marchands et par contrecoup rejaillir infailliblement sur La Compagnie./.

Comme on le voit, le grand souci des agents de la Compagnie des Indes était qu'un retard dans la livraison des planches ne

1) Arch. Nat., 0¹1924 (2), n^o 6—10; ce sont les originaux des soumissions.

2) Cordier, *Les Conquêtes*, p. 10. Cette date, donnée dans une lettre de Bertin de 1769, est cependant un peu surprenante, car ce n'est que le 20 septembre 1767 que les Directeurs de la Compagnie des Indes avisent le marquis de Marigny de l'arrivée des 12 dessins; ils les lui envoyaient sans doute en même temps que la lettre, car le 21 septembre, Marigny leur accuse réception des 12 dessins placés en trois caisses (on va voir qu'ils avaient été en effet chargés sur trois vaisseaux différents); cf. Arch. Nat., 0¹1924 (2), n^o 2 et 15.

3) Arch. Nat., 0¹1924 (2), n^o 4.

mécontentât l'Empereur et n'attirât aux hannistes des difficultés avec les autorités de Canton. Mais, malgré toutes les recommandations, le retard se produisit et fut de plusieurs années. Déjà lors des soumissions aux quatre premières planches, au lieu de la date de novembre 1767 qui était indiquée par la lettre de la Compagnie des Indes de décembre 1766, on avait dû se borner à demander aux artistes de faire «tout leur possible» pour livrer leur travail en octobre et novembre 1768¹⁾. Ce délai même fut insuffisant, et deux planches seulement étaient complètement achevées le 17 décembre 1769. Encore ne furent-elles pas expédiées immédiatement, car une lettre du P. Benoist de la fin de 1773 montre qu'aucune des planches n'était arrivée en Chine avant un premier lot de sept planches qui parvint à Pékin au début de décembre 1772²⁾. Je n'ai retrouvé les soumissions que pour 11 des 12 planches du second envoi; 2 sont du 2 décembre 1767³⁾, 8 du 1^{er} février 1768⁴⁾, 1 du 26 mars 1768⁵⁾. Le travail se prolongea sept ans; les dernières quittances sont de la fin de 1774⁶⁾. Je ne sais si des gravures étaient par-

1) Dans sa lettre à Cochîn du 19 avril 1767, le marquis de Marigny insistait pour que les graveurs eussent fini fin 1768 alors qu'eux mêmes disaient qu'il leur fallait jusqu'à fin 1769, et le marquis ajoutait qu'„une année de retard peut ôter à la France l'avantage de faire parvenir son ouvrage la première” (cf. Monval, *Les Conquêtes*, p. 151—152). Mais la France seule avait reçu commande, et par suite le sens de cette dernière phrase m'échappe.

2) *Lettres édifiantes*, éd. du „Panthéon Littéraire”, IV, 222; et la lettre parallèle du 16 novembre 1773 à Bertin publiée par M. Cordier (partiellement dans *Les Conquêtes*, p. 16—18; intégralement dans *T'oung Pao*, 1917, 341—349). Un passage de *T'oung Pao*, 1917, p. 343, montre que les trois lettres reproduites l'une après l'autre dans les *Lettres édifiantes*, et dont la première était du 4 novembre 1773, étaient adressées au P. du Gad, ancien supérieur de la mission française de Chine. Les *Lettres édifiantes* ne donnent pas les dates exactes des 2^e et 3^e lettres; elles paraissent être de la fin de cette même année.

3) Arch. Nat., 0¹1924 (2) n^o 19.

4) Arch. Nat., 0¹1911 (4) n^{os} 18 à 23.

5) Arch. Nat., 0¹1924 (2) n^o 21.

6) Et non de janvier 1774 comme l'a dit M. Monval (*Les Conquêtes*, p. 154) et comme M. Cordier l'a répété d'après lui (*Les Conquêtes*, p. 11). C'est ce qui résulte d'une lettre de Cochîn du 6 décembre 1774, insistant pour le règlement du compte des graveurs. Cette lettre contient en outre le passage suivant: „Les planches de la Chine sont livrées, les estampes imprimées, le dernier envoi se fait dans deux ou trois jours”.

venues en Chine en 1773. En tout cas un nouveau lot de trois caisses parvint à Macao sur le *Superbe* le 29 août 1774¹⁾. Les dernières planches et épreuves, expédiées de Paris en décembre 1774, ne purent parvenir en Chine avant le milieu de 1775. Pour faire patienter l'empereur, le P. Benoist lui expliquait que « les premières planches ayant été exécutées, le Ministre jugeant que quelque délicat que fut le burin, l'espèce de gravure qu'on avoit employée ne seroit peut-être pas du gout d'ici, il aima mieux sacrifier ces premières Planches et les faire recommencer dans un goût qu'il désigna lui-même... »²⁾ Je ne trouve rien de pareil dans les dossiers des Archives Nationales³⁾.

* * *

Les acomptes et paiements étaient effectués aux graveurs par le Trésor au moyen de sommes que la Compagnie des Indes mettait à sa disposition. Mais la Compagnie des Indes elle-même ne faisait ces versements, au moins en principe, que pour le compte de l'empereur de Chine, entendez des marchands hannistes de Canton qui eurent sûrement, en dernière analyse, à supporter seuls les frais de la commande impériale⁴⁾.

On a vu que l'édit du 13 juillet 1765, en prescrivant que la gravure des planches se fit en Europe, ordonnait que « le prix de

1) Cordier, *La France en Chine*, p. 38, 60.

2) *Lettres édifiantes*, IV, 209; Cordier, *Les Conquêtes*, p. 17; *T'oung Pao*, 1917, p. 346. Cette conversation entre K'ien-long et le P. Benoist eut lieu au cours des séances où le frère Panzi peignait le portrait de l'Empereur, c'est-à-dire dans les premiers mois de 1773. Mais alors on comprend mal que le P. Benoist n'y fasse aucune allusion à l'arrivée des sept premières planches qui, d'après le témoignage même de sa lettre, étaient arrivées à Pékin dès le début de décembre 1772.

3) Il faut toutefois se rappeler que le P. Benoist possédait au sujet de l'exécution et du tirage des gravures un mémoire écrit par Cochin en 1769 et qui parvint à Pékin en 1770; or nous ne savons pas tout ce que contenait ce mémoire, sur lequel je reviendrai plus loin.

4) M^{sr} Favier, *Péking* (Pékin, 1897, g^d in-4), p. 215, se trompe absolument en disant que les planches furent gravées „aux frais de Louis XV”.

cet ouvrage soit payé sans aucun retardement», et le contrat des hannistes de 1765 mentionne le versement immédiat de «5.000 taëls à titre d'arrhes», en pièces d'argent. En outre, le *Mémoire* rédigé dans les bureaux de Bertin à la fin de 1766 dit que l'Empereur «a fait delivrer aux préposés de la Compagnie une somme de seize mille taëls (le taël vaut 7^l 10^s ce qui fait une somme de 112.800^l)»¹). Les indications utilisées ici par les bureaux de Bertin ont dû parvenir en même temps que les premières planches; il faut donc qu'entre le contrat de 1765 et le départ des vaisseaux au début de 1766, il y ait eu un nouveau versement des hannistes. Mais la question est encore compliquée par une entrée dans les comptes du comptoir de la Compagnie des Indes à Canton, où on lit au compte «passif» du comptoir:²)

Piastres

« Pour dépôt fait par le Cong-hang en 1765 et 1766
à la Caisse de ce Comptoir pour l'exécution des gravures
représentant les *Victoires de l'Empereur de la Chine*
20000 taëls faisant la piastre à 7^m 1^c 8 caches, au Passif 27.855²/₁₆. »

Il semblerait donc qu'après le premier versement de 5000 taëls et un second de 11.000, les hannistes eussent encore versé en 1766 une troisième somme de 4000 taëls. Il n'y a pas à douter en tout cas du chiffre total de 20.000 taëls attesté par les comptes du comptoir de Canton. Nous arrivons ainsi, pour les sommes versées par les hannistes, en 1765 et 1766, à un total de 150.000 livres, aussi bien en nous tenant à l'équivalence de «7^l 10^s» au taël

1) Ce passage du *Mémoire* a été reproduit sans observation par MM. Monval (*Les Conquêtes*, p. 150) et Cordier (*Les Conquêtes*, p. 6), mais le calcul des commis de Bertin, qui supposerait 200 sols à la livre, est faux dans les termes où il nous parvient. A 7^l 10^s le taël, on aurait, pour 16.000 taëls, 120 000 livres. Si le total de 112.800 livres était exact, il faudrait que, dans le texte original du *Mémoire*, il y eût eu non pas „7^l 10^s“, mais „7^l 1^s“; je montrerai tout à l'heure pourquoi c'est le total que je crois faux; il ne s'agirait donc pas d'une faute de copie, mais d'une erreur originale du *Mémoire*.

2) Cf. Cordier, *La Chine en France au XVIIIe siècle*, p. 14.

qu'indique le *Mémoire* des bureaux de Bertin qu'en partant de la valeur en livres alors admise pour la piastre en Extrême-Orient¹⁾.

Mais il y eut encore d'autres versements effectués par les hannistes après cette date. En 1773, la Compagnie réclamait 50.000 livres aux hannistes en remboursement des sommes payées à Paris et qui n'étaient pas couvertes par les versements de 1765—1766; elle obtint 6.000 piastres le 28 décembre 1773 et resta créditrice des hannistes pour 1200 piastres²⁾. C'est là une comptabilité bizarre, puisque $6000 + 1200$ piastres, soit au total 7200 piastres, font 38.880 livres et non 50.000; ici encore il a dû se glisser quelques erreurs de copie, et le seul chiffre sûr est celui des 6000 piastres reçues en 1773. Lors de l'arrivée des trois caisses du *Superbe* à la fin août 1774, de Robien, contre l'avis du Conseil de Direction, remit aux hannistes les trois caisses contre une reconnaissance de dette de 4000 piastres représentant les 1200 piastres arriérées et les nouvelles dépenses; ces 4000 piastres furent effectivement versées par les hannistes le 12 janvier 1775³⁾. La dernière expédition de gravures, parvenue au milieu de 1775, ne donna pas lieu à une nouvelle note de frais de la Compagnie. Tout était donc réglé quand Vauquelin, nommé en 1776 au poste de consul qu'on créait alors à Canton, s'avisa d'exiger des hannistes et obtint d'eux, « en nautissement des sommes qui pourraient être dues pour solde des gravures représentant les *Victoires de l'Empereur de la Chine* » une

1) L'équivalence de la piastre à 0.71 (et une fraction) du taël est conforme à ce que les comptes anciens nous font connaître. En ce qui concerne la valeur de la piastre en livres, les comptes du comptoir de Canton montrent qu'on calculait alors la piastre à „108 sols”, soit 5 livres 8 sols (cf. Cordier, *La France en Chine*, p. 94—95, 98—99, 106—107). Or 27855 piastres $\frac{2}{16}$, à 5 livres 8 sols la piastre, font 150.417 livres 67, et puisque ces 27855 piastres $\frac{2}{16}$ représentent 20.000 taëls, correspondent à une valeur de 7^l 10^s au taël et non de 7^l 1^s; dans le *Mémoire* des bureaux de Bertin, il y a donc une erreur de calcul, et on ne doit pas songer à une erreur de copie.

2) Cf. Cordier, *La France en Chine*, p. 31, 32, 61, 105.

3) *Ibid.*, p. 47, 60—62, 105.

soumission de 10.000 piastres, sur laquelle 2000 piastres lui furent versées comptant; cette somme de 2000 piastres, ou 10800 livres, figure à l'état de caisse de Vauquelin daté du 1^{er} janvier 1779. Le 20 décembre 1779, Vauquelin se faisait délivrer un nouvel acompte de 3.000 piastres, soit 16.200 livres, qui figure à ses états de caisse du 1^{er} janvier 1780 et du 31 décembre 1780; il employa les 5.000 piastres aux besoins du consulat. Vauquelin mourut le 23 septembre 1782, mais dès le 3 février de cette même année, Joly de Fleury, trouvant inique la réclamation de 10.000 piastres formulée par Vauquelin, insistait à Paris pour qu'on reversât le plus vite possible aux hannistes les 5.000 piastres qu'on avait exigées d'eux indûment¹⁾. La restitution eut sans doute lieu en 1783²⁾.

Si on ajoute aux 150.000 livres de 1765 — 1766 les 10.000 piastres, soit 54.000 livres de 1773 et 1775, on voit que les hannistes ont payé pour les gravures 204.000 livres. D'autre part, à Paris, chaque graveur reçut 10.000 livres par gravure, sauf Prevost qui pour la première planche, la plus chargée, de Sichelbart, eut 11.000 livres, et Choffard qui soumissionna à deux gravures pour un prix global de 15.000 livres. Les graveurs reçurent donc 156.000 livres. D'autre part Cochin, «directeur» de l'entreprise, et directeur effectif puisqu'il retoucha fort certaines planches, fut rémunéré de son travail dans des conditions dont le détail nous échappe³⁾. Un état conservé dans la liasse 0¹1924 (2) des Archives Nationales totalise à 168.000 livres environ les dépenses déjà effectuées en janvier 1774. On trouve encore trace de 15.000 à 20.000 livres de dépenses après cette date. Qu'on y joigne les frais d'impression des dernières planches, ceux d'emballage, d'expédition, et on ne sera pas loin, en somme, des

1) *Ibid.*, p. 94, 95 (où 18.800 livres est une faute d'impression pour 10.800), 98, 99, 105, 107, 111, 125—126, 136.

2) *Ibid.*, p. 259.

3) C'est ainsi que Cochin reçut à ce titre 800 livres à la fin de juillet 1774 (Arch. Nat., 0¹1912 [5], n^{os} 80 et 82.

204.000 livres que la commande de K'ien-long coûta effectivement aux hannistes de Canton ¹).

*
* *

On a dit généralement qu'il ne fut tiré en France que cent exemplaires des plauches; c'est en effet ce qu'on lit dans la notice jointe à la série réduite par Helman: «Cet Ouvrage ne fut entièrement terminé qu'en 1774, et les Planches avec cent Exemplaires qu'on en tira, furent envoyés à la Chine; il n'en fut réservé qu'un très-petit nombre pour la Famille Royale et la Bibliothèque du Roi, ce qui a rendu cette suite de la plus grande rareté» ²). Mais cette fois encore la notice de Helman doit faire erreur.

D'abord, il faut mettre hors de compte les exemplaires qui restèrent en France. Quel que fût le nombre final du tirage demandé par l'empereur de Chine, il est en effet bien évident qu'il fallait lui envoyer ce nombre d'exemplaires intégralement. Les exemplaires restés en Europe étaient donc sûrement tirés en surnombre ³). Il semble qu'au début, l'entourage du marquis de Marigny ait pensé se servir assez largement. Le frère aîné d'Attiret, ayant appris à Dôle qu'on allait graver à Paris des dessins de son frère, s'adressait à Marigny dès le 26 octobre 1769, et le marquis, dans sa réponse du 10 novembre 1769, était loin de le décourager: «Quant à l'envie que vous avez de posséder un exemplaire de la gravure de ces dessins, il n'est pas possible de la remplir sitôt, attendu qu'il est essentiel, pour les intérêts du commerce de la nation, qu'il n'en

1) En dehors des gravures elles-mêmes, on avait décidé d'abord de graver à part un encadrement, où une large place aurait été faite aux fleurs de lys; je ne sais par suite de quelles circonstances ce projet fut abandonné. Cf. à ce sujet, Monval, *Les Conquêtes*, p. 151—152, reproduisant la lettre du marquis de Marigny à Cochin du 19 avril 1767; la minute de cette lettre est dans O¹1924 (2); une copie est dans O¹1116, fol. 233—238 (dans cette copie, l'encadrement est qualifié de „nécessaire”, au lieu que la minute a correctement „accessoire”).

2) Cf. Cordier, *La France en Chine au XVIII^e siècle*, p. 16.

3) Je diffère sur ce point de Cordier, *Les Conquêtes*, p. 16.

paroisse aucun en Europe que lorsque l'envoy complet des gravures et des planches aura été fait, ce qui doit encore tarder environ deux ans. Lorsque les vaisseaux chargés de cet envoy seront partis, je verrai volontiers à vous procurer cette satisfaction.» J. B. Attiret revient à la charge en 1770, puis au début de 1771, et, le 6 février 1771, Marigny lui répond encore: « Il sera réservé au surplus quelques exemplaires de ces gravures pour rester en Europe, et je vous en ferai avec plaisir garder un de chacune des planches dont le feu P. Attiret a fait les desseins »¹). Mais, en 1772, la note change. A une nouvelle lettre d'Attiret aîné, Marigny répond le 7 décembre 1772 qu'il n'est pas encore sûr que les vaisseaux emportent encore toutes les gravures cette année, et il ajoute: « Je ne puis même vous cacher que par de nouveaux arrangemens avec la Compagnie des Indes, il est fort douteux qu'il en reste en Europe d'autres exemplaires que quelques uns pour le roy et ses ministres [;] il ne m'est pas possible en ce moment de vous marquer rien de plus positif.» Attiret n'en fit pas moins une dernière tentative le 24 juillet 1775. Le comte d'Angiviller, qui avait succédé à Marigny dans la Direction générale des Bâtimens, lui ôta tout espoir par cette lettre du 15 août 1775: ²)

Lorsque M. de Marigny, Monsieur, vous fit esperer le don des estampes gravées d'après les dessins du P. Attiret votre frere, il avoit lieu de croire que s'il restoit en Europe quelques unes de ces estampes, elles lui seroient remises pour en faire la distribution. Mais les choses ayant changé sous le ministère de M. l'abbé Terray, il m'est impossible de vous procurer la satisfaction à laquelle vous aspirez depuis tant d'années. Il faudroit vous adresser on à M. le con-

1) Dans cette lettre de 1771, J. B. Attiret demandait en outre à Marigny de lui obtenir de l'empereur de Chine un secours à raison des services rendus à la Cour de Pékin par son frere. Le marquis lui répond qu'il croit la chose possible, mais qu'Attiret doit s'adresser à la Compagnie des Indes qui a seule contact direct avec les autorités chinoises.

2) La correspondance d'Attiret l'aîné avec Marigny et Angiviller se trouve aux Arch. Nat., 0¹1924 (2), n^{os} 43 et 44; 0¹1911 (5), n^{os} 176 et 177; 0¹1912 (2), n^{os} 9, 10, 17, 35; 0¹1912 (3), n^{os} 138 et 144; 0¹1913 (2), n^{os} 148 et 160. La lettre d'Angiviller a déjà été reproduite, sans indication d'origine, par Roger Portalis et Henri Béraldi, *Les graveurs du XVIIIe siècle*, Paris, in-8, t. II [1881], p. 392.

troleur general ou a la compagnie des indes. Mais comme il interesse fort pour cette compagnie qu'aucune de ces estampes ne reste en Europe (car l'empereur de la chine l'a recommandé fortement et il y iroit peut-être pour elle de se voir fermer les ports de cet empire) elle vous repondra surement qu'il n'en a point resté; et cela est fort probable. — je n'en ai point moi meme qui ait [*sic*] donné les premiers ordres pour l'entreprise, ce qui probablement diminuera votre sensibilité sur cette privation.

Le comte d'Angiviller venait cependant de faire à ce même moment une tentative afin d'obtenir de l'abbé Terray quelques exemplaires des gravures pour lui-même. Nous connaissons cette tentative par un « Mémoire » assez amer à l'adresse de l'abbé Terray et qui avait été établi dans les bureaux d'Angiviller le 24 juillet 1775. En voici le texte: ¹⁾

En 1767. Les vaisseaux de Chine apportèrent en Europe quatre desseins representant les Conquêtes, Victoires et Triomphes de l'Empereur de la Chine, *Kien-Lung*, sur une nation Tartare qui s'étoit révoltée; et ils furent suivis peu après de 12 autres pour être gravés. L'adresse de la lettre du P. *Castiglione*, Premier Peintre de l'Empereur, étoit au *Président de la sculpture* en France, pour qu'il ordonnât la gravure de ces desseins par les meilleurs artistes en cuivre, ce dont la ville de Canton devoit faire les frais par les mains du Président du Bureau du Commerce *Pan-kei-koua*.

M. Bertin, sous les ordres de qui étoit à lors la Compagnie des Indes, ne crut pas que cette adresse put regarder autre personne que M. de Marigny et lui renvoya la lettre du P. *Castiglione*, ainsy que les desseins. Ce fut en conséquence M. de Marigny qui, après avoir pris les ordres du Roy, fit le choix des artistes à qui l'exécution de ces gravures seroit confiée; il régla le prix de chacune et chargea M. Cochin de la Direction générale de l'entreprise.

Lorsqu'il y eut un certain nombre de ces Estampes terminées elles furent présentées au Roy. Cette presentation eut du naturellement etre faite par M. de Marigny, l'entreprise s'exécutant sous ses ordres. Mais M. l'abbé Terray, sur le prétexte que la Compagnie des Indes, qui étoit sous ses ordres, faisoit, ou avançoit les fonds de l'Entreprise, s'empara de cette presentation. M. de Marigny ne crut pas devoir s'y opposer ou s'en plaindre par menagement pour un Ministre dont il avoit besoin à chaque moment.

M. le Comte d'Angiviller auroit pu, par les raisons exposées ci-dessus, aspirer à faire la presentation au Roy des dernières estampes, mais elle s'est faite avec tant de précipitation qu'il n'a pas même eu le temps de représenter

1) Arch. Nat., O¹1913 (2), n^o 140.

à cet égard ses droits à Monsieur Le Contrôleur Général, de l'amitié duquel il a lieu de croire qu'ils eussent été écoutés.

Mais il croit devoir avoir l'honneur de lui observer, que l'Entreprise ayant été achevée sous ses ordres, on ne peut du moins lui refuser quelques exemplaires de la suite de ces gravures, dont certainement la Compagnie des Indes a retenu au moins un petit nombre d'exemplaires, et dont la distribution eut du naturellement le concerner. Il est juste aussi que M. de Marigny qui dans le temps a donné ses soins pour que l'entreprise fut exécutée parfaitement au gré des Chinois, en ait une suite.

Au reste on n'ignore pas que ce petit nombre d'exemplaires réservés en Europe ne peut être distribué qu'avec ménagement, et après un certain temps écoulé, afin que l'on ne sache point en Chine qu'il en a resté dans ce Pays-ci; Ce qui, selon le Gouvernement paternel de la Chine, pourroit valoir la Bastonnade à M. *Pan-kei-koua*. Mais Monsieur le Contrôleur General sera sans doute Tranquille sur l'usage que M. Le Comte d'Angiviller fera de ce don.

En marge de cette copie du mémoire, un secrétaire a écrit: « M. le comte m'a dit que M. le contrôleur général lui feroit donner quelques exemplaires des gravures de la Chine. » Mais la phrase finale de la lettre écrite trois semaines plus tard à J. B. Attiret donne à penser que le comte d'Angiviller s'était mépris sur les intentions de l'abbé Terray ¹).

D'autres furent-ils plus heureux que le comte d'Angiviller? Nous l'ignorons. Il y eut toutefois quelqu'un qui reçut alors un exemplaire des gravures: c'est Bertin. Bertin s'était adressé à ce sujet à Marigny dès 1771, et nous savons par une note d'un de ses secrétaires, Chompré ou Parent, que, le moment venu, il obtint satisfaction ²). Les exemplaires conservés en Europe et aujourd'hui connus sont peu nombreux. Brunet indique les prix atteints par quelques exemplaires passés en vente publique au XIX^e siècle. On connaît aujourd'hui un exemplaire à la Bibliothèque Nationale, un

1) On sait que le privilège de la Compagnie des Indes avait été suspendu en 1769, et qu'en 1770 avait commencé une liquidation qui n'était pas encore achevée lors de la Révolution. L'abbé Terray, contrôleur général des finances, avait la haute main sur cette liquidation.

2) Cf. Cordier, *La Chine en France*, p. 59; *Les Conquêtes*, p. 12 et 16. La lettre de Bertin de mai 1771 est en outre mentionnée dans Arch. Nat., 0¹1912(2), n^o 35.

autre à la Mazarine; un troisième, donné à Necker par Louis XVI, orne les murs du château de Coppet¹⁾. Il y a environ 25 ans, un exemplaire vint aux mains de M. Henry Hymans²⁾. Quelques autres se trouvent sûrement encore en circulation³⁾. Voilà pour les exemplaires tirés en surnombre et qui restèrent en Europe au XVIII^e siècle.

Abstraction faite de ces exemplaires, combien en fut-il envoyé réellement à l'empereur de Chine?

L'édit du 13 juillet 1765, transmis en traduction par Castiglione, est en apparence formel: «Je désire... qu'après avoir tiré cent exemplaires de ces estampes sur la planche de cuivre, ces cent exemplaires et les Planches me soient renvoyés.» Mais le contrat des marchands hannistes, dont nous avons l'original chinois et qui, partout ailleurs, est un reflet fidèle de l'édit du 13 juillet, dit de son côté à propos des quatre premières planches, avec une précision qui exclut tout soupçon d'inadvertance dans la rédaction: «La gravure étant achevée, pour chaque planche on tirera 200 exemplaires sur bon papier résistant, soit en tout 800 feuilles, qui, avec les planches de cuivre, seront divisées [en deux lots] et chargées sur deux vaisseaux pour être rapportées; chaque vaisseau devra porter 2 planches de cuivre et 100 exemplaires de chaque gravure, soit en tout, 400 feuilles.» De son côté, le *Mémoire* établi à la fin de 1766 dans les bureaux de Bertin porte: «L'Empereur demande que les quatre Planches gravées sur cuivre lui soient envoyées, avec 200 épreuves de chaque Planche.» Ce *Mémoire*, qui ne s'inspire sûrement pas du décret ni de la note annexe de Castiglione, ne repose pas non plus sur le contrat de 1765 puisqu'il indique un versement

1) Cordier, *La Chine en France*, p. 56.

2) Cf. H. Hymans, *Une phase de l'histoire de l'art en Chine*, dans *Bulletin* de l'Acad. Royale d'archéol. de Belgique, 5^e série, I [1898], p. 55—72.

3) La librairie E. Nourry a vendu en 1919 (Cat. n° 134, n° 542), pour 100 francs, un exemplaire des «Victoires et Conquêtes»; mais, malgré l'indication du catalogue, je soupçonne qu'il s'agissait de la réduction de Helman.

de 16.000 taëls au lieu des 5.000 mentionnés au dit contrat ; le chiffre de 200 exemplaires de chaque gravure était donc vraisemblablement répété dans une autre note du début de 1766, émanant du Conseil de Direction de la Compagnie à Canton, et qui n'a pas été retrouvée.

Tout bien considéré, je crois vraisemblable que les hannistes, d'accord peut-être avec les autorités de Canton, aient ici modifié volontairement le nombre d'exemplaires indiqué dans l'édit du 13 juillet. Il fallait toujours envisager la perte possible d'un navire. Or, avec le contrat des hannistes, même si un navire disparaissait, l'autre apportait les 100 exemplaires exigés par K'ien-long ; l'empereur avait satisfaction. Si les deux navires parvenaient à bon port, on en serait quitte pour garder à Canton ou pour détruire les 100 exemplaires en surnombre.

Mais faut-il admettre qu'après coup on s'avisait en France du contenu même de l'édit du 13 juillet, et que, contrairement au contrat conclu avec les hannistes, on ne tira que cent exemplaires comme le dit Helman ? En aucune façon, et un document important, dont je ne sais pourquoi, à l'exception de M^{gr} Favier et de M. Hymans, on n'a pas fait état jusqu'ici, va nous montrer qu'à la fin de 1770, l'empereur sanctionna précisément le chiffre de 200 épreuves indiqué dès 1765 par le contrat des hannistes.

A la fin de 1769, deux gravures seulement étaient prêtes ; encore n'en envoya-t-on alors en Chine ni les planches ni aucun tirage. En leur place, Cochin adressa au P. Benoist, supérieur de la mission de Pékin, un mémoire dont il demandait que le texte fût soumis à l'empereur de Chine. De ce mémoire perdu, les lettres du P. Benoist à Bertin, récemment publiées par M. Cordier, font mention à deux reprises. Dans une lettre du 25 novembre 1770, le P. Benoist explique que les mandarins de la Cour n'acceptent pas en principe de se mêler d'une affaire qui a été confiée par l'Empereur à ceux de Canton ; or c'était le cas pour la gravure des seize dessins des

Conquêtes, ou, comme il les appelle plus exactement, des *Victoires*. Voici ce que dit à leur propos le P. Benoist: 1)

C'est en conséquence de cette manière d'agir qu'observe ici la Cour, que les démarches que je viens actuellement de faire pour les Estampes des *Victoires* ont été inutiles. Par le même ordinaire par lequel sont venues les lettres de V. G. j'ai reçu de Mrs. du Conseil de la Compagnie des Indes à Canton, le mémoire de M. Cochin sur lequel ces Mrs. me témoignent souhaiter ardemment que je leur communiquasse les intentions de la Cour: quoique je n'ignore pas les usages de la Cour de Pe King: néanmoins comme ce mémoire m'avoit été adressé directement et que en retardant d'en instruire la Cour et en renvoyant l'affaire au douanier de Canton, c'étoit s'exposer à retarder au moins d'une année les planches et les Estampes des *Victoires*, j'ai cru que je pouvois faire ici quelques tentatives. La lettre de Mrs. du Conseil et le Mémoire de M. Cochin étoient arrivés très à propos, deux jours avant le retour de Sa Majesté de son Voyage de Tartarie. Dans l'absence de l'Empereur il n'auroit pas été possible de rien tenter. Mon premier soin a donc été d'employer les deux jours qui me restoient à traduire en chinois les sages réflexions de M. Cochin. J'avois travaillé à une nouvelle édition des cartes de l'empire en cent quatre feuilles, dont l'Empereur a fait graver les planches sur cuivre 2). Je me suis encore chargé bien malgré moi et uniquement pour me rendre aux vives sollicitations qu'on m'a faites de veiller à l'impression de ces nouvelles planches. Je dis bien malgré moi parce que ce n'a été qu'après avoir représenté que jamais je ne m'étois occupé de cette espèce de travail, que je n'avois point d'autres secours que ceux que peuvent donner quelques écrits que nous avons sur la manière d'imprimer les Estampes, mais qui ne donnent pas l'exercice et la pratique sans lesquelles il est moralement impossible de réussir. Quoique ces planches soient infiniment plus faciles à imprimer que ne le peuvent être des planches aussi délicates que le seront celles des *Victoires* auxquelles un artiste aussi habile que M. Cochin aura apporté tous ses soins: néanmoins les difficultés de la part du papier, de l'huile, du noir, de l'essuy des planches, soit avec le chiffon, soit avec la paume de la main, et bien d'autres que je suis continuellement témoin qu'éprouvent nos ouvriers du Palais, je les avois exposées dans mon mémoire pour confirmer les observations de M. Cochin. Hier, 24 novembre, je me rendis à deux lieues de Pe King dans la Maison de Plaisance où l'Empereur passe la plus grande partie de l'année et où il devoit se rendre à son retour de Tartarie. Sa Mté y arriva effectivement vers les onze heures

1) *T'oung Pao*, 1917, 337—340.

2) Je ne parlerai pas ici des travaux cartographiques du P. Benoist. C'est une question que je compte reprendre prochainement dans une étude d'ensemble sur l'œuvre cartographique de l'ancienne mission jésuite en Chine.

du matin. Après avoir consulté avec nos deux Missionnaires peintres qui restent encore des quatre qui ont dessiné les Estampes des Victoires ¹⁾, afin qu'ils fussent en état de répondre et de m'appuyer en cas de besoin, je vis en présence des Eunuques les deux Mandarins qui ont présidé à l'envoi des Estampes et leur présentai mon mémoire. Ils parurent bien surpris que cette année il ne fut venu aucune planche, pas même aucune épreuve de celles que je leur disois être faites. Après bien des conférences et des explications, ils me dirent que je ne devois pas ignorer que Sa Majesté avoit confié au Chef des Douanes de Canton le soin de faire graver en Europe les 16 desseins des Victoires et par conséquent ils ne pouvoient plus s'en mêler, ni faire à ce sujet aucune démarche sans la participation du Chef des Douanes à qui Sa M. auroit peut-être donné quelques ordres particuliers qu'ils ignoroient; que ce Chef des Douanes de Canton n'auroit pas manqué de s'informer des Européens qui avoient été chargés de faire graver les desseins des Victoires et de sçavoir d'eux en détail où en étoit l'ouvrage et en conséquence auroit averti Sa Majesté; que je devois sçavoir souhaiter que tout alla par les voies ordinaires; qu'ainsi je n'avois qu'à écrire à Messieurs nos François de s'adresser immédiatement au douanier de Canton et de prendre avec lui des arrangements sur tout ce qui regarde les Planches et les Estampes des Victoires, et que personne ne pouvoit s'en mêler ici. Comme j'insistois sur ce que si la chose ne se régloit pas ici et qu'elle fut renvoyée à Canton, les Vaisseaux de France devant partir dans peu, c'étoit s'exposer à retarder au moins d'un an l'envoi des planches et des Estampes; ils m'ont répondu qu'ils faisoient leur devoir et ne pouvoient agir autrement que par conséquent eux et moi devons être tranquilles.

Voilà, Monseigneur, ce qui se passa hier au Palais: aujourd'hui j'en donne avis à Mrs. du Conseil résidant à Canton et les engage de s'adresser promptement au douanier de qui ils ont accepté la commission de faire exécuter les gravures que demande Sa Majesté. Il n'y a que lui seul qui puisse les déterminer sur le party qu'ils ont à prendre, or je doute qu'il consente à ce que chaque planche on en imprime mille exemplaires, surtout si cela doit retarder l'arrivée des planches. Actuellement qu'on imprime le recueil de la Carte de l'Empire en cent quatre feuilles, Sa Majesté n'a ordonné à en tirer que cent exemplaires, après quoi les planches de cuivre seront renfermées. . . .

Dans une autre lettre à Bertin, en date du 16 novembre 1773, le P. Benoist disoit entre autres choses: ²⁾

Vous avez sçu, Mr., comment il y a trois ans est parvenue entre les mains de l'Empereur la traduction du mémoire raisonné dans lequel M. Cochin détaille

1) Ces deux survivants étoient les PP. Sichelbart et Jean Damascène.

2) *T'oung Pao*, 1917, p. 347.

les difficultés qu'il doit y avoir ici à imprimer des gravures aussi fines et aussi parfaites que le sont les planches des Victoires. . . .¹⁾

De ces lettres du P. Benoist, il résulte que, dans son mémoire de 1769, Cochin, exposant les difficultés qu'on aurait à tirer en Chine de nouvelles épreuves des estampes, proposait qu'il en fût tiré en France 1000 exemplaires. Ces lettres du P. Benoist n'ont été publiées qu'en 1917, mais d'autres détails, et plus précis, se trouvent dans une lettre du P. Benoist au P. du Gad, écrite sans doute à la fin de 1773, et qui a été insérée dès le XVIII^e siècle dans la collection des *Lettres édifiantes* (t. XXIV, 1781). Voici le passage qui concerne les seize estampes :²⁾

Ce fut tandis qu'on étoit occupé à tirer ces exemplaires [de la carte de Chine en 104 feuilles] que messieurs du conseil françois de Canton m'adressèrent un mémoire dans lequel M. Cochin exposoit les difficultés qu'on auroit à imprimer ici les planches des victoires, tant à cause de la délicatesse de la gravure que pour les autres raisons qu'il détaillait. En conséquence, il proposoit d'en tirer en France un nombre d'exemplaires plus grand que celui que l'empereur avoit demandé; qu'ensuite avec les planches et les estampes qu'on auroit tirées, on enverroit ici du papier d'Europe, les matériaux nécessaires pour la composition du vernis, et un mémoire détaillé de tout ce qui est nécessaire pour réussir dans l'impression de ces gravures. Sur-le-champ je traduis en chinois ce mémoire et le portai au palais du Yuen-ming-yuen, pour le faire parvenir à Sa Majesté qui étoit arrivée de Tartarie, où, suivant sa coutume, elle avoit été jouir du plaisir de la chasse. Mais, comme je m'y étois attendu, les mandarins et les eunuques ne jugèrent point à propos de présenter le mémoire et le placet que j'y avois joint. Ils me dirent qu'il falloit que j'écrivisse à messieurs de Canton, de s'adresser au tsong-tou ou au Directeur des douanes, parce que l'un et l'autre ayant reçu de l'empereur la commission de ces gravures, il n'y avoit qu'eux qui pussent proposer à Sa Majesté les raisons de

1) La lettre du 25 novembre 1770 disait que le P. Benoist n'avait pas pu faire remettre à l'empereur la traduction du mémoire de Cochin, parce que ce mémoire lui était parvenu directement. Mais on va voir que le mémoire fut alors expédié de Canton par la voie régulière des autorités provinciales. Toutefois nous n'avons pas de lettre du P. Benoist à Bertin où il soit question de cette seconde phase de l'épisode.

2) Ed. du « Panthéon littéraire », IV, 222—223. Cette lettre est la troisième de celles que j'ai dit plus haut être adressées au P. du Gad. Elle n'est pas datée, mais paraît être de la fin de 1773. Le P. Benoist mourut d'ailleurs le 23 octobre 1774.

M. Cochin. Et, effectivement, les François, sans attendre ma réponse, s'y étoient adressés; c'est ce qui fit que le tribunal des ministres nous appela, le père Amiot et moi, pour traduire les dépêches arrivées de Canton. La réponse de l'empereur fut qu'on imprimât deux cents exemplaires de chacune de ces gravures et qu'à mesure qu'elles seroient imprimées, on les envoyât promptement ici avec les planches; qu'il n'étoit pas besoin d'envoyer d'Europe ni du papier, ni les ingrédients dont est composé le vernis; et ordre à nous de traduire en notre langue ces intentions de l'empereur.

Cette réponse de l'empereur, avec la traduction que nous avons faite, détaillée suivant ce qu'on nous avoit dit dans le tribunal des ministres, partirent aussitôt pour Canton par un courrier extraordinaire qui arriva en douze jours à Canton. Deux ans après, c'est-à-dire au commencement de décembre 1772, arrivèrent ici sept de ces planches, avec le nombre d'estampes demandé par Sa Majesté qui, les ayant vues et en ayant été très satisfaite, ordonna de tirer ici des épreuves de ces sept planches. Sur-le-champ on m'envoya signifier de la part de Sa Majesté de me rendre au palais pour y consulter sur les moyens qu'il convenoit de prendre pour tâcher de réussir dans un ouvrage si délicat et si difficile. L'impression des cartes avoit eu un heureux succès; mais le burin de cet ouvrage étoit bien grossier en comparaison de la délicatesse du burin des sept planches qu'avoit dirigé un artiste aussi habile que M. Cochin. Pour pouvoir espérer de réussir, il falloit prendre bien d'autres précautions que celles qu'on avoit prises pour imprimer les cartes. Je fis là-dessus un mémoire dans lequel j'exposois les difficultés qu'il y avoit d'imprimer des gravures aussi délicates que le sont celles des victoires; les précautions qu'il falloit y apporter; qu'autrement on s'exposeroit à les gêter et à les rendre inutiles; que la rigueur du froid qu'il faisoit empêchoit qu'on pût actuellement mettre la main à l'œuvre, qu'il falloit attendre que les froids fussent radoucis; qu'en attendant on prépareroit la nouvelle presse et les autres choses qui devoient être employées. Dès que ce mémoire fut fini, les mandarins le firent sur-le-champ parvenir à Sa Majesté, qui consentit que tout ce qui y étoit contenu fût exécuté. . .

Cette lettre du P. Benoist doit faire foi. Puisqu'à la fin de 1770, l'Empereur a demandé qu'on tire 200 exemplaires de chaque planche, et qu'en décembre 1772 on a reçu à Pékin sept planches avec, pour chacune, «le nombre d'estampes demandé par Sa Majesté», il est bien évident qu'on avoit envoyé d'Europe 200 exemplaires de chacune de ces sept planches, et *a priori* on peut être certain qu'il en fut de même pour celles qui suivirent. Helman s'est donc trompé et a induit en erreur ceux qui ont parlé depuis lors de ces estampes

quand il a dit qu'on n'avait tiré en France que cent exemplaires de chacune des planches.

Quant aux nouvelles épreuves des sept planches que l'empereur demandait au P. Benoist de tirer à Péking, elles furent tirées au printemps de 1773. C'est ce qui résulte de la lettre du P. Benoist à Bertin en date du 16 novembre 1773: ¹⁾

... Sa Majesté a été si contente des estampes des Victoires qu'elle a déjà reçues, que dès que les sept planches des Victoires que nos vaisseaux apportèrent l'année dernière furent arrivées à Pe King, elle ordonna qu'on en tirât des épreuves qui lui ont été présentées au mois de juin avant son départ pour la Tartarie; quoiqu'à la vérité ces épreuves ne puissent pas entrer en ligne de compte avec celles qui ont été tirées en France, néanmoins au jugement de tous les Européens qui les ont vues, elles ont réussi beaucoup au delà de ce qu'on s'y étoit attendu.

Comme le P. Benoist est mort le 23 octobre 1774, il ne put pas voir l'arrivée du dernier lot d'estampes à Pékin et si, comme il est pratiquement certain, l'empereur fit aussi tirer de nouvelles épreuves de celles-ci, ce n'est pas lui qui y procéda. ²⁾

1) Cordier, *Les Conquêtes*, p. 18; *T'oung Pao*, 1917, p. 347.

2) M. Cordier a dit (*La Chine en France au XVIIIe siècle*, p. 56): « Ces belles planches, retouchées à diverses reprises par les Chinois ont fourni à Pe-King des tirages plus curieux qu'artistiques ». Je n'ai connaissance de rien de pareil, et je soupçonne qu'il s'est produit ici une confusion entre les seize estampes gravées en France et les séries gravées en Chine dont il va être question maintenant. Nous sommes mal renseignés sur les conditions dans lesquelles se firent les impressions après la mort du P. Benoist. On a vu que, d'après la lettre au P. du Gad de fin 1773, on avait dû, pendant l'hiver de 1772—1773, préparer « la nouvelle presse » pour l'impression des sept premières planches arrivées à Pékin. En 1773, la Compagnie de Jésus fut supprimée; cette suppression fut notifiée officiellement aux Jésuites de Pékin le 15 novembre 1775. Les Lazaristes français reçurent après quelques années la charge de continuer l'œuvre des jésuites de Pékin; ils arrivèrent à Pékin en avril 1785. Parmi eux se trouvait le frère Joseph Paris, « horloger, mécanicien et tourneur » (de Rochemonteix, *Joseph Amiot*, p. 393—394; ce frère est appelé à tort Charles Paris dans *T'oung Pao*, 1916, p. 598, peut-être à la suite de M^{er} Favier, *Péking*, p. 223). Et le 13 novembre 1786, le P. Bourgeois écrivait à Bertin: « L'imprimerie était chez M. Ventavon; il s'est fait un plaisir de la remettre au frère Joseph. Elle est telle qu'elle est venue ici. Les caractères qu'on croyait perdus, se sont trouvés dans des enveloppes de papier. Il ne manque que la presse. Personne ici n'est en état de la faire surtout la vis, mais le frère Joseph l'a entrepris; et comme il a beaucoup de talent,

Aucun document ne nous renseigne jusqu'ici sur le sort des seize dessins originaux. Il est à peu près sûr que, conformément aux ordres de K'ien-long, ils furent renvoyés à Pékin. Mais je n'ai pas retrouvé leur trace dans l'inventaire publié par Hou King des œuvres du « bureau de la peinture » énumérées dans les trois séries du *Che k'iu pao ki*. Ces dessins originaux devaient d'ailleurs revenir en Chine avec de fortes retouches de la main de Cochin.

* * *

K'ien-long avait admiré les gravures exécutées en Europe, mais son orgueil n'admettait guère qu'on ne pût faire aussi bien à sa Cour. Le 12 octobre 1766, le P. Benoist écrivait à propos de K'ien-long: « Je me suis aperçu qu'il goûtoit beaucoup plus les machines et autres ouvrages faits ici sous ses yeux et dirigés par les Européans qu'il ne goûtoit ceux qui lui sont envoyés de Canton, quoique plus magnifiques et mieux exécutés. »¹⁾ C'est là sans doute le motif, plus ou moins conscient, qui lui avait fait limiter à 200 épreuves le tirage que Cochin offrait de porter à 1000; pour le reste, on y pourvoit à Pékin. Point n'était même besoin du papier et du vernis que Cochin proposait d'expédier: la Chine saurait bien les fournir. Et c'est aussi cette même conviction de l'habileté chinoise qui fit bientôt ordonner par K'ien-long de reproduire en gravures en taille-douce les bâtiments « européens » du Yuan-ming-yuan.

On sait que le Yuan-ming-yuan, l'ancien Palais d'Été, a été

il réussira sûrement, et nous ne doutons pas qu'il ne tire bon parti de cette imprimerie » (*T'oung Pao*, 1916, p. 615). Il semblerait qu'il s'agit de la même presse, qui par suite n'aurait pas été montée en 1773. Si le frère Joseph Paris réussit dans son travail, comme il est vraisemblable, il est possible qu'il ait contribué à l'impression de certaines des séries chinoises, jusqu'à sa mort dont j'ignore la date; et je ne sais qui imprima après lui (probablement ses élèves chinois?). Mais les graveurs étaient chinois, et je vois d'autant moins de fondement aux doutes émis à ce sujet par M. Münsterberg (*Chinesische Kunstgeschichte*, II, 370) que je dirai tout à l'heure quelques mots de gravures sur cuivre dont les auteurs sont sûrement chinois.

1) *T'oung Pao*, 1917, p. 314.

incendié par les Européens en 1860 et que la destruction en a été achevée par les pillards chinois. Mais, malgré un intéressant chapitre du livre de M. Combaz sur les *Palais impériaux de la Chine*¹⁾, l'histoire de cette résidence et son iconographie sont encore fort mal connues. Qu'il suffise de rappeler ici que le Yuan-ming-yuan ou «Jardin de la clarté parfaite»²⁾ avait été donné au futur Yong-tcheng en 1709, du vivant de son père K'ang-hi; c'est Yong-tcheng qui y édifia la plupart des anciens bâtiments. K'ien-long en fit à son tour sa résidence à la mort de Yong-tcheng³⁾. D'après M^{sr} Favier, K'ien-long aurait chargé en 1737 le frère Castiglione, «de concert avec Soun-iou, Chen-iuen et d'autres mandarins, de tracer les plans généraux»⁴⁾; plus tard, «il voulut avoir plusieurs pavillons à l'européenne, qui furent exécutés sous la direction du P. Benoist, d'après les dessins du frère Castiglione».

Je n'ai pas retrouvé le texte relatif à 1737 sur lequel s'appuie M^{sr} Favier, et ne suis pas en mesure par suite de déterminer sûrement ce qu'entendait M^{sr} Favier par «tracer les plans généraux». Mais les noms des personnages associés à Castiglione peuvent nous mettre sur la voie. «Chen-iuen» est sûrement 沈源 Chen Yuan,

1) Gisbert Combaz, *Les palais impériaux de la Chine*, Bruxelles, 1909, in-8°, pp. 103—158. Ce travail est un tirage à part des *Annales de la Soc. d'archéol. de Bruxelles*, t. XXI. Ce que M. Combaz dit p. 137 de la bibliothèque du Yuan-ming-yuan et du *T'ou chou tsi tch'eng* est très inexact.

2) Mot-à-mot «Jardin de la clarté ronde»; le «Jardin de la clarté blonde» de M. Combaz (p. 110) est sans doute une faute d'impression. Mais le nom a joué de malheur. En 1743, le frère Attiret, bien qu'en Chine depuis cinq ans, l'expliquait par «jardin des jardins» (*Lettres édif.*, éd. du Panthéon littéraire, III, 792), confondant ainsi les deux caractères différents, mais homophones, qui entrent dans le nom, et M^{sr} Favier (*Péking*, p. 378) traduit non moins à tort Yuan-ming-yuan par «Jardin de la prudence et de la clarté». M. Combaz se trompe également en traduisant 暢春園 Tch'ang-tch'ouen-yuan par «Jardin du palais prolongé»; il faut dire «Jardin du printemps prospère». Le résumé de l'histoire des palais donné par M^{sr} Favier (p. 377—378) ou par M. Madrolle (*Chine du Nord*², p. 31) est assez exact; celui de M. Combaz (p. 110) est plein d'erreurs.

3) Cf. les ch. 32 et 33 du *Houang tch'ao t'ong tche*.

4) Favier, *Péking*, p. 378.

un des membres du Bureau de la peinture sous K'ien-long, et qui collabora à plusieurs albums destinés à l'empereur ¹⁾. « Soun-iou » est non moins sûrement 孫祐 Souen Yeou ou 孫祐 Souen Hou, du Kiang-sou, lui aussi l'un des peintres officiels de K'ien-long ²⁾. Et puisqu'il en était de même de Castiglione, on est amené à penser que la besogne de ces trois peintres et des « autres » consista à peindre un certain nombre de vues reproduisant l'ensemble des constructions du Yuan-ming-yuan; c'est en cela qu'ils en auraient « tracé les plans généraux ».

Le malheur est que le *Houang tch'ao t'ong tche* (ch. 113) et surtout le *Kouo tch'ao yuan houa lou*, qui nous renseignent abondamment sur de nombreuses séries d'albums, en particulier sur les albums des *Trente-six vues de Jehol* ³⁾, du *Soixantième anniversaire de K'ang-hi* ⁴⁾,

1) Cf. *Kouo tch'ao yuan houa lou*, I, 6 r°; II, 25 v°—27 v°; *Li tai houa che houei tchouan*, éd. photolith. de Changhai, ch. 50, f° 2 v°.

2) Cf. *Kouo tch'ao yuan houa lou*, I, 5 v°; II, 25 v°—27 v°; *Li tai houa che houei tchouan*, ch. 16, f° 5 v°. Le premier de ces ouvrages écrit Souen Hou, le second Souen Yeou.

3) Je parlerai plus loin de ces *Trente-six vues de Jehol*.

4) Cf. *Houang tch'ao t'ong tche*, ch. 113, f° 9 r°, et surtout *Kouo tch'ao yuan houa lou*, ch. 2, ff. 25 v°—26 r°, où sont indiqués les auteurs des 40 scènes, formant deux rouleaux. C'est en 1713 que K'ang-hi, né le 4 mai 1654, eut 60 ans à la chinoise; mais l'album ne fut peint qu'en 1717; il porte le titre de 萬壽圖 *Wan cheou t'ou*. Le Département des Estampes de la Bibliothèque Nationale possède (AA 5 Réserve, vol. Nanteuil-Tardieu) une peinture de très grand format, non signée, représentant ce cortège de 1713; elle est suivie d'une notice composée et calligraphiée en 1717 par le Grand Secrétaire 王掞 *Wang Chan* (1645—1728; cf. à son sujet le ch. 11, ff. 24—37, du *Kouo tch'ao ki hien lei tcheng*); cette peinture n'est pas mentionnée dans les catalogues de MM. Courant et Cordier. Les fêtes du 60^e anniversaire de K'ang-hi ont en outre été l'objet d'un ouvrage imprimé considérable, le 萬壽盛典 *Wan cheou cheng tien*, en 120 chapitres (cf. *Sseu k'ou ts'uan chou*, ch. 82, f° 20). Je ne connais pas d'exemplaire complet de cet ouvrage, mais les ch. 41 et 42 en sont occupés par des planches, et la Bibliothèque Nationale possède trois exemplaires de ces deux chapitres. Deux de ces exemplaires sont indiqués par le *Catalogue* de M. Courant (n° 2314—2316), et l'un d'eux est aussi l'objet d'une notice dans le *Catalogue des albums chinois* de M. Cordier (*J. A.*, 1909, II, p. 214—215, cote Oe 10 du Département des Estampes). Mais M. Cordier se trompe en parlant de 75 planches imprimées; il y a en réalité dans l'exemplaire le ch. 41, qui contient 73 planches et le ch. 42 qui en contient 75, soit un total de 148 planches. Le troisième exemplaire, qui n'a pas été identifié, est coté Oe 11, et porte sur le dos de la boîte-reliure

un titre fautif « Feste chinoise de 1752 »; au dos est collé un rond de maroquin rouge avec une tour en or. Quelque erreur dans l'ancien numéro d'inventaire fait qu'on ne peut fixer la date d'entrée de l'exemplaire au département des Estampes; mais une note de l'ancien possesseur, collée à l'intérieur, contient un extrait d'une lettre du 12 novembre 1772 où, en réponse à une demande de cet ancien possesseur, le P. Benoist l'avertissait que l'ouvrage ne représentait pas sans doute les fêtes de 1751 (la date de 1752 est fautive), mais celles de 1713; l'ancien possesseur ajoutait à la fin: « C'est bien cela » (cf. Cordier, dans *J. A.*, 1909, II, 215). Et en effet, ce sont là simplement les ch. 41 et 42 du *Wan cheou cheng tien*. Cet ancien possesseur devait être, je suppose, L. F. Delatour (1727—1807), qui était en relations avec les missionnaires de Pékin et dont le cabinet, d'ailleurs déjà très diminué à la Révolution, fut vendu en 1808 et 1810 (cf. Cordier, dans *J. A.*, 1909, II, 210); la « tour » d'or lui aurait servi d'armes parlantes. On sait en effet que Delatour a publié anonymement en 1803, à 36 exemplaires, des *Essais sur l'architecture des Chinois* (cf. *Bibl. Sinica*², col. 59, et *Premier catalogue des Livres, la plupart précieux, du Cabinet de Feu M. L.-F. Delatour*, Paris, Tilliard et Merigot, avril-mai 1808, in-8° [Bibl. Nat., Δ 13155 et Δ 13130], introd., et p. 22). Or on y lit (p. 568) que Delatour possédait « deux volumes, petit in-fol., contenant les gravures, en bois, des *superbes fêtes* données par l'Empereur Kien-Long à la soixantième année de l'Impératrice sa mère... » De même, dans le *Second Catalogue des ouvrages Chinois, Tartares... du cabinet de feu M. L. F. Delatour* (Paris, Tilliard et Merigot, janv. 1810, in-8°; Bibl. Nat. Δ 13155 et Δ 13130), figure, sous le n° 352, l'ouvrage suivant: « Collection de 294 planches, en bois bien finement gravées, représentant dans le plus grand détail les deux *superbes fêtes* données par l'Empereur Cang-Hi, avec la plus grande pompe, à la 60^e et 70^e années de l'Impératrice sa mère. On y remarque entr'autres l'entrée solennelle de l'Empereur dans la ville de Péking, 2 vol. in-fol. br. Contenus dans une boîte in-folio relié. Avec quelques explications en chinois. » L'ouvrage s'est vendu 170 francs. Malgré l'intervention indue de l'impératrice-mère, qui montre une confusion avec les fêtes de l'impératrice mère de K'ien-long, il doit bien s'agir du 60^e anniversaire de K'ang-hi lui-même. Les deux volumes et la boîte de reliure concordent avec l'état actuel de Oe 11. Quant au chiffre de 294 planches, il résulte d'une erreur de 147 au lieu de 148 planches, et en comptant pour deux planches chaque planche pliée en deux. D'autre part on a vu que l'abbé Viguier offrait au marquis de Marigny en 1770 trois volumes chinois, dont un de texte et deux représentant en 147 planches « le détail des fêtes données vers l'an 1752 à l'occasion de la 60^e année de l'impératrice mère ». Mais, en 1770, le recueil des fêtes de 1751 (non 1752), dont je ne connais d'ailleurs aucun exemplaire, n'était pas encore gravé; c'est ce qu'affirme la lettre du P. Benoist du 12 novembre 1772. Il me paraît dès lors évident que l'abbé Viguier a commis la même confusion que l'ancien possesseur de Oe 11. Le nombre même des planches, 147 selon l'abbé Viguier, concorde à une unité près avec les 148 planches des ch. 41 et 42 du *Wan cheou cheng tien*, et est identique aux 294 (= 147 \times 2) du *Catalogue* de Delatour. Il ne semble pas par ailleurs que l'exemplaire de l'abbé Viguier puisse être Oe 11 lui-même, puisque celui-ci, dès 1772, ne comprenait pas le volume de texte dont parle l'abbé Viguier. Ce volume de texte était sans doute le ch. 40, et à ce titre il n'est pas impossible que l'exemplaire de l'abbé Viguier soit celui qui porte au *Catalogue* de M. Courant les nos 2314—2315; mais c'est là une solution hypothétique, puisqu'on ne trouve pas trace à la Bibliothèque Nationale de l'autre ouvrage qu'offrait l'abbé Viguier et qui, si l'offre avait été acceptée,

du *Voyage de K'ang-hi dans le Sud*¹⁾, ne soufflent mot d'aucun album de vues du Yuan-ming-yuan.

De tels albums ont cependant existé. On trouve assez couramment en Chine un ouvrage en 2 *pen*, assez grand in-8, intitulé 御製圓明園詩 *Yu tche yuan ming yuan che* ou «Poésies sur le Yuan-ming-yuan, composées par l'empereur». Les poésies, qui sont l'œuvre de K'ien-long, accompagnent des vues du Yuan-ming-yuan, et sont elles-mêmes commentées par des lettrés du temps. Le tout est précédé de deux préfaces de K'ien-long tirées

aurait dû entrer à la Bibliothèque en même temps. Les trois exemplaires portent en marge le titre 萬壽盛典初集 ou «Première série du *Wan cheou cheng tien*». A la fin du ch. 42 est une note finale disant que la gravure a été surveillée par 王原祁 Wang Yuan-k'i et 王奕清 Wang Yi-ts'ing. Wang Yuan-k'i (1642—1715) est un peintre célèbre; on voit par la date de sa mort que le *Wan cheou cheng tien* fut gravé avant l'exécution de l'album décrit au *Kouo tch'ao yuan houa lou* et de la peinture AA 5 Réserve, puisque ces deux dernières œuvres sont de 1717. Il y a cependant un lien d'école entre toutes ces œuvres, car 金永熙 Kin Yong-hi, l'un des auteurs de l'album de 1717, était un disciple de Wang Yuan-k'i, et Wang Yi-ts'ing, qui surveilla avec Wang Yuan-k'i la gravure des planches du *Wan cheou cheng tien*, était le fils de Wang Chan, l'auteur de la notice de 1717 jointe à la peinture de AA 5 Réserve. Je pense que c'est encore un exemplaire des mêmes planches qui figure au catalogue d'une vente faite les 2 et 3 mars 1914 par MM. Lair-Dubreuil et André Portier (p. 47, n° 553) sous le titre de „Description des fêtes données à Pékin, à l'occasion du 60^e anniversaire de l'empereur Kienlong (1736—1796). Edition impériale.” Je ne connais en effet aucun ouvrage imprimé relatif aux fêtes du 60^e anniversaire de K'ien-long, et „K'ien-long” me paraît être, ici encore, une faute pour „K'ang-hi”.

1) Cf. *Houang tch'ao t'ong tche*, ch. 113, f° 9 r°; *Kouo tch'ao yuan houa lou*, ch. 1, ff. 7 v°, 14 v°. Le titre des albums est 南巡圖 *Nan siun t'on*. Il ne faut pas les confondre avec l'ouvrage connu *Nan siun cheng tien* en 120 ch. qui se rapporte au temps de K'ien-long (cf. *Sseu k'ou ts'iuan chou*, ch. 82, ff. 23—24); la préface impériale de ce dernier ouvrage est de 1771, et il y a une réédition photolithographique de 1882 (Bibl. Nat., coll. Pelliot, II, 539). En dehors de ce grand ouvrage, le voyage de K'ien-long dans le Sud avait été l'objet d'un album de 46 vues gravées sur bois que le P. Amiot envoya en France en 1765 (Département des Estampes, Oe 12; Courant, *Catalogue*, n° 5541; Cordier, dans *J. A.*, 1909, II, 215—216). Ces vues ont été reproduites par Le Rouge dans *Les Jardins anglo-chinois à la mode* (Bibl. Nat., Estampes, Hd 89 a). En outre, 徐揚 Siu Yang avait retraçé ce voyage de K'ien-long en 12 rouleaux intitulés 南巡圖 *Nan siun t'ou* (cf. *Kouo tch'ao yuan houa lou*, ch. 2, f° 16 r°).

en rouge. Bien que le recueil ne soit pas daté, il ne me paraît pas douteux qu'il soit du premier quart du règne de K'ien-long, c'est-à-dire antérieur à 1750¹⁾. Je possède ce recueil, mais ne l'ai pas actuellement à ma disposition, et mes notes n'indiquent pas le nombre des gravures. Toutefois il se confond à peu près sûrement avec un ouvrage illustré en deux chapitres qui se trouve au British Museum et comporte quarante planches²⁾. C'est évidemment là aussi, selon moi, l'ouvrage en deux livres, renfermant quarante vues du Yuan-ming-yuan, que l'abbé Viguier offrait de céder au marquis de Marigny en 1770.

Dans ses *Essais sur l'architecture des Chinois* (p. 163), Delatour reproduit des extraits d'une lettre du P. Bourgeois écrite de Pékin en octobre 1786³⁾; le P. Bourgeois fait observer à Delatour qu'il y a beaucoup de palais proches les uns des autres, et il ajoute: «Vous verrez donc, M., 1^o qu'il ne s'agit pas de trois ou quatre palais: car je vous envoie les planches, gravées en bois, de cinquante maisons impériales qui sont toutes situées dans le même endroit, dont *Yuen-ming-Yuen* n'occupe qu'une partie. Cependant comme c'est à *Yuen-ming-Yuen* que l'Empereur se plaît le plus, et que c'est là qu'il a fait bâtir des palais où il demeure quand il n'est pas à Pékin, on donne à toute l'enceinte le nom de *Yuen-ming-Yuen*.» Delatour met en note: «J'ai gardé les 50 planches gravées en bois; elles sont de format grand in-4^o.» Par contre, à la p. 188, Delatour

1) Il y a en outre une réédition lithographique récente jointe à celle des *Trente-six vues de Jehol*; le titre y est donné sous la forme 御製圓明園圖詠 *Yu tche yuan ming yuan t'ou yong*.

2) Cf. Douglas, *Catalogue*, p. 270. Le titre y est 御製圓明園四十景詩 *Yu tche yuan ming yuan sseu che king che*, ce qui ne signifie pas, comme l'a cru Douglas, „Forty Elegant Poems on Yuen-ming-yuen”, mais „Poésies sur quarante sites du Yuan-ming-yuan”. Quant à l'impérial poète, Douglas a cru que c'était Yong-tcheng; mes notes indiquent nettement K'ien-long.

3) Ces lettres du P. Bourgeois publiées en partie par Delatour ne sont notées ni dans la *Bibliothèque* de Sommervogel ni dans la *Bibliotheca Sinica*.

note qu'il a les gravures sur bois, grand in-4^o, de 25 pavillons du Yuan-ming-yuan, sans compter des peintures en couleur de 6 de ces pavillons¹⁾. Ainsi, à la p. 188 de ses *Essais*, Delatour ne parle plus que de 25 planches du Yuan-ming-yuan, mais, à la page 566, il revient au nombre de 48 ou 50. Enfin, dans le *Second Catalogue* de sa vente, le n^o 326 est ainsi libellé: «Vues (47) des jardins et palais d'Yuen-Ming-Yuen, de l'empereur Kien-Long, appelé par les Européens *le Versailles de la Chine*, à trois lieues de Péking, petit in-folio, cart. Ces planches sont gravées au trait sur bois». Malgré toutes ces indications contradictoires de 50, 25, 48 ou 50, 47 planches, je crois qu'ici encore il s'agit de l'album usuel, gravé sur bois, des *Quarante vues du Yuan-ming-yuan*.

La Bibliothèque Nationale n'a pas d'exemplaire imprimé de ces *Quarante vues du Yuan-ming-yuan*, mais elle en possède deux exemplaires manuscrits en couleurs, et il y en a un troisième au Louvre dans la collection Thiers. Ces albums ne sont pas d'ailleurs des copies des gravures, mais constituent des exemplaires qui s'inspirent des gravures dans la reproduction des mêmes sites²⁾.

1) Delatour donne (p. 189—207) une description détaillée de ces six peintures, rédigée pour lui par un M. Morel. Ces six peintures figurent au *Second Catalogue* de sa vente, n^o 327.

2) Il y aurait même trois exemplaires si l'indication que donne M. Cordier (*J. A.*, 1909, II, 210) pour AA 6 était juste. M. Cordier décrit ce numéro ainsi: „Vues du Palais d'Été. Grand Album, acquis en 1862”. Mais il s'est produit là une confusion de fiche. Le „grand album acquis en 1862”, et qui contient en effet des vues du Palais d'Été, n'est pas AA 6, mais l'album alors sans cote que M. Cordier décrit p. 211 et qui porte aujourd'hui la cote B 9 Réserve; il en sera question tout à l'heure. Quant à AA 6, qui est aussi de la Réserve, c'est un album composite, qui, à côté de quelques autres pièces, contient les documents chinois suivants, tous de très grand format: 1^o Quatre figures marquant les points où on peut pratiquer l'acupuncture d'après les trous du fameux „homme de bronze”; ces figures sont accompagnées d'une note qui paraît être de la main du P. Amiot; 2^o Un autographe du „sixième prince”; il y en a un autre dans AA 5, vol. Nanteuil-Tardieu; 3^o Deux peintures de fleurs et une représentant un saurien; 4^o Une belle peinture intitulée 春萱五子圖 *Tch'ouen hiuan wou tseu t'ou*, représentant une poule avec cinq poussins, et signée 錢選 *Ts'ien Sian* (ce peintre célèbre vivait aux alentours de l'an

L'un d'entre eux, Oe 21, ne nous arrêtera pas; c'est un album des 40 vues sur papier, d'exécution médiocre, et qui n'est ni daté ni signé¹). Il ne vaut pas davantage d'insister sur l'album de la collection Thiers²). Mais le très grand album acquis en 1862 et qui porte aujourd'hui la cote B 9 Réserve est une véritable œuvre d'art³). Cet album était jadis divisé en deux parties, mais les planches de bois d'une des reliures ont été perdues ou détruites, et toutes les peintures sont aujourd'hui réunies entre les planches de bois du premier album. Les 20 peintures de chaque partie sont numérotées 2 à 21, ce qui semblerait indiquer qu'il manque un feuillet préliminaire à chacune d'elles. Sur la couverture est gravé le titre 唐岱沈源合畫圓明園四十景 *T'ang tai chen yuan ho houa yuan ming yuan sseu che king*, « Quarante vues du Yuan-ming-yuan, peintes de concert par T'ang Tai et Chen Yuan ». Une signature placée sur la dernière planche de chaque partie indique que T'ang Tai et Chen Yuan ont peint ces albums pour l'Empereur en 1744⁴). En face de chaque peinture il y a un feuillet de texte calligraphié en 1744 par 汪由敦 Wang Yeou-touen. Tous ces personnages sont parfaitement connus. Wang Yeou-touen (1692—1758), célèbre comme calligraphe et comme homme d'Etat, fut ministre sous K'ien-long⁵). Chen Yuan et T'ang Tai étaient

1300; cf. *Li tai houa che houei tchouan*, ch. 18, f° 3 r°); 5° un certain nombre de grandes imageries sans intérêt. Une note d'entrée conservée dans les archives du département des Estampes montre que toutes ces pièces ont été confisquées chez „l'émigré Bertin” en 1795. On sait que Bertin est mort à Spa en 1792. D'autre part, dans une note de ses *Essais sur l'architecture des Chinois* (p. 244), Delatour dit que Bertin, ruiné, avait dû se défaire de ses collections dès avant 1791 et passer à l'étranger. La note dont je viens de parler montre que, même après 1791, il devait rester pas mal de choses chez l'ancien ministre.

1) Courant, *Catal.*, n° 5549; Cordier, dans *J. A.*, 1909, II, 219.

2) N° 280; cf. Combaz, *Les palais impériaux de la Chine*, p. 122.

3) Courant, *Catal.*, n° 5540; Cordier, dans *J. A.*, 1909, II, 211—212. M. Combaz a reproduit six de ces peintures (pl. XXI à XXVI de ses *Palais impériaux de la Chine*).

4) La date de 1754 indiquée par M. Combaz, *Les palais impériaux*, p. 122, est inexacte.

5) Cf. Giles, *Biogr. Dict.*, n° 2255; c'est à tort que M. Courant, qui l'appelle bien Wang Yeou-touen à propos du n° 5540 de son *Catalogue*, le nomme „Wang Yeou”, *tseu* „Touen-lin”, à propos du n° 5538.

tous deux membres du «bureau de la peinture» sous K'ien-long. Nous avons déjà vu Chen Yuan nommé à côté de Castiglione parmi les artistes à qui K'ien-long, selon M^{gr} Favier, ordonna en 1737 de «tracer les plans généraux» du Yuan-ming-yuan. Quant à T'ang Tai (ou T'ang-tai?), c'était un Mandchou, de l'école de Wang Yuan-k'i, et qui excellait surtout dans la peinture de paysage; les diverses séries du *Che k'iu pao ki* ont enregistré un grand nombre de ses œuvres¹⁾. Le même *Che k'iu pao ki* mentionne en outre un album du 幽風圖 *Pin fong t'ou*, ou «Illustrations des *Airs de Pin*», où le texte de l'ode du «septième mois» de la section *Pin-fong* du *Che king* était calligraphié par 張照 Tchang Tchao (1691—1745), et dont les peintures avaient été exécutées en collaboration par Castiglione, Chen Yuan et T'ang Tai²⁾: Castiglione avait peint les bâtiments; les paysages étaient dûs à T'ang Tai; les hommes et les animaux étaient l'œuvre de Chen Yuan³⁾. Bien qu'il ne semble pas que Castiglione soit intervenu directement dans l'album de 1744, les bâtiments montrent, par leur perspective, que T'ang Tai et Chen Yuan s'étaient imprégnés de ses principes.

Dans les *Quarante vues du Yuan-ming-yuan*, il n'y a pas trace des bâtiments «européens»; que ceux-ci qu'ils n'existaient pas encore en 1737 ou en 1744. Mais, en 1747⁴⁾, le P. Benoist aménagea au Yuan-ming-yuan les premiers 水法 *chouei-fa*, ou «à garder», et bientôt entreprit sur les mêmes emplacements la construction de toute une série de pavillons «européens». Bien qu'ils aient, comme tout de Palais d'Été, brûlé en 1760, leurs murs en maçonnerie pleine ont mieux résisté que les bâtiments chinois soutenus par des charpentes en bois, et leurs ruines sont encore aujourd'hui assez

1) Cf. *Kouo tch'ao yuan houa lou*, ch. 1, ff. 3—5.

2) Sur les *Pin fong t'ou*, cf. Pelliot, *A propos du „Keng tche t'ou”*, dans *Mém. conc. l'Asie Orientale*, I [1913], pp. 95, 108—109, 120.

3) Cf. *Kouo tch'ao yuan houa lou*, ch. 2, f° 27 v°.

4) Cf. *Lettres édifiantes*, éd. du Panthéon littéraire, IV, 120 et 226.

imposantes. Un jour vint que K'ien-long désira avoir des vues de ces bâtiments «européens», et puisqu'aussi bien il avait reçu les estampes sur cuivre des *Conquêtes*, il décida de faire reproduire les nouvelles vues par ce procédé qui était «européen» lui aussi.

Les meilleurs renseignements à ce sujet se trouvent dans une lettre du P. Bourgeois à Delatour, et que celui-ci dit datée de 1786. Voici ce qu'écrivait le P. Bourgeois ¹⁾:

Il y a trois ans, Monsieur, que l'Empereur voulut avoir le plan de ses maisons européennes bâties à *Yuen-ming-Yuen*, pour les joindre à ceux des palais Chinois qui avoient été levés sur ses ordres. Il appela deux ou trois disciples du frère Castiglione; ils travaillèrent, pour ainsi dire, sous les yeux de ce Prince qui corrigea souvent leurs plans, puis il les fit graver sur le cuivre, et c'est le premier *Essai* du talent chinois pour la gravure en taille douce ²⁾.

Par le moyen des deux Peintres élèves de Castiglione, je suis venu à bout d'avoir un exemplaire des planches que je vous envoie. C'est un des deux qui a tracé le plan général, et la situation respective de tous les bâtiments européens à *Yuen-ming-yuen*; l'autre avoit commencé à mettre en couleur la première planche, mais il tomba malade et n'acheva pas. J'ai mis son esquisse, toute imparfaite qu'elle est, dans la caisse.

Delatour continue comme suit:

Cet envoi précieux, avec la lettre ci-dessus, m'est parvenu à la fin de 1787, et certain il étoit parti de Pékin dès 1785 ³⁾. Les XX planches gravées sur cuivre, comme collection de grandes estampes, sont rares, puisqu'elle présente la première tentative des Chinois dans ce genre de gravures, et du tirage qu'ils ont hasardé. Malgré toutes les imperfections que les artistes françois et les amateurs d'estampes pourront y trouver, il est difficile de s'empêcher d'admirer la facilité de ce peuple patient et laborieux à imiter les modèles qu'on lui met sous les yeux. . . .

1) Delatour, *Essais sur l'architecture des Chinois*, p. 170—172; cf. aussi le passage de la p. 164 (et non 162 comme dit M. Combaz, *Les palais impériaux*, p. 149): „Vous jugerez mieux de ces maisons européennes bâties à *Yuen-ming-yuen*, par les XX grandes planches gravées qui les représentent, que je vous envoie. C'est le premier essai de gravure sur cuivre fait en Chine, sous les yeux et par les ordres de l'Empereur”.

2) Ceci est vrai, comme le dit le P. Bourgeois, de la gravure de dessins en taille douce. Mais antérieurement les Chinois, sous la direction des missionnaires, avaient déjà gravé au trait sur cuivre les cartes de l'empire, tant sous K'ang-hi que sous K'ien-long.

3) Ceci est impossible si la lettre d'envoi du P. Bourgeois est bien, comme le dit Delatour, de 1786.

J'ai donné dans le temps un grand soin à la conservation de ces estampes, tirées sur un papier trop foible, quoique passé à l'alun. En doublant chaque feuille d'une feuille de papier de France mince, je les ai toutes préservées d'un déchirement inévitable de la part de celui qui les toucheroit sans précaution. Il peut exister en France un second exemplaire de la même collection, qui étoit entre les mains de M. Bertin le ministre; mais dans ses malheurs, dans la dispersion de son magnifique cabinet de curiosités chinoises, et le peu d'arrangement et d'ordre qui y étoit, il est possible qu'on n'ait fait aucune distinction de ce rouleau d'estampes et qu'il soit perdu.

Delatour ajoute qu'en 1793, avant sa détention «qui a été si longue», il a consenti à céder cette collection d'estampes des bâtiments «européens», mais qu'il a gardé la description des 20 planches, faite pour lui par son ami «M. Mai (le P. Avril, jésuite)»; il reproduit cette description, qui occupe les pages 173—186 de ses *Essais*.

L'exemplaire des 20 planches que possédait Delatour ne s'est pas retrouvé, non plus que celui qui a appartenu à Bertin¹⁾. Enfin, aucun exemplaire de ces gravures sur cuivre des bâtiments «européens» du Yuan-ming-yuan n'a été signalé jusqu'ici²⁾. Une heureuse circonstance permet cependant de se faire une idée assez exacte de ce qu'elles étaient. En 1794—1795, la Compagnie hollandaise des Indes Orientales envoya en ambassade à Pékin Isaac Titsingh, accompagné, comme second, de A. E. Van Braam Houckgeest, chef du comptoir de Canton. Van Braam Houckgeest, qui a écrit le récit de l'ambassade, rassembla une importante collection de dessins et de curiosités chinoises, parmi lesquels le traducteur et adaptateur du *Voyage*, Moreau de Saint-Méry³⁾, note «vingt

1) Sur l'envoi d'un exemplaire à Bertin, on devrait trouver quelques renseignements soit dans les lettres du P. Bourgeois, soit dans celles du P. Amiot. Mais la correspondance du P. Amiot avec Bertin est encore entièrement inédite, et la dernière lettre publiée du P. Bourgeois à Bertin est du 31 juillet 1778 (*T'oung Pao*, 1917, p. 365—379).

2) Je crois avoir entendu dire que M. Casenave, ancien chargé d'affaires de France en Chine, avait acquis à Pékin un exemplaire de ces planches sur cuivre des bâtiments „européens” du Palais d'Eté; mais je ne l'ai pas vu. [Cf. *infra* les Addenda.]

3) Cf. *Biblioth. Sinica*², col. 2350—2351.

dessins qui sont autant de vues de différentes parties de l'habitation bâtie à l'européenne dans la vaste enceinte de la maison de plaisance Impériale de *Yuen-ming-yuen* »¹⁾. M. Combaz a signalé²⁾ qu'une note finale de l'édition du *Voyage* parue à Paris en 1798 annonçait que Van Braam Houckgeest venait d'offrir ses collections au Directoire et que celui-ci les avait acceptées. Je ne sache pas qu'on ait signalé jusqu'ici dans nos collections nationales d'objets provenant de ce Hollandais d'un républicanisme ardent, à l'exception précisément des dessins du *Yuan-ming-yuan*³⁾. Ceux-ci se trouvent au Département des Estampes, Oe 18; il n'y en a que dix-neuf, qui portent chacun un titre en chinois, et, en regard, une traduction française de ce titre. Les dessins sont accompagnés de la note suivante⁴⁾:

Les dix-neuf dessins qui suivent présentent une série de différentes vues, de l'une des 36 maisons de plaisance de Sa Majesté Impériale à Yuen Ming Yuen. Cette habitation située à 25 lis seulement de Peking, n'a pas moins de 300 lis de circonférence. Elle a été construite entièrement dans le goût européen par le P. Benoît, missionnaire français, il y a environ 40 ans (vers 1750).

Ces dessins ont été copiés par des peintres chinois sur les Peintures originales exécutées par les missionnaires eux-mêmes à la demande et aux frais de M^r Van Braam Houckgeest, chef de la nation hollandaise à Canton en 1794.

La note ci-dessus et celles qui se trouveront en regard de chaque dessin ont été traduites du hollandais d'après le Manuscrit original autographe de M. Van Braam.

1) Ed. de Philadelphie, 1797—1798, t. I, p. xxi. Le journal original de Van Braam Houckgeest, qui est inédit sous cette forme, est conservé depuis 1912 aux Archives de La Haye (cf. A. Chapuis, *La montre chinoise*, Neuchâtel, s. d. [1919], in-4°, p. 47); j'ignore s'il s'y trouve quelques détails sur les collections.

2) *Les palais impériaux*, p. 153.

3) Mais il est fort possible que si on procédait au Département des Estampes à un tri de ce qui vient, comme dessins chinois, de Bertin et de Delatour, on pût retrouver dans le reliquat un certain nombre de pièces que les préliminaires de la traduction de Moreau de Saint-Méry permettraient d'identifier.

4) Cf. Courant, *Catalogue*, n° 5551; Cordier, dans *J. A.*, 1909, II, 218—219; Combaz, *Les palais impériaux*, p. 153. La reproduction de cette note donnée par M. Combaz est inexacte en plusieurs endroits et, par inadvertance, le dernier paragraphe n'est pas indiqué comme une citation.

Il résulte de cette note que, lors de l'envoi des dessins par Van Braam Houckgeest, il n'y en avait plus que 19 sur 20. Quant à l'origine de cette note, je crois qu'il faut la placer aux États Unis, où vivait Van Braam, et non en France. Il n'y a pas trace d'un manuscrit hollandais de Van Braam qui aurait pu être joint à l'envoi. D'autre part, les dessins, qui sont certainement ceux exécutés en Chine et non une copie faite aux États Unis, ne portent pas un mot de hollandais. On est ainsi amené à supposer que Van Braam avait rapporté de Chine, sur des feuillets à part (dans le manuscrit original de son journal?), l'explication des légendes, et qu'il fit traduire cette explication en français et la fit inscrire au regard des dessins quand il envoya ceux-ci au Directoire.

Cette explication des légendes chinoises est assez développée, et il paraît probable que Van Braam Houckgeest l'ait recueillie à Pékin, où il avait avec lui l'album des vingt dessins. Mais cela ne veut pas dire qu'il ait fait exécuter l'album à Pékin même. La note, de rédaction ambiguë ¹⁾, doit être interprétée en réalité de la manière suivante: « Ces dessins ont été copiés à Canton, en 1794, par des peintres chinois, à la demande et aux frais de M^r Van Braam Houckgeest, chef de la nation hollandaise, sur les peintures originales exécutées par les missionnaires eux-mêmes. »

Qu'étaient les « peintures originales exécutées par les missionnaires »? M. Combaz a déjà remarqué qu'il y avait identité absolue entre les dessins provenant de Van Braam Houckgeest et les descriptions des vingt planches du Yuan-ming-yuan rédigées par le jésuite Avril et reproduites par Delatour ²⁾. La raison en est bien simple. C'est qu'il y a une double inexactitude dans la note jointe

1) Cette rédaction ambiguë a manifestement trompé M. Cordier; cf. *La Chine en France*, p. 83.

2) Cf. Combaz, *Les palais impériaux*, p. 153—157. M. Combaz donne la liste des 19 dessins provenant de Van Braam Houckgeest et reproduit 3 d'entre eux avec les descriptions correspondantes des *Essais* de Delatour.

aux dessins: ceux-ci ont été copiés non sur des « peintures », mais sur les gravures en taille douce exécutées par ordre de K'ien-long, et on a vu que les auteurs des dessins originaux et des gravures n'étaient pas les missionnaires eux-mêmes, mais des Chinois qui avaient été les élèves des missionnaires. Cette conclusion, que l'examen seul des dessins me paraissait imposer, est confirmée par deux passages du *Voyage* de Van Braam Houckgeest, où on lit, sous la date du 3 février 1795, que Van Braam Houckgeest avait antérieurement « obtenu, à Canton, du marchand *Paonkéqua* ¹⁾, vingt dessins des vues du *Yuen-ming-yuen* pour les copier », et plus loin, à la date du 15 février 1795: « Les dessins que j'en ai [*du Yuan-ming-yuan*] sont très exacts, ayant été copiés sur des gravures faites par les Missionnaires eux-mêmes, d'après les plans de cet architecte leur confrère [*le P. Benoist*]. » ²⁾ Comme on le voit, les originaux étaient bien des gravures, mais l'erreur de les attribuer aux missionnaires remonte à Van Braam Houckgeest lui-même.

Les dessins copiés à Canton sur ces gravures pour Van Braam Houckgeest sont finement exécutés, et doivent reproduire fidèlement les originaux. Ils ont presque l'apparence de dessins au trait, et suggéreraient que les graveurs chinois, novices dans l'art de la gravure en taille-douce, avaient évité de surcharger leurs planches. Ces dessins, à défaut des gravures originales, sont précieux pour nous faire connaître l'ancien aspect des bâtiments construits sous la direction du P. Benoist. Ils nous révèlent aussi les noms chinois des divers bâtiments, comme celui du 養雀籠 *Yang-ts'io-long* (la Volière), et surtout du bâtiment principal appelé 海晏堂

1) „Paonkéqua” est le même nom que celui du „Pankeikoua” mêlé aux négociations pour la gravure des estampes des *Conquêtes*. Mais c'était là en réalité le nom d'une maison hanniste, et rien ne montre que le chef de cette maison en 1794 fût encore P'an T'ong-wen comme en 1765.

2) *Voyage*, éd. de Philadelphie, t. I, pages 243 et 269.

Hai-yen-t'ang¹⁾. En avant de ce bâtiment principal, les dessins reproduisent les douze animaux cycliques aménagés par le P. Benoist et dont chacun, à tour de rôle, lançait un jet d'eau pendant deux heures. Les ruines actuelles ont encore gardé les lignes générales de ce grand bâtiment.

La lettre du P. Benoît de 1786 nous a fait savoir que les vingt planches des bâtiments européens du Yuan-ming-yuan étaient le premier essai chinois de gravure sur cuivre en creux, et que cet essai était de 1783²⁾. Mais K'ien-long ne s'en tint pas là. J'ai mentionné plus haut incidemment une série de *Trente six vues de Jehol*; le *Che k'iu pao ki* en décrit deux exemplaires peints l'un par 張宗蒼 Tchang Tsong-ts'ang, l'autre par 沈映輝 Cheu Ying-houei³⁾. C'est l'empereur K'ang-hi qui avait choisi ces 36 sites, et il avait consacré à chacun d'eux, en 1711, une poésie appropriée en chinois; en 1741, K'ien-long fit lui aussi, pour les mêmes sites, 36 poésies sur les mêmes rimes qu'avait employées son aïeul⁴⁾.

1) On devrait retrouver ces noms dans les ouvrages chinois qui décrivent le Yuan-ming-yuan; je ne les ai pas actuellement à ma disposition.

2) Ou de 1782, si la lettre du P. Bourgeois était de 1785 comme Delatour paraît l'indiquer en un autre passage.

3) Cf. *Houang tch'ao t'ong tche*, ch. 113, f° 9 r° de l'édition photolith., et surtout *Kouo tch'ao yuan houa lou*, ch. 2, ff. 9—10 et 14 v°. Tchong Tsong-ts'ang et Chen Ying-houei vivaient sous K'ang-hi; le premier fut un des plus féconds artistes du „bureau de la peinture”. Le titre des albums est 避暑山莊三十六景圖 *Pi chou chan tchouang san che lieou king t'ou*, „Tableaux des 36 vues du Pi-chou-chan-tchouang”. Pi-chou-chan-tchouang, la „Résidence de montagne où on fuit les chaleurs”, était le nom donné par K'ang-hi à la résidence estivale de Jehol.

4) Il y a une réédition lithographique récente publiée au 大同書局 Ta-t'ong-chou-kiu de Changhaï, et où on trouve les 36 vues, les poèmes de K'ang-hi de 1711, ceux de K'ien-long de 1741, et les commentaires joints à chaque poème par une commission de lettrés en 1741; elle porte le titre de 御製避暑山莊圖詠 *Yu tche pi chou chan tchouang t'ou yong*; je la possède, mais ne l'ai pas actuellement à ma disposition; je n'ai jamais vu l'édition originale qu'elle reproduit. M. Franke a acquis un exemplaire de cette édition originale de 1741; elle porte le titre de 御製避暑山莊詩

Mais en outre, en 1754, K'ien-long baptisa à son tour 36 sites de Jehol; ce serait mal connaître sa fécondité littéraire que d'admettre qu'il laissa échapper une si belle occasion d'écrire 36 poèmes nouveaux ¹).

Or il y a au Département des Estampes, Hd 90, un album qui est simplement qualifié «Paysages chinois» ²); ce sont en réalité 36 vues de Jehol. En face de chaque vue, il y a un texte manuscrit, mais les vues elles-mêmes sont des gravures sur cuivre en taille-douce. Bien que je n'aie pas actuellement à ma disposition les poèmes de 1711 et de 1741 pour faire la comparaison, il me paraît probable que nous ayons ici les 36 sites nouveaux choisis par K'ien-long en 1754, avec les compositions qu'il ne manqua pas d'écrire à cette occasion. K'ien-long aura voulu que «ses» sites fussent gravés comme l'avaient été ceux de K'ang-hi. Mais il adopta pour cette nouvelle série le procédé récemment importé d'Europe. Et puisque les gravures des bâtiments européens du Yuan-ming-yuan exécutées en 1783 étaient le premier essai de gravure en taille douce en Chine, il faut que l'album Hd 90 ait été gravé postérieurement à cette date ³).

Yu tche pi chou chan tchouang che (cf. Franke, *Beschreibung des Jehol-Gebietes*, p. 61). La bibliothèque de Cambridge possède un exemplaire des poèmes de K'ang-hi avec traduction mandchoue, et aussi un exemplaire de l'édition de 1741; cf. Giles, *Catalogue of the Wade Collection*, p. 86, et *Supplementary Catalogue*, p. 21 (mais les indications données sont insuffisantes; M. Giles ne dit rien ni des planches ni des poèmes de K'ien-long; de plus le titre ne signifie pas „Poems from a summer retreat”, mais „Poèmes sur le Pi-chou-chan-tchouang”). C'est évidemment aussi un exemplaire de l'édition de 1741 que devait posséder Delatour et qui est décrit dans le *Second Catalogue* de sa vente, n° 351, comme „Recueil de 36 vues gravées sur bois” représentant les palais de Jehol; je ne sais ce que cet exemplaire est devenu.

1) M. Franke a donné une liste des 36 sites de K'ang-hi et des 36 sites supplémentaires de K'ien-long (*Beschreibung des Jehol-Gebietes*, p. 91—97).

2) Cf. Cordier, dans *J. A.*, 1909, II, 262. Je ne crois pas que cet album figure dans le *Catalogue* de M. Courant.

3) L'album Hd 90 ne porte aucune indication de possesseur ni d'origine. Néanmoins il est assez vraisemblable qu'il ait été envoyé de Chine à la fin du XVIII^e siècle, et peut-être trouvera-t-on quelques renseignements à ce sujet dans la correspondance encore inédite du P. Amiot avec Bertin.

La gravure est en traits assez lourds, et qui dénotent une insuffisante maîtrise du procédé. Néanmoins, pour des bâtiments et des paysages comme c'est le cas ici, les graveurs chinois se sont mieux tirés d'affaire que lorsqu'ils s'essayèrent bientôt à des sujets plus délicats, avec des animaux et des personnages.

Enfin, les campagnes de Dzungarie et du Turkestan chinois ne furent pas les dernières du règne de K'ien-long. Et puisque les luttes contre les Dzungars et les Musulmans avaient été si bien illustrées par la gravure sur cuivre européenne, l'empereur ordonna de commémorer par le même procédé ses succès militaires dans d'autres régions. D'assez nombreuses séries de « victoires » en résultèrent. Exécutées par des graveurs indigènes attachés au 造辨處 Tsao-pan-tch'ou¹⁾, elles célèbrent les conquêtes de la dynastie mandchoue dans les deux Kin-tch'ouan (aux confins du Tibet)²⁾,

1) C'est ce que j'avais dit à M. Cordier, en ajoutant que certaines des gravures d'exécution chinoise se trouvaient dans la collection Fan de Ning-po; mais son souvenir l'a ensuite trompé, et il a cru (*Les Conquêtes*, p. 18) que je l'avais assuré que les planches vues par Sir John Bowring dans la collection Fan de Ning-po n'étaient pas les gravures originales. M. Ishida s'étonne à bon droit que j'aie commis une erreur qui va contre les données du catalogue bien connu de la collection Fan; les 16 planches sont en effet énumérées avec leurs sujets dans les préliminaires de ce catalogue intitulé 天一閣書目 *T'ien yi ko chou mou*, à côté des 12 planches relatives aux deux Kin-tch'ouan. Sur le Tsao-pan-tch'ou, cf. Paléologue, *L'art chinois*, p. 290—291; E. Hähnisch dans *Ostasiat. Zeitschr.*, VII [1918], p. 57.

2) La plus connue de ces séries d'exécution chinoise est celle qui célèbre les victoires de 阿桂 A-kouei dans les Kin-tch'ouan; on la désigne sous les titres de 平定 兩金川戰圖 *P'ing ting leang kin tch'ouan tchan t'ou* ou simplement de *Kin tch'ouan tchan t'ou*. Elle est mentionnée, avec la série des planches relatives à la soumission des Dzungars et des Musulmans, au ch. 113 du 皇朝通志 *Houang tch'ao t'ong tche*. L'énumération détaillée de la série des planches des deux Kin-tch'ouan donnée dans les préliminaires du *T'ien yi ko chou mou* comporte 12 planches. Il y en avait un exemplaire dans la bibliothèque impériale de Moukden (cf. Rudakov, *Bogdokhanskie doorcey i knigokhranilišča v Mukdeni*, dans *Izv. Vostoč. Instituta*, t. III [1901], p. 29, où 金州 Kin-tcheou est une faute de copie pour Kin-tch'ouan). D'après M. Rudakov, l'exemplaire de Moukden était en 16 feuilles; si l'indication est exacte, il faut que la série décrite

à Formose ¹⁾, au Népal ²⁾, en Annam ³⁾, au Yunnan ⁴⁾, au Hounan ⁵⁾,

dans le *T'ien yi ko chou mou* soit incomplète (d'après une note de M. Ishida, p. 416, la Library of Congress de Washington doit aussi avoir un exemplaire des batailles du Kin-tch'ouan en 16 planches); quant aux morceaux impériaux relatifs à chaque planche, ils sont, pour les planches d'exécution chinoise, gravés dans le champ ou en marge de la planche, au lieu d'avoir été ajoutés sur des feuillets séparés comme les morceaux dont il sera question plus loin et qui se rapportent aux gravures exécutées à Paris. D'après M. Rudakov, qui s'appuie sur le **盛京典制備考** *Cheng king tien tche pei k'ao*, l'envoi à Moukden de la série du Kin-tch'ouan fut fait la 51^e année de K'ien-long (1786). La campagne même était de 1775. Quelques unes des plaques de cuivre de la série du Kin-tch'ouan ont été acquises vers 1910 par le Museum für Völkerkunde de Berlin (cf. aussi Münsterberg, *Chines. Kunstgeschichte*, II, 370), et un tirage de l'une de ces planches est reproduit dans A. Tafel, *Meine Tibetreise*, t. II [1914], pl. LI; elle ne paraît s'identifier à aucune des 12 planches décrites dans le *T'ien yi ko chou mou*.

1) Un exemplaire de cette série, intitulée **台灣戰圖** *T'ai wan tchan t'ou*, en 13 feuillets (12 planches + 1 feuillet de composition littéraire?), se trouvait à la bibliothèque impériale de Moukden, où il avait été envoyé la 55^e année de K'ien-long (1790) (l'équivalence 1791 donnée par M. Rudakov, *ibid.*, p. 39, est inexacte); la campagne était de 1786. M. Rudakov paraît faire allusion (p. 39) à une autre série de gravures sur Formose qui aurait été envoyée à Moukden en 1800—1801; je doute qu'il y ait eu vraiment deux séries.

2) Un exemplaire de cette série, qui est intitulée **廓爾喀戰圖** *K'ouo-eul-k'a tchan t'ou*, „Tableaux des combats [contre] les Gorkha [= Népalais]”, se trouvait à Moukden, où il avait été envoyé, selon M. Rudakov, en 1800—1801; la campagne était de 1792. J'ignore combien cette série comporte de planches. M. Lo Tchen-yu en possède un exemplaire acheté en 1912 au prince Kong (cf. à ce sujet le texte de M. Lo que je cite plus loin). Dans la collection littéraire de **王杰** Wang Kie (1725—1805; la date de 1724 donnée par Giles, *Biogr. Dict.*, n° 2150, est fautive, de même que celle de 1760 au lieu de 1761 pour l'année où il devint *tchouang-yuan*, et celle de 1785 au lieu de 1786 pour l'année où il devint grand tuteur de l'héritier présomptif), intitulée **葆淳閣集** *Pao tch'ouen ko tsi*, on trouve au ch. 2 un **恭跋御製廓爾喀戰圖**, c'est-à-dire une „Notice [écrite] respectueusement à la suite [des morceaux] composés par l'Empereur pour les Tableaux des combats [contre] les Gorkha”.

3) Cette série est intitulée **安南國戰圖** *Ngan nan kouo tchan t'ou* et comporte 6 planches. Un exemplaire s'en trouvait à Moukden, où il avait été envoyé en 1790 (M. Rudakov, p. 39, indique faussement 1791). M. Lo Tchen-yu en mentionne un exemplaire qu'il vit en 1915 chez un de ses amis. M. Rudakov semble parler d'une autre série sur l'Annam envoyée à Moukden en 1800—1801; je crains qu'il n'y ait là quelque confusion. K'ien-long avait fait six poésies sur ces six planches, et Wang Kie fit à son tour, sur les mêmes rimes que les poésies impériales, six poésies qui se trouvent au ch. 12 du *Pao tch'ouen ko tsi*.

4) Cette série en 4 feuillets fut distribuée la 10^e année Kia-k'ing (1805; M. Rudakov

et une deuxième fois chez les Musulmans du Turkestan chinois¹⁾.

indique faussement 1806); je ne la connais que par M. Rudakov. Il doit s'agir d'opérations de 1795.

5) Cette série en 16 feuilles fut également distribuée en 1805; je ne la connais, elle aussi, que par M. Rudakov. M. Hänisch, qui dit quelques mots de ces séries sans indiquer le nombre des planches (*Ostasiat. Zeitschr.*, VII, 58), parle aussi de planches relatives au Kouei-tcheou; je ne sais si elles sont comprises dans la série des 16 planches du Hou-nan.

1) J'ignore le nombre de planches de cette seconde série du Turkestan chinois, gravée sous Tao-kouang (1821—1850); M. Lo Tchen-yu en possède un exemplaire acheté en 1912 au prince Kong. Je ne crois pas sans intérêt de traduire ici un passage du journal de voyage intitulé 五 十 日 夢 痕 錄 *Wou che je mong hen lou*, et où M. Lo Tchen-yu, alors réfugié au Japon, raconte un bref voyage qu'il fit en Chine en 1915; ce récit de voyage est reproduit au 4^e t'ao du 雪 堂 叢 刻 *Sine t'ang ts'ong k'o*; le passage en question est aux ff. 31—32; M. Lo vient d'arriver à K'ai-fong-fou: „Je me rendis chez mon compatriote M^r 郭 郭 *Kouo, tseu 藎 臣* Tsin-tch'en. Tsin-tch'en me montra deux plaques de cuivre des planches représentant les combats pour la pacification de l'Annam et les combats pour la pacification du Turkestan chinois sous K'ien-long; il les avait récemment obtenues à la capitale. La gravure en est très fine, et les traits sont entièrement en creux comme dans les planches de cuivre qu'on grave au Japon. Les planches des combats ne se rencontrent que très rarement; au temps de leur exécution, il n'y eut que les grands serviteurs proches de l'Empereur à qui il en fut octroyé. Je les ai vues à Changhai, dans la bibliothèque de Zikawei. En 1912, j'avais obtenu du prince 恭 恭 *Kong* les planches sur la pacification du petit Kin-tch'ouan et des Gorkha sous K'ien-long et du Turkestan chinois sous Tao-kouang; mais jusqu'ici je n'avais pas vu les planches relatives à la pacification de l'Annam et du Turkestan chinois [sous K'ien-long]. Les plaques originales des planches des combats et celles de la carte de K'ien-long en 13 bandes (乾 隆 十 三 排 地 圖 *K'ien long che san p'ai ti t'ou*) étaient toutes conservées au Wou-ying-tien. Au début de T'ong-tche (1862—1874), comme on manquait de cuivre, le ministère des travaux publics, considérant que ces plaques étaient gravées en creux et qu'on ne pouvait en tirer d'épreuves, demanda à les fondre; mais un des ministres fit échouer ce projet; c'est ainsi que les plaques ont été conservées jusqu'à nos jours. Je ne sais où se trouvent actuellement les plaques de la carte. Mais je me rappelle que la 1^{re} année de Suan-t'ong (1910), comme les livres du grand dépôt du Nei-ko devaient être remis au Ministère de l'Instruction publique, je me rendis au Nei-ko pour les examiner; je vis que les cartes remplissaient deux meubles. Je désirai les regarder, et un des secrétaires me dit: „Ce sont de vieilles cartes qui ne servent à rien et attendent qu'on les jette au feu”. Effrayé, je le priai de surseoir, et en hâte saisis le Ministère; puis j'y transportai les cartes qui furent déposées à la Bibliothèque de la capitale (King-che-t'ou-chou-kouan). De plus, dans la cour du grand dépôt, je vis des textes présentés au trône (題 本 *t'i-pen*) qui, accumulés, couvraient le sol. J'en ramassai un au hasard: c'était un rapport militaire de A-kouei; j'en examinai d'autres, ils étaient de même nature; tant bien que mal, je les rangeai par années et par mois; c'étaient tous des matériaux historiques d'importance. J'informai en hâte le Ministère, et ces documents, transportés dans plusieurs

Les planches, d'exécution grossière, n'ont qu'un intérêt documentaire; on en possède plusieurs tirages plus ou moins complets à Hanoi, à Paris, etc. Il n'est pas à ma connaissance que personne leur ait encore consacré une étude d'ensemble¹⁾.

dizaines de charrettes, furent provisoirement placés au Kouo-tseu-kien; je ne sais où ils se trouvent maintenant". Ce texte est intéressant en plus d'un sens. D'abord il montre l'état lamentable de l'organisation des archives en Chine. Il donne également quelques renseignements précieux sur la „carte en 13 bandes" de K'ien-long; je compte reparler prochainement de cette carte et des autres cartes des jésuites en utilisant les travaux de MM. Baddeley et Herrmann. En ce qui concerne les planches des „victoires", on notera que M. Lo paraît distinguer celles vues chez les Jésuites de Zikawei de celles relatives à la conquête du Turkestan chinois sous K'ien-long; je soupçonne là quelque confusion. D'autre part, M. Lo ne paraît pas avoir été frappé par une différence d'exécution entre les planches françaises et les planches chinoises; on serait presque amené à douter qu'il ait connu les planches françaises originales; et en effet je croyais me rappeler n'avoir vu à Zikawei que les réductions de Helman; mais mon souvenir doit être inexact, car M. Cordier dit (*La Chine en France au XVIII^e siècle*, p. 56) qu'il y a une série des estampes originales „dans le réfectoire des Jésuites de Zi-ka-wei". Enfin il est intéressant de constater qu'en 1862, il n'y avait personne à Pékin qui sût tirer les planches soit des estampes, soit de la carte. M. Hänisch (*Der chinesische Feldzug*, p. 57) a fait dire à M. Paléologue (*L'art chinois*, p. 293—294) que le peintre cantonais Lan-koua avait pratiqué à nouveau indépendamment vers 1830 le procédé de gravure introduit en Chine au XVIII^e siècle par les Jésuites. C'est une erreur, et il n'y a rien de pareil dans le livre de M. Paléologue. Celui-ci ne parle que de dessins et peintures de Lan-koua, et non de gravures. Il n'est pas non plus question de gravures dans la source principale concernant Lan-koua, et qui est le livre de G. T. Downing, *The Fan-qui in China in 1836—1837* (Londres, 1838, t. II, p. 90—114; cf. aussi la trad. de ce chapitre de Downing dans la *Rev. de l'Orient* de 1844, la note de l'*Artiste* de juin 1849, l'article de Delécluze dans la *Revue française* de 1839, p. 272—285, et les notes de Feuillet de Conches, dans *Les peintres européens en Chine*, p. 44 et suiv.).

1) En dehors des séries que je viens d'indiquer, il est possible qu'il y ait eu sous K'ien-long une série intitulée 烏什戰圖 *Wou che tchan t'ou*, „Tableaux des combats d'Uš[-Turfan]". La campagne de Dzoungarie et du Turkestan s'était achevée en 1759. Mais en 1765, les Musulmans d'Uš-Turfan se révoltèrent; ils furent réduits au bout de quelques mois. Cette campagne fut illustrée par un tableau de 張廷彥 *Tchang T'ing-yen*, auquel K'ien-long joignit une poésie en 1768, et par un rouleau peint de 賈全 *Kia Ts'ian*; les deux œuvres étaient intitulées 平定烏什戰圖 *P'ing ting wou che tchan t'ou*, „Tableau des combats pour la pacification d'Uš[-Turfan]" (cf. *Kouo tch'ao guan houa lou*, ch. 1, f^o 19; ch. 2, f^o 7 r^o). Un *Wou che tchan t'ou* est mentionné par le *Houang tch'ao t'ong tche* (ch. 113, f^o 9 v^o) entre les victoires sur les Dzoungars et celles du Kin-tch'ouan. Comme ces deux séries ont été gravées, il est possible que le *Wou che tchan t'ou* l'ait été également. Mais cela reste douteux, car le

* * *

Lors de l'envoi en Chine des planches originales gravées sous la direction de Cochin, il n'en était resté en France, on l'a vu plus haut, qu'un très petit nombre d'épreuves. Aussi, pour satisfaire à la curiosité du public entiché des choses de Chine, un élève de Le Bas, Helman, en exécuta-t-il une réduction «qui parut en 1785 en quatre livraisons de quatre planches chacune», selon M. Cordier ¹⁾).

Houang tch'ao t'ong tche (ch. 113, f° 8 v° et 9 r°) mentionne aussi dans le même chapitre une série de 144 tableaux des combats des premiers princes mandchous en Mandchourie au début du XVII^e siècle, et 8 albums des combats de T'ai-tsou des Ts'ing; or ces œuvres sont sûrement restées manuscrites.

1) Cordier, *Les Conquêtes*, p. 18. La série de Helman ne porte pas de date de publication, mais un certain nombre de ses seize gravures sont datées, et ces dates vont de 1783 à 1785; M. Hänisch fait donc erreur quand il dit (*Der chinesische Feldzug*, p. 58) que la suite de Helman parut en 1784. D'autre part, Helman joignit bientôt aux 16 estampes réduites des *Conquêtes* quatre autres estampes gravées par lui en 1786 et représentant l'une la *Cérémonie du labourage faite par l'Empereur de Chine*, les trois autres, qui se font suite, la *Marche ordinaire de l'Empereur de la Chine lorsqu'il passe dans la ville de Péking*. Il est vraisemblable qu'il y ait eu une première table ne comprenant que la nomenclature des 16 estampes des *Conquêtes*; je n'en ai pas vu d'exemplaire, non plus que je n'ai trouvé l'origine du renseignement de M. Cordier sur la publication en 1785 des 16 estampes en 4 fascicules de 4 livraisons chacune. La table de l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale Rés. 0²n 624 a été gravée pour l'édition en 20 estampes, qui doit être de 1786, mais cette table a été retouchée en 1788. Cette année-là, Helman ajouta 4 nouvelles estampes (dont un banquet au Palais, auquel assistent plusieurs missionnaires), portant ainsi le nombre total à 24, et ajouta sur la planche de table les sujets de cette nouvelle addition, en même temps que l'annonce des *Faits mémorables* qui allaient commencer à paraître en avril 1788; les quatre planches additionnelles portent elles-mêmes la date de gravure de 1788; tel est l'état de l'exemplaire Rés. 0²n 624. La *Biblioth. Sinica*², col. 641—642, ne contient aucune indication sur ces divers états de la publication de Helman, mais cite, d'après un catalogue Rouquette de 1891, des „Batailles de la Chine, réduites d'après les grandes planches que l'Empereur Kien-long a fait graver. A Paris, chez Hocquart, 1788, 24 grandes pl. ou fig., in-fol., oblong”. Bien que l'exemplaire Rés. 0²n 624 ne porte nulle part le nom de Hocquart, il me paraît évident que l'exemplaire que vendait Rouquette était un exemplaire du dernier état du recueil de Helman, c'est-à-dire comprenait les 16 estampes des *Conquêtes*, les 4 estampes de 1786 et les 4 estampes de 1788. Le *Guide de l'amateur de livres à gravures du XVIII^e siècle* de Henri Cohen (6^e éd. revue par Seymour de Ricci, Paris, Rouquette, 1912, in-8°) est d'une rare inexactitude en ce qui concerne les estampes des *Conquêtes*; à la p. 1012—1013, il donne comme noms des dessinateurs les „P.P. jésuites Attiret, Damascus et Castillion”(1); et, à la p. 480, il confond les *Faits mémorables* et les *Conquêtes*, le „P. jésuite Attiret” étant en même temps devenu l'unique

Les gravures de Helman sont très inférieures à la série originale. «Toutefois, dit M. Hänisch¹⁾, les petites gravures de l'édition réduite ont sur les autres, outre qu'elle ne sont pas d'une si extrême rareté, l'avantage des légendes explicatives. Sur les gravures originales, quiconque n'est pas spécialement versé dans l'histoire de la campagne ne pourra comprendre le sujet de mainte scène.» En effet, les gravures de la série originale, destinées à l'empereur de Chine, comportaient des signatures d'auteurs et de graveurs, mais rien qui indiquât le sujet des planches. L'édition de Helman supplée à cette lacune, et c'est des explications de Helman, acceptées déjà sans réserves par MM. Monval et Cordier, que part à son tour M. Hänisch pour donner un commentaire des deux gravures qu'il reproduit. Tout irait bien si les légendes de Helman étaient justes; c'est la question essentielle qui va maintenant nous occuper.

A l'arrivée des quatre premiers dessins en France dans le courant de 1766, on commit les plus étranges méprises sur ce qu'ils représentaient. Le 17 décembre 1766, la lettre des Directeurs de la Compagnie des Indes au marquis de Marigny disait que les quatre dessins avaient pour sujet «les victoires de l'empereur de la Chine sur les Tartares manchoux», ce qui était vraiment énorme, puisque l'empereur lui-même était mandchou. Le *Mémoire* établi

auteur des dessins de ces dernières. Il y a eu au moins une réédition de la série des seize estampes en Extrême-Orient à la fin du XIX^e siècle; elle porte un titre anglais extravagant que je reproduis d'après l'article de M. Ishida: *The Ta-Ching Empire's Imperial War Atlas of the Tranquilization (or Pacification) of Hsin-Kiang. This map was originally engraved at Paris, France in the month of the Year of Keng-Yin of Kwang-Hsü, Shaweiti the German reprinted it by a new plan (by photographing it into small pictures and mounted on the stone) and bound it up in one volume with 38 sheets...* Il semble que „Keng-Yin of Kwang-Hsü” soit ici pour „keng-yin of Ch'ien-lung” (1770); ou peut-être est-ce la date de la réédition (1890), avec une rédaction fautive. J'ai vu en 1930, chez M. Véroudart, une réédition grand format des estampes de Paris, et qui avait été faite, je crois, à Chang-hai; peut-être est-ce celle de „Shaweiti”. Je crois en outre avoir vu en 1910 une réédition (différente? plus petite?) à la Légation de Russie à Pékin, mais ne l'y ai pas retrouvée en 1916.

1) *Der chinesische Feldzug*, p. 58.

vers la même date dans les bureaux de Bertin n'était guère plus exact quand il parlait de ces dessins où l'empereur de Chine avait fait représenter « des victoires qu'il a remportées sur des rebelles attachés à la dernière dynastie chinoise ». Le 31 décembre 1766, Bertin lui-même écrivait aux pères chinois Ko (= Kao) et Yang, qui, après un long séjour en France, étaient repartis pour Pékin : « On assure que ces desseins seront suivis de douze desseins pareils qui traitent les mêmes sujets. . . . Il y a apparence que les seize desseins composent la suite des victoires de Tsong-te da ma-van, et de Chun tchi, Chef de la dynastie Tsing actuellement régnante à la Chine depuis la révolution de 1644, peut être aussy comme on l'a assuré que ces desseins représentent les Expéditions et les Combats que l'Empereur régnant a donné contre les rebelles qu'il a réduit, et dont on n'a eu aucune connaissance en Europe; vous me ferés plaisir de me marquer ce que vous en aurés appris des personnes instruites et des Missionnaires avec qui vous aurés eu occasion d'en conférer. »¹⁾ Ko et Yang répondirent, car, le 27 janvier 1769, Bertin leur écrivait à nouveau : « Je vous remercie de la note historique que vous me donnés des victoires de l'Empereur sur les Eludes [= *Eleuths*] et les Chuncards [= *Dzoungars*] qui sont décrites dans ces desseins. La modération et la clémence forment le caractère particulier de ce Prince qui après sa victoire a comblé de bienfaits son ennemi *Tamacu* [*lire Tawatsi = Davaci*]. Je désirerois savoir de quel côté des frontières de l'Empire ce Royaume des Eludes et des Chuncards est situé; quelle est à peu près son étendue et ses confins, vous me ferés plaisir de me le marquer afin d'en enrichir nos cartes qui sont toujours bien imparfaites sur ces Pays éloignés de nous. »²⁾ Un mémoire explicatif fut en outre transmis par la Compagnie des Indes; c'est ce qui résulte d'une note où un commis de Bertin

1) Cordier, *Les Conquêtes*, p. 8.

2) *Ibid.*, p. 10. La note historique dont parle Bertin n'a pas été retrouvée.

proposait de faire mettre au bas de chaque gravure «un cartel dans lequel on pourroit écrire le sujet» «tel qu'il est dans le Mémoire de la Compagnie des Indes»¹⁾. Ce mémoire n'a malheureusement pas été retrouvé; il devait être très sensiblement postérieur à la «notice historique» envoyée par les PP. Ko et Yang. Enfin il n'est pas impossible que la «notice historique» des PP. Ko et Yang ou le «Mémoire» de la Compagnie des Indes soient à la base d'une brochure imprimée qu'on n'a pas retrouvée non plus jusqu'ici et qui est intitulée: «*Précis historique de la guerre dont les principaux événements sont représentés dans les 16 estampes gravées à Paris pour l'empereur de la Chine, sur les dessins que ce prince a fait faire à Pékin.* Paris, 1791, in-4^o.»²⁾

Les légendes des 16 estampes telles qu'elles ont été établies par Helman sont reproduites par M. Cordier d'après la table générale mise en tête de la suite de Helman³⁾. Il me paraît inutile de

1) *Ibid.*, p. 12. M. Cordier ajoute en note: „Un mémoire avait été en effet rédigé par la Compagnie des Indes pour donner l'explication des sujets; je n'ai pu le retrouver". Cette note donnerait à penser que M. Cordier a rencontré ailleurs que dans la note du commis de Bertin une mention de ce mémoire; ce texte, s'il existe, m'a jusqu'ici échappé.

2) Cette brochure était jointe à un exemplaire de la suite de Helman relié par Busche et qui s'est vendu 23 francs (cf. Cordier, *Bibl. Sinica*², col. 641, citant Brunet, *Manuel*, col. 1178). Je n'indique que sous réserves la „notice historique” ou le „mémoire” comme source de cette brochure, parce qu'entre temps Amiot avait envoyé de Pékin à Bertin, en 1772, sa traduction annotée du monument de la conquête des Eleuths rédigé par K'ien-long, et cette traduction était accessible à tous dans le t. I des *Mémoires concernant les Chinois*, paru en 1776 (p. 325—400); l'auteur de la brochure de 1791 a pu s'en inspirer. Une copie de cette brochure (ou de la „notice historique” des PP. Ko et Yang? ou encore du „mémoire” de la Compagnie des Indes?) constituait sans doute le „volume in-4^o d'explications manuscrites” qui était joint à l'exemplaire des 16 estampes appartenant à Hüe de Miromesnil et fut vendu avec cet exemplaire en 1797 (cf. Cordier, *Bibl. Sin.*², col. 641). J'ai vainement cherché un exemplaire de la brochure de 1791 dans les divers départements de la Bibliothèque Nationale.

3) Les légendes mises par Helman au bas de chaque estampe diffèrent seulement par des détails orthographiques de celles de sa „table générale” reproduite par M. Cordier (*Les Conquêtes*, p. 13—16). Par contre les signatures données par M. Cordier sont celles de la table préliminaire de Helman, qui prétend copier les signatures des planches originales; il ne le fait pas sans un certain nombre d'erreurs graves. Quant aux signatures des estampes

donner à nouveau ici toute cette énumération qui prendrait plusieurs pages; j'en citerai seulement au fur et à mesure ce qui sera nécessaire à ma discussion ¹⁾. Quant à l'origine des légendes établies par Helman, M. Cordier a dit que Helman avait reproduit «les titres et les explications tels qu'ils étaient écrits en manuscrit au bas de chaque Estampe, dans les Appartements du Roi». Je n'ai pas retrouvé l'origine de cette indication, non plus que de celle relative à la publication de la série de Helman en «quatre livraisons de quatre planches chacune». On conserve à la Bibliothèque Mazarine une série des 16 estampes originales qui provient de la salle de billard de Louis XVI ²⁾, et est dans ses cadres anciens; mais cette série, que j'ai vue, n'a aucune légende; si le renseignement de M. Cordier est exact, et si c'est de cette série qu'il s'agit, il faut que les légendes manuscrites aient été écrites autrefois sur des cartons fixés au mur au-dessous des cadres et qui ont aujourd'hui disparu; il n'y a d'ailleurs rien là d'in vraisemblable ³⁾.

Qu'elles soient ou non copiées sur des explications qui se trouvaient au bas des estampes dans les appartements du roi, les légendes de Helman remontent, au moins en partie et plus ou moins directement, à des renseignements du P. Amiot; peut-être est-ce celui-ci qui avait fourni les éléments de la «notice historique» des PP. Ko et Yang et plus probablement du «mémoire» de la Compagnie des Indes. L'intervention du P. Amiot se révèle en effet

mêmes de Helman, le „C. N. Cochin filius, Direxit” a naturellement disparu, et les noms des graveurs Masquelier, Aliamet, etc., ont été comme de juste remplacés par celui de Helman.

1) Toutefois, en donnant le tableau définitif des estampes reclassées par sujets, je reproduirai les signatures véritables, qu'il y a lieu de substituer à la liste inexacte de Helman.

2) Cf. Cordier, *La Chine en France*, p. 56.

3) Malgré les légendes de Helman et la correspondance des missionnaires, Abel Rémusat a commis l'erreur bizarre, dans l'article „Khang-hi” de la *Biographie Universelle*, de dire que les 16 estampes ont été gravées en France sous K'ang-hi et „représentent les batailles de Khang-Hi contre Galdan”.

daus les légendes des IX^e et X^e estampes de Helman, où il y a des fautes de lecture «Hountchés» pour 輝特 Houei-t'ö et «Chonotés» pour 和碩特 Houo-cho-t'ö qui se retrouvent dans la traduction du *Monument de la conquête des Eleuths* due à Amiot¹⁾. De plus, le «poème» impérial cité par la légende de la IX^e estampe de Helman n'est autre que ce *Monument* lui-même; le passage correspond à la p. 375 de la traduction insérée dans les *Mémoires concernant les Chinois*. Mais la citation faite dans la légende de Helman comporte des variantes et additions qui excluent un emprunt direct à la traduction telle qu'elle a été imprimée. Cette citation doit donc remonter à Amiot non par les *Mémoires concernant les Chinois*, mais par le mémoire explicatif de la Compagnie des Indes²⁾.

On aura remarqué que ceux qui, au XVIII^e siècle, ont parlé du sujet des estampes n'ont tenu aucun compte des titres que l'édit

1) Ces noms sont écrits „Hountéhé” et „Chonoté” dans les *Mémoires concernant les Chinois*, I, 374—375. Il est clair qu'Amiot a lu 輝 fautivement *houen* d'après l'analogie de 渾 *houen*, etc. L'origine de la finale est moins manifeste. Si „Hountéhé” est une erreur de lecture des éditeurs pour „Hountché” qu'aurait écrit Amiot, on peut admettre qu'Amiot a confondu 特 *t'ö* et 持 *tch'e*. Mais alors, pour „Chonoté”, il faudrait supposer qu'il a pris 和 *houo* en valeur sémantique, sans voir que ce mot faisant partie du nom des Khoehot. Si Amiot a écrit au contraire „Hountéhé”, on devra conclure que „Hounté” = Houei-t'ö, les Khoït, et qu'Amiot a réuni à leur nom la première syllabe *houo*, transcrite ici „hé”, du nom Houo-cho-t'ö des Khoehot. Enfin l'*n* de „Chonoté” serait fautive pour *u*. Tout cela est assez bizarre. Le fait certain est qu'Amiot a mal lu les noms donnés dans le „Monument” de K'ien-long, et il est invraisemblable que les mêmes erreurs aient été commises identiquement par d'autres; la source de Helman est donc Amiot, directement ou indirectement.

2) La „notice historique” des PP. Ko et Yang est exclue en ce qui concerne cette citation du „poème” ou „monument” de la conquête des Eleuths. En effet Bertin était déjà en possession de cette notice en janvier 1769. Or nous savons par Amiot lui-même (*Mém. conc. les Chinois*, I, 326) que ce n'est qu'en 1771 qu'il se procura le texte du „poème” impérial. En dernière analyse, c'est donc bien le „Mémoire” de la Compagnie des Indes, et non la „notice historique” des PP. Ko et Yang, qui a servi à Helman, soit que Helman ait connu ce mémoire directement, soit qu'il ait copié dans les appartements du roi des légendes établies d'après ce mémoire.

du 13 juillet 1765 et le contrat des hannistes donnaient aux quatre premiers dessins envoyés en France. A vrai dire, ces titres étaient obscurs pour des profanes; d'ailleurs il n'est pas sûr qu'on ait eu une traduction complète du contrat des hannistes, et d'autre part on a vu que ni Bertin ni son entourage ne paraissent avoir lu la traduction de l'édit envoyée par Castiglione. Pour nous au contraire, les indications identiques de ces deux documents sont précieuses, et apparaissent immédiatement inconciliables avec les légendes de Helman.

Nous avons en effet des éléments de détermination suffisants pour identifier ces quatre planches, puisque les soumissions des graveurs et la correspondance de Cochin nous font connaître les noms des graveurs auxquels chacun des dessins fut attribué: Le Bas eut le dessin de Castiglione, Saint-Aubin celui de Jean Damascène, Prevost celui de Sichelbart, Aliamet celui d'Attiret. Or il n'y a que deux dessins de Castiglione qui aient été gravés par Le Bas: ce sont les estampes qui portent chez Helman les n^{os} III et V. Mais le n^o III a été gravé en 1771, et le n^o V en 1769. Comme il s'agit de la première planche gravée par Le Bas, c'est évidemment la planche V qui reproduit le dessin de Castiglione arrivé en 1766 ¹⁾. Un seul dessin de Jean Damascène a été gravé par Saint-Aubin; c'est l'estampe VII de Helman, dont la gravure fut achevée en 1770 ²⁾. Un seul dessin de Sichelbart a été gravé par Prevost; c'est celui qui porte chez Helman le n^o VIII, dont

1) Il y a aussi une planche gravée par Le Bas d'après un dessin dont l'auteur n'est pas indiqué; mais cette planche (n^o IX de Helman) fut gravée en 1770; elle ne peut donc, pour les mêmes raisons que celle de 1771, entrer ici en ligne de compte, même si on supposait que l'auteur anonyme de ce dessin était Castiglione. De plus, les noms des auteurs des dessins ont été indiqués par les graveurs chaque fois qu'ils étaient connus; or on connaissait les noms des auteurs des quatre premiers dessins envoyés.

2) L'estampe n^o IV de Helman, gravée par Saint-Aubin en 1773, est à écarter pour les mêmes raisons qui ont été données à la note précédente à propos de la planche IX de Helman.

la gravure fut achevée en 1769¹⁾. Un seul dessin d'Attiret a été gravé par Aliamet; c'est l'estampe XV de Helman, dont la date d'achèvement n'est pas indiquée. Il n'y a donc pas à douter que les quatre dessins arrivés en 1766 correspondent aux estampes V, VII, VIII et XV de Helman, et c'est en effet ce qu'ont déjà dit MM. Monval et Cordier²⁾.

Mais si nous nous reportons maintenant aux titres donnés aux quatre dessins par l'édit du 13 juillet 1765 et par le contrat des hannistes, nous voyons que ces titres ne concordent aucunement avec les légendes attribuées par Helman à ses estampes V, VII, VIII et XV: le n° V de Helman ne représente nullement la surprise d'un camp; le nom de K'ou-eul-man n'apparaît pas dans la légende de son estampe n° VII; la légende de son n° VIII ne parle pas de la soumission des gens de l'Ili; il n'est pas question d'« Altchor » dans la légende de son n° XV. Par contre la légende de la planche XIV de Helman donne pour sujet de cette estampe la « bataille d'Altchour », où le nom est évidemment identique à l'« Alchor » ou A-eul-tch'ou-eul de l'édit du 13 juillet et du contrat des hannistes; or cette planche XIV a bien été, elle aussi, dessinée par Attiret, mais elle a été gravée par Le Bas et non par Aliamet; de plus le dessin est daté de 1766³⁾ et la gravure n'en a été achevée qu'en 1774, ce qui exclut doublement que le dessin original de cette planche ait fait partie du premier lot qui se trouvait déjà à Canton en 1765. La conclusion s'impose: les légendes de Helman et leur attribution à telle ou telle estampe sont, au moins en partie, arbitraires.

1) Prevost n'a gravé qu'une autre des 16 planches; mais c'est le n° X de Helman, d'auteur inconnu, et dont la gravure ne date que de 1774.

2) Cf. Cordier, *Les Conquêtes*, p. 9.

3) La table préliminaire de Helman, et M. Cordier qui la reproduit (*Les Conquêtes*, p. 15), datent le dessin de cette estampe XIV de 1764; mais c'est là une erreur de Helman; la planche originale de Le Bas a 1766. Ce n'est pas la seule erreur de ce genre chez Helman; il date le dessin de la planche XV de 1763, au lieu que l'estampe originale d'Aliamet a 1765.

Les soumissions des graveurs pour les douze dessins arrivés en 1767 nous indiquent les numéros que portaient onze de ces dessins, ce qui permet de suppléer aussi celui du douzième. Vérification faite, ces numéros, qui ne tiennent pas compte des quatre premiers dessins envoyés, sont de simples numéros d'ordre ajoutés soit à Pékin, soit à Canton, soit même à Paris, mais qui ne répondent à aucun classement véritable; ils ne nous sont donc d'aucune utilité.

Le problème risquerait ainsi de demeurer insoluble si nous étions réduits aux sources occidentales; heureusement nous pouvons nous appuyer maintenant sur des documents chinois.

La D^r G. E. Morrison Library a acquis récemment un exemplaire relié des gravures originales des *Conquêtes*, où chaque planche est accompagnée d'un feuillet de même dimension reproduisant en fac-similé une composition explicative composée et calligraphiée par K'ien-long. La comparaison des planches et des compositions et la reproduction des morceaux littéraires dus à K'ien-long occupent la majeure partie du travail que M. Ishida a immédiatement consacré à l'ouvrage entré ainsi dans la bibliothèque dont il est le conservateur ¹⁾. La conclusion de M. Ishida, qui n'a d'ailleurs connu ni l'édit du 13 juillet 1765 jusqu'ici inédit, ni le contrat des hannistes publié en 1902 dans le *T'oung Pao*, est que les légendes de Helman sont gravement inexactes, et que l'ordre qu'il a adopté est faux dans 15 cas sur 16. D'après M. Ishida, l'ordre véritable doit être restitué comme suit:

1) On sait que la bibliothèque du D^r Morrison a été achetée par le baron Iwasaki, le fils, je crois bien, de celui qui avait acheté antérieurement la riche bibliothèque chinoise de Lou Sin-yuan. Bien que la bibliothèque réunie par le D^r Morrison lui-même ne contienne que des ouvrages en langues européennes, ses acquéreurs lui ont adjoint un fonds en langues d'Extrême-Orient, et plusieurs manuscrits chinois et japonais importants ont déjà été reproduits en fac-similé, avec des notes critiques, aux frais du baron Iwasaki.

Ordre véritable	n ^{os} de Helman	Ordre véritable	n ^{os} de Helman
1	= VIII	9	= III
2	= IV	10	= XII
3	= VII	11	= XV
4	= XIV	12	= X
5	= IX	13	= XI
6	= XIII	14	= I
7	= II	15	= VI
8	= V	16	= XVI

On notera toutefois que l'ordre indiqué par M. Ishida n'est pas nécessairement juste, puisque chaque planche était primitivement indépendante du feuillet de texte qui lui a été adjoint, et que M. Ishida ne fait que suivre ici l'ordre, jugé par lui meilleur, de l'exemplaire relié entré dans la D^r G. E. Morrison Library. Mais rien ne montre *a priori* que le relieur de l'album ne se soit pas trompé en mettant telle planche à côté de tel feuillet de texte. C'est une question de fait à étudier, et qu'il est impossible de résoudre sans entrer dans des détails au sujet de ces feuillets chinois.

L'existence de ces feuillets chinois ne m'était pas inconnue. Dès 1901, j'avais acquis pour l'Ecole d'Extrême-Orient, des héritiers du fameux Tso Tsong-t'ang, un exemplaire complet des gravures originales et des feuillets de texte; il a malheureusement disparu peu de temps après d'une manière inexplicée. Mais M. J. Flisch, alors élève-interprète à la Légation de France à Pékin, a rapporté de Chine en 1900 un autre exemplaire presque complet des gravures et des feuillets de texte¹⁾; cet exemplaire appartient aujourd'hui à

1) Dans ce bel exemplaire, les gravures et les feuillets de texte ont chacun un numéro à l'encre, allant de 1 à 16. Il manque la gravure n° 15, correspondant à l'estampe VI de Helman, et le feuillet de texte n° 16, à l'absence duquel la publication des 16 feuillets de texte par M. Ishida permet de suppléer. Les gravures sont à moins grande marge que dans l'exemplaire conservé au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale (O° 9), mais le papier en est européen, et il ne me paraît pas douteux que ce soit là un des 200

M. Marcel Bouteron, bibliothécaire de l'Institut. Mon collègue M. Vissière m'a en outre signalé un exemplaire que la Banque Industrielle de Chine a acquis en Extrême-Orient il y a quelques années ¹⁾.

Les feuillets de textes chinois sont au nombre de 18, à savoir 1 feuillet de préface, dû à K'ien-long, 16 feuillets de compositions impériales se rapportant aux 16 planches, et 1 feuillet de *pa*, ou de «notice finale», rédigé et signé par un certain nombre de grands mandarins.

La préface de K'ien-long, datée du 1^{er} mois du printemps (9 février — 10 mars) de 1766, débute ainsi: «L'armée [qui opérait] dans l'Ouest a achevé sa tâche en *ki-mao* (1759) et ce n'est que sept ans après, en *ping-siu* (1766), que les dessins des combats ont été achevés. C'est que pour s'enquérir en détail de l'aspect des camps et des combats et pour en composer des dessins, il a fallu des saisons et des jours. Des officiers et soldats qui sont partis en campagne, cent sont morts pour un qui a survécu. Ils ont donné leur force pour l'Etat, et grâce à eux l'œuvre a été achevée; comment pourrais-je supporter qu'ils disparussent ignorés? C'est pourquoi au 紫光閣 Tseu-kouang-ko on reproduit actuellement les portraits des sujets qui se sont distingués ²⁾. Quant à ces [dessins-]ci,

exemplaires tirés en France et expédiés en Chine; peut-être les marges ont-elles été rognées pour être ramenées aux dimensions des feuillets de texte, dont le papier est chinois.

1) Cet exemplaire est complet, mais fort usagé. Les feuillets de gravures et de textes sont tous pliés par le milieu, et reliés ainsi en un album qui porte sur la couverture le titre de 御題西師戰功圖 *Yu t'i si che tchan kong t'ou*, „Tableaux des mérites [acquis] dans les combats par l'armée [opérant dans] l'Ouest, avec notices impériales”. Le tirage est assez médiocre, et le papier est chinois; il s'agit donc d'un des exemplaires tirés en Chine. La mention de Cochin a été grattée partout au bas des planches, mais les autres signatures subsistent.

2) Le Tseu-kouang-ko est un bâtiment bien connu, situé dans la partie occidentale des jardins du palais impérial de Pékin; c'est là que se donnaient les audiences des princes tributaires et c'est là aussi que les ministres européens eurent leurs premières audiences (cf. Cordier, *Hist. des relat. de la Chine avec les puissances occidentales*, I, 474; II, 117—118). Après la fin de la campagne de 1759, K'ien-long ordonna d'y peindre les portraits de deux séries de cinquante généraux qui s'y étaient distingués; on trouvera les noms des cinquante

on s'est rendu dans tous les endroits où le sang avait coulé dans les combats, et on a retracé fidèlement les circonstances où on a attaqué des positions fortes, brisé l'ardeur [de l'ennemi], décapité ses généraux, enlevé ses drapeaux, afin de rendre hommage à tant d'efforts et de célébrer tant de courage. Dans tous les cas où, en ouvrant les bulletins de victoire, je leur avais déjà consacré des poèmes, je les ai écrits entre les feuillets [des gravures]. Quant aux [scènes] pour lesquelles je n'avais pas encore pris le pinceau, et qui sont au nombre de six, je leur ai consacré ici spécialement des poèmes supplémentaires. . . » ¹⁾ Conformément à cette préface, les feuillets de texte comprennent dix morceaux composés par K'ien-long à des dates diverses, au fur et à mesure des événements, et six morceaux additionnels composés par lui en 1766 lors de l'achèvement des dessins.

La notice finale est un développement qui reprend en partie les données de la préface impériale. Le début en est toutefois important:

premiers personnages dans le *Kouo tch'ao yuan houa lou* de Hou King, ch. 1, ff. 20—21; l'empereur K'ien-long écrivit les „éloges” de chacun des cinquante premiers et fit composer par de grands mandarins les éloges des cinquante personnages de moindre mérite; tous ces textes occupent le 4^e chap. préliminaire du *Si yu t'ou tche*. Une note jointe à la liste du *Kouo tch'ao yuan houa lou* montre que K'ien-long fit par la suite l'éloge des portraits de cinquante personnages qui s'étaient distingués au Kin-tch'ouan, de vingt personnages qui s'étaient distingués à Formose, et de quinze personnages qui s'étaient distingués contre les Gorkha (Népal). On a vu que, parallèlement aux séries des portraits du Tseu-kouang-ko, il y eut aussi des séries d'estampes pour toutes ces campagnes. Les lettres du frère Attiret et celle d'Amiot en date du 1^{er} mars 1769 adressée au cousin d'Attiret montrent que le frère Attiret, à qui K'ien-long fit peindre quelque 200 portraits de ses officiers employés dans la guerre de Dzoungarie, dut avoir, directement ou indirectement, une large part dans l'exécution des 100 premiers portraits du Tseu-kouang-ko. Cette indication est déjà donnée, en termes plus vagues, par M. Madrolle, *Chine du Nord*², p. 21, mais la date de la campagne y est à lire „1755—1759” au lieu de „1761” et la date de 1776 indiquée pour l'exécution des portraits est trop basse d'au moins 10 ans.

1) La suite de la préface est un développement littéraire sans intérêt historique. Les six poèmes additionnels de 1766 dont il est question ici sont reproduits à la fin du 3^e chapitre préliminaire du *Si yu t'ou tche*; ils y sont précédés de préfaces explicatives qui se trouvent aussi sans doute dans les éditions sur pierre et sur bois des œuvres de K'ien-long, mais que les feuillets de texte joints à nos planches ne donnent pas.

« Les 16 feuillets de dessins ci-dessus commencent par « la soumission de l'Ili » et se terminent par « la présentation des prisonniers musulmans ». Plus loin le texte parle des portraits du Tseu-kouang-ko, et nous fait savoir que K'ien-long, polygraphe et calligraphe impénitent, avait composé sur la campagne de 1755—1759 plus de 220 poèmes; tous avaient été gravés sur des dalles qu'on avait ensuite encastrées dans les parois des couloirs latéraux du 武成殿 Wou-tch'eng-tien ¹⁾. Cette notice finale est signée de 傅恒 Fou-heng ²⁾, de 尹繼善 Yin-ki-chan ³⁾, de 劉統勳 Lieou T'ong-hiun ⁴⁾, de 阿里衮 A-li-kouen ⁵⁾, de 舒赫德 Chou-ho-tö ⁶⁾ et de 于敏中 Yu Min-tchong ⁷⁾. Elle n'est pas datée, mais

1) On retrouverait tous ces morceaux épars dans les diverses collections littéraires de K'ien-long.

2) Sur Fou-heng, mort en 1770, cf. Giles, *Biogr. Dict.*, n° 584. C'est lui le premier des cinquante „sujets méritants” dont les portraits furent peints au Tseu-kouang-ko à la suite de la guerre de Dzungarie. Il est le père de Fou-k'ang-ngan, le vainqueur du Népal.

3) Telle est bien la leçon du texte; le 伊 Yi-ki-chan de M. Ishida est une inadvertance ou une faute d'impression. Yin-ki-chan vécut de 1696 à 1771; il remplit les plus hautes charges à la métropole et en province (cf. le ch. 21 du *Kouo tch'ao ki hien lei tcheng* et Giles, *Biogr. Dict.*, n° 2487).

4) Sur Lieou T'ong-hiun (1699—1773), cf. Giles, *Biogr. Dict.*, n° 1362. Lieou T'ong-hiun est qualifié ici de Grand Secrétaire, poste qu'il occupa de 1761 jusqu'à sa mort. Lieou T'ong-hiun est le père du célèbre calligraphe 劉墉 Lieou Yong (1719—1804; le *Biogr. Dict.* de Giles, n° 1381, dit 1720—1805, ce que je crois inexact).

5) A-li-kouen est mort en 1770; il est ici qualifié de Grand Secrétaire adjoint, poste auquel il fut nommé en 1764, et il quitta la capitale en 1768 (cf. Giles, *Biogr. Dict.*, n° 1585, où il est dit à tort fils de 額亦都 Ngo-yi-tou; c'est naturellement impossible puisque Ngo-yi-tou vécut de 1562 à 1621 [et non de 1573 à 1662 comme le dit Giles, *Biogr. Dict.*, n° 1589]; le père d'A-li-kouen s'appelait 音德 Yin-tö; cf. *Kouo tch'ao ki hien lei tcheng*, ch. 27).

6) Chou-ho-tö vécut de 1710 à 1777. Il est ici qualifié de président de ministère, titre qu'il eut en effet en 1761, et qu'il abandonna en 1768 pour aller au Yunnan (cf. Giles, *Biogr. Dict.*, n° 1737). C'est le „Chou Ta-jen” ou „Excellence Chou”, dont il est souvent question dans les écrits des anciens missionnaires (cf. par exemple *T'oung pao*, 1917, p. 311, 316, et *Mém. conc. les Chinois*, I, 397).

7) Sur Yu Min-tchong, mort en 1779 (ou plus exactement tout au début de 1780), cf. ma note dans les *Mémoires concernant l'Asie Orientale*, t. I [1913], p. 75. C'est là certainement le „Yu Ming-tchong” dont Amiot avait envoyé à Bertin le portrait peint par

les noms et les titres de ses signataires montrent qu'elle ne peut être postérieure à 1768. Comme à ce moment les 16 dessins étaient en France, il est probable que, comme la préface de K'ien-long, la notice finale est du moment où tous les dessins furent achevés, c'est-à-dire du printemps de 1766. Toutefois, même à ce moment, les quatre premiers dessins étaient déjà en route pour l'Europe.

L'ordre des 16 feuillets de textes chinois se rapportant aux 16 estampes peut être considéré comme acquis. Il est en effet le même dans le *T'ien yi ko chou mou*, dans l'exemplaire de la D^r G. E. Morrison Library, dans celui de M. Bouteron, et, à une exception près, dans celui de la Banque Industrielle ¹⁾.

Voici quel est l'ordre des 16 feuillets de textes chinois:

1^{er} poème: 平定伊犁受降, « On reçoit la soumission de l'Ili ».

Poème écrit par K'ien-long en 1755 ²⁾.

Panzi; Bertin en accusait réception le 16 novembre 1781 (cf. Cordier, *La Chine en France au XVIII^e siècle*, p. 83; dans Cordier, *Giuseppe Panzi*, p. 9, le nom est imprimé par erreur „Yu Nimg-Tchoung”). Une notice sur Yu Min-tchong, écrite par Amiot le 26 septembre 1780, se trouve dans le tome IX des *Mém. conc. les Chinois*, p. 45—60; il résulte d'un passage de cette notice (p. 51) que, si Yu Min-tchong avait vécu jusqu'en 1795 (l'équivalence de 1796 donnée en note est fautive), il aurait eu alors 82 ans à la chinoise, c'est-à-dire 81 ans pour nous; il a donc dû naître en 1714.

1) L'exemplaire de la Banque Industrielle renverse l'ordre des feuillets de texte XIV et XV. La seule anomalie apparente de la classification ainsi admise par toutes nos sources est que la notice finale de l'album, rédigée par Fou-heng et autres, dit que la série des 16 estampes s'achève par la présentation des prisonniers, au lieu que dans tous nos exemplaires la dernière planche est le banquet du Tseu-kouang-ko; la présentation des prisonniers est la 14^e planche dans trois exemplaires, la 15^e dans celui de la Banque Industrielle. Il faut admettre que la 16^e planche, et sans doute la 15^e, qui sont des félicitations à l'armée, ont été considérées comme en quelque sorte hors série. L'importance de cette petite divergence est d'ailleurs faible, puisque l'essentiel pour nous est de pouvoir déterminer le sujet de chaque planche; ceci acquis, l'interversion d'un ou deux numéros d'ordre ne tirerait pas en elle-même à conséquence.

2) Il s'agit de la première soumission de l'Ili en 1755, quand Amur-Sana était au service de K'ien-long. Les généraux représentèrent à K'ien-long que la population les avait

- 2^e poème: 格登鄂拉斫營, «On force le camp [établi] à Gädän-ōla». Poème de 1755 ¹⁾.
- 3^e poème: 鄂壘扎拉圖之戰, «Le combat d'Oroï-jalatu». Poème additionnel de 1766 ²⁾.
- 4^e poème: 和落霍漸之捷, «La victoire de Khorgos». Poème de 1758 ³⁾.

accueillis à bras ouverts. Cette soumission fut bientôt suivie de la révolte d'Amur-Sana. Les formes turques et mongoles rétablies ici pour les noms que le texte fournit en transcription chinoise sont presque toutes sûres; je dirai d'ailleurs en note les raisons qui m'ont déterminé dans les cas où les noms sont incertains. Beaucoup des formes indiquées par M. Ishida sont à rectifier d'après le tableau que je donne. Dans son article de 1918 sur la campagne de l'Ili en 1755, M. E. Hänisch a rétabli les noms d'après les transcriptions mandchoues qui offrent souvent plus de garanties que les transcriptions chinoises; leur valeur toutefois n'est pas absolue, car il ne manque pas de cas, par exemple dans les recueils des biographies des princes tributaires, où ces transcriptions mandchoues ont été faites elles-mêmes non pas sur les formes turques ou mongoles originales, mais sur les transcriptions chinoises de ces formes. Dans le cas présent, des formes mandchoues Kasigar (Hänisch, p. 71) pour Kachgar et même Bariköl (p. 68) pour Barköl [= très probablement *Bars-köl] ne doivent avoir aucune autorité. J'ajouterai que le „Yerechim” de Helman, qui a embarrassé M. Hänisch, est Yarkend (p. 59); le Tseng Kouo-fan de la p. 64 est un lapsus pour Tseng Ki-tsö; la rédaction de la p. 65, qui paraît faire écrire par Tchou Hi une histoire où il est question des Ming, n'est pas très heureuse.

3) Sur le Gädän-ōla, ou Mont Gädän, à environ 100 li au Sud-Ouest de Kouldja, cf. Попов, Мень-гу-ю-му-цзи, p. 140, 445, et surtout le texte original beaucoup plus détaillé au ch. 13 du *Mong kou yeou mou ki*; aussi Hänisch, *loc. laud.*, p. 78, 84 (mais je ne sais où M. Hänisch a pris la distance de 500 li au Sud-Ouest de Kouldja); *Si yu t'ou tche*, ch. 22, ff. 8—9. Il s'agit du raid où le Kalmouk 阿玉錫 A-yu-si (Ayusi), passé au service chinois, força en 1755 avec quelques hommes le camp de Davaci, établi sur le Mont Gädän. Le poème de K'ien-long est reproduit dans le *Si yu t'ou tche*, ch. 22, ff. 8—9, sous le titre de „Chant d'Ayusi, composé par l'Empereur”. Castiglione a peint un rouleau qui illustre l'exploit d'Ayusi (cf. *Kouo tch'ao yuan houa lou*, ch. 1, fol. 15 v°). Cf. aussi Hänisch, *Der chines. Feldzug*, p. 65, 81.

1) La restitution Oroï-jalatu est celle que fournit le *Si yu t'ong wen tche*, ch. 1, f° 13. Tchac-houei y surprit de nuit en 1756 Daši-Cärän, mais les Dzoungars assiégèrent les Chinois, que des troupes de secours vinrent enfin délivrer; Tchao-houei dut alors reculer jusqu'au Barköl (cf. *Si yu t'ou tche*, 3^e chap. préliminaire, f° 11 r°).

2) Un Khorgos est porté sur nos cartes au Nord du fleuve Ili, et est en effet connu des géographes chinoises (cf. *Si yu t'ou tche*, ch. 13, f° 1 r°). Mais il doit s'agir ici d'un autre Khorgos, qui était à 10 li à l'Ouest de Manas (cf. *Si yu t'ou tche*, ch. 10, f° 6, où le poème de K'ien-long est reproduit). Les partisans d'Amur-Sana y furent défaits au printemps de 1758 par le prince Cäbdän-Jab, à qui ils avaient tendu une embuscade.

- 5^e poème: 庫隴癸之戰, «Le combat de Khuruṅgui». Poème de 1758 ¹).
- 6^e poème: 烏什酋長獻城降, «Le chef d'Uš[-Turfan] se soumet avec sa ville». Poème de 1758 ²).
- 7^e poème: 黑水圍解, «La levée du siège de la Rivière Noire (Khara-usu)». Poème de 1759 ³).
- 8^e poème: 呼爾滿大捷, «La grande victoire de Qurman». Poème de 1759 ⁴).

1) Le mont Khuruṅgui est au Nord du Fleuve Ili. Quand les partisans d'Amur-Sana eurent été défaits à Khorgos, ils voulurent franchir l'Ili, mais l'armée chinoise les pressait; ils allèrent alors au Mont Khuruṅgui où Tchao-houei et ses lieutenants les attaquèrent de plusieurs côtés pendant la nuit. Cf. le ch. 22, f^o 8 r^o, du *Si yu t'ou tche*.

2) Sur la soumission du *beg* 霍集斯 Houo-tsi-ssou d'Uš-Turfan en 1758, cf. aussi *Si yu t'ou tche*, ch. 17, f^o 1, où le poème de K'ien-long est reproduit. Dans ce poème, il est question des moutons qu'on amène à l'armée impériale. La transcription mandchoue du nom de Houo-tsi-ssou est Hojis (cf. Hänisch, *Der chines. Feldzug*, p. 82); quelle que soit la forme originale véritable, il s'agit d'un Musulman, et ce doit être par inadvertance que M. Hänisch (*ibid.*, p. 85) donne le nom comme tibétain.

3) Malgré l'équivalence (mongole) Khara-usu indiquée par le poème de K'ien-long, la scène se passe au Turkestan chinois, et le nom véritable doit donc être turc, par conséquent Qara-su. Khara-usu (Qara-su) était, selon le *Si yu t'ou tche* (ch. 28, ff. 3—4, où le poème de K'ien-long est reproduit), le nom de la branche de la rivière de Yarkend qui coule au Sud et à l'Est de la ville. Au 10^e mois de 1758, Tchao-houei, ne réussissant pas à réduire Yarkend, amena par l'Est quelques centaines d'hommes qui franchirent le Qara-su, mais durent le repasser vite et furent assiégés à leur tour par les rebelles. Quand, en 1759, Tchao-houei apprit que les troupes venant d'Aksou avaient battu les Musulmans à Qurma, il fit une sortie, brûla les bastions ennemis et se dégagea.

4) Qurma ou Qurman était entre Yarkend et Maralbaši, à 130 *li* au Sud-Ouest de Baréuq (qui était tout voisin de l'actuel Maralbaši); cf. *Si yu t'ou tche*, ch. 18, ff. 7—8, où le poème de K'ien-long est reproduit. Bien que le nom ne figure plus aujourd'hui sur nos cartes, les documents européens ne l'ignorent pas, car c'est le Horma de Benoît de Goes; cf. Yule et Cordier, *Cathay and the way thither*², IV, 228 (où 1756 est une faute d'impression pour 1759). M. Sven Hedin s'est trompé lui-même en taxant d'erreur le Horma de Benoît de Goes (*Southern Tibet*, I [1917], p. 161; presque toutes ses hypothèses sur cette partie de l'itinéraire de Benoît de Goes sont d'ailleurs malheureuses). Quand Tchao-houei fut assiégé au Qara-su à la fin de 1758, des troupes furent envoyées d'Aksou pour le délivrer. Le 3 février 1759, le général 富德 Fou-tö, qui n'avait avec lui que 600 hommes, se battit à Qurma contre plus de 5000 Musulmans et les défit après un long et dur combat.

- 9^e poème: 通古思魯克之戰, «Le combat de Tonguzluq». Poème additionnel de 1766 ¹⁾.
- 10^e poème: 霍斯庫魯克之戰, «Le combat de Qoş-qulaq». Poème additionnel de 1766 ²⁾.
- 11^e poème: 阿爾楚爾之戰, «Le combat d'Arčul». Poème additionnel de 1766 ³⁾.
- 12^e poème: 伊西洱庫爾淖爾之戰, «Le combat du Yeşil-köl-nör». Poème additionnel de 1766 ⁴⁾.
- 13^e poème: 拔達山汗納款, «Le khan du Badakhšan demande à se soumettre». Poème de 1759.
- 14^e poème: 平定回部獻俘, «On offre [à l'Empereur] les

1) Tonguzluq signifie „l'endroit où il y a des pores”; j'en ignore l'emplacement exact. D'après la préface mise en tête de ce poème additionnel dans le *Si yu t'ou tche* (3^e chap. préliminaire, f^o 11 v^o), il semblerait qu'il s'agit d'un épisode qui se place à la fin de 1758, quand Tchao-houei essaye pour la première fois de réduire Yarkend.

2) La forme que j'ai rétablie est douteuse; elle s'appuie sur la glose „paire d'oreilles” qui est jointe à la poésie de K'ien-long. Mais le *Si yu t'ou tche*, ch. 17, f^o 10 v^o, écrit 和什庫珠克 Hono-che-k'ou-tchou-k'o, c'est-à-dire *Qoş-küçük. Les Khoja, après s'être enfuis de Yarkend, furent défaits en 1759 dans cet endroit par 明瑞 Ming-jouei. C'était un col, à 500 li à l'Ouest de Kachgar. Cf. aussi *Si yu t'ou tche*, 3^e ch. prélimin., f^o 12 r^o.

3) Le nom est douteux; le *Si yu t'ou tche* (ch. 17, f^o 11 r^o) écrit 阿喇楚勒 A-la-tch'ou-eul, que le *Si yu t'ong wen tche* (ch. 3, f^o 18 r^o) interprète par Ara-cöl. Les Khoja, après avoir été battus au col de *Qoş-küçük, se réfugièrent à *Arčul, situé à 300 li plus à l'Ouest et y furent à nouveau battus. Les *Mém. conc. les Chinois*, I, 393, écrivent „Althour”. Cf. aussi *Si yu t'ou tche*, 3^e ch. prélimin., f^o 12 r^o.

4) Le *Si yu t'ou tche* (ch. 17, f^o 12 v^o) écrit 葉什勒庫勒 Ye-che-lo-k'ou-lo. La localité ainsi désignée se trouvait à 200 li au Sud-Ouest d'*Arčul, et au Nord du Badakhšan. Elle devait son nom à un lac, d'où le pléonasmisme Yeşil-köl-nör de certains textes, où *köl* et *nör* signifient tous deux „lac”, l'un en turc, l'autre en mongol. C'est là le „Isil-kol” de la légende XV de Helman, que M. Hähnisch a eu tort de rétablir tacitement (p. 60) en „Isik kol”. Toute cette nomenclature ancienne de la région des Pamirs devra être reprise en détail. Le nom d'*Arčul est l'„Alithour” de Cordier, *Hist. générale de la Chine*, III [1920], 348, qui suit en outre Imbault-Huart dans l'équivalence Yeşil-köl = „Siri-koul”. Cf. aussi *Si yu t'ou tche*, 3^e ch. prélimin., f^o 12 r^o et v^o. K'ien-long fit par la suite graver là une inscription dont le texte chinois est reproduit au ch. 28 du *Si yu t'ou tche*.

prisonniers [faits lors] de la pacification des tribus musulmanes». Poème de 1760 ¹⁾).

15^e poème: 郊勞回部成功諸將士, «[L'Empereur se rend] dans la banlieue pour prendre [personnellement] des nouvelles des officiers et soldats qui se sont distingués dans la campagne contre les tribus musulmanes». Poème de 1760 ²⁾).

16^e poème: 凱宴成功諸將士, «[L'Empereur] offre un banquet de victoire aux officiers et soldats qui se sont distingués». Poème de 1760 ³⁾).

Nous connaissons donc désormais, par les poèmes de K'ien-long, les sujets des 16 planches et l'ordre dans lequel ces sujets doivent se succéder; jusqu'ici nous sommes en plein accord avec M. Ishida. Les difficultés commencent quand il s'agit de déterminer la planche qui représente chacun des 16 sujets. Grâce aux noms des auteurs des quatre premiers dessins envoyés en 1765, nous avons déjà pu constater que les légendes de Helman étaient réparties de manière fantaisiste. Maintenant que nous connaissons les sujets des 16 planches, nous pouvons en outre déterminer les numéros des quatre dessins. Appliquons ce critérium au tableau dressé par notre confrère japonais.

Le dessin de Sichelbart, intitulé «Les habitants de l'Ili font leur soumission» et qui fut gravé par Prevost, est évidemment le sujet

1) Les prisonniers furent présentés à l'Empereur à 午門 Wou-men, c'est-à-dire à la porte méridionale du palais de Pékin; on offrit aussi à K'ien-long la tête du Khoja Houo-tsi-tchan. C'est là qu'avait eu lieu en 1755 une autre présentation de prisonniers musulmans, sur laquelle K'ien-long fit également un poème (*Si yu t'ou tche*, 2^e ch. prélim., f^o 3 v^o) et qui fut représentée en peinture par 徐揚 Siu Yang (*Kouo tch'ao yuan houa lou*, ch. 2, f^o 16 v^o).

2) Le poème de K'ien-long spécifie que sur une terrasse ronde on avait planté les étendards pris à l'ennemi.

3) Ce banquet fut donné au Tseu-kouang-ko. L'estampe correspondante, et qui pour une fois est d'accord avec l'ordre de Helman (mais non avec sa légende), représente en effet le Tseu-kouang-ko vu par le Sud, avec en arrière à droite le Pont de Marbre que domine dans le lointain le Pai-t'a.

du poème n^o 1, intitulé «On reçoit la soumission de l'Ili». D'après M. Ishida, qui s'appuie sur l'ordre de reliure de l'exemplaire qu'il étudie, la planche correspondant à ce poème n^o 1 est la planche VIII de Helman. Cette équivalence est sûrement exacte puisque nous avons déjà vu, pour d'autres raisons, que cette planche VIII de Helman était la seule à pouvoir entrer ici en ligne de compte.

Le dessin de Castiglione, intitulé «Le camp [enlevé] par ruse par Ngai-yu-che», a été gravé par Le Bas. Ngai-yu-che est une transcription d'Ayuši, autre forme (et plus correcte) d'Ayusi. Nous avons vu que l'enlèvement du camp de Dawaci par Ayusi est le sujet du poème n^o 2. D'après M. Ishida, la planche correspondant à ce poème n^o 2 est la planche IV de Helman. Mais la planche IV de Helman est anonyme et a été gravée par Saint-Aubin, et non par Le Bas; elle ne fut d'ailleurs achevée qu'en 1773, et n'est pas de celles arrivées en France en 1766.

Le dessin de Jean Damascène, intitulé «Qurman» et gravé par Saint-Aubin, est le sujet du poème n^o 8. D'après M. Ishida, la planche correspondant au poème n^o 8 est la planche V de Helman. Mais la planche V de Helman a été dessinée par Castiglione et gravée par Le Bas.

Le dessin d'Attiret, intitulé «*Arčul» et gravé par Aliamet, est le sujet du poème n^o 11. D'après M. Ishida, la planche correspondant au poème n^o 11 est la planche XV de Helman. La planche XV de Helman est bien en effet l'œuvre d'Attiret et a été gravée par Aliamet.

Ainsi, l'ordre adopté par M. Ishida d'après l'exemplaire de la D^r G. E. Morrison Library aboutit dans deux cas sur quatre à des solutions impossibles. Il est donc clair que, si cet ordre est

moins défectueux peut-être que celui de Helman, il est encore loin d'être satisfaisant.

Prenons maintenant l'exemplaire de M. Bouteron et celui de la Banque Industrielle. J'ai déjà dit que l'ordre des poèmes y était identique, sauf interversion des poèmes 14 et 15. Mais, comme la même interversion se produit dans le classement des planches correspondant à ces poèmes, la correspondance générale des poèmes et des planches n'en est pas altérée. Les deux exemplaires affectent toujours les mêmes planches aux mêmes poèmes, sauf pour les planches 2 et 3 de l'exemplaire de M. Bouteron, qui sont interverties dans l'exemplaire de la Banque Industrielle. Admettant par provision que l'équivalence générale des poèmes et des planches est bonne dans ces exemplaires, nous devons nous décider ici d'après les scènes représentées. Dans les deux cas, il s'agit d'un combat aux abords d'un camp dans une région montagneuse. Mais la planche 2 de l'exemplaire Bouteron ne montre que des Kalmouks luttant contre des Kalmouks, au lieu que sa planche 3 représente un combat entre Kalmouks et Chinois. Or nous savons que le poème n° 2 se rapporte à l'action des Kalmouks d'Ayusi contre ceux de Dawaci, au lieu que le poème n° 3 concerne la lutte des Chinois de Tchao-houei contre les Kalmouks de Daši-Cärän. Nous admettons donc que c'est le classement de l'exemplaire de M. Bouteron qui, dans cet unique cas de divergence, doit l'emporter sur le classement de l'exemplaire de la Banque Industrielle.

Ceci admis, voici comment s'établit la correspondance des planches de l'exemplaire Bouteron (et de celui de la Banque Industrielle) avec les planches de Helman :

Ex. Bouteron	n ^{os} de Helman	Ex. Bouteron	n ^{os} de Helman
1	= VIII	9	= IV
2	= V	10	= X
3	= IX	11	= XV
4	= XIV	12	= XII
5	= II	13	= XI
6	= XIII	14	= I
7	= III	15	= VI
8	= VII	16	= XVI

Vérifions ces équivalences par les sujets des dessins envoyés en 1765. On a vu que ces dessins devaient forcément correspondre aux poèmes n^{os} 1, 2, 8 et 11, et être respectivement de Sichelbart gravé par Prevost, de Castiglione gravé par Le Bas, de Jean Damascène gravé par Saint-Aubin, d'Attiret gravé par Aliamet. Or la planche VIII de Helman, correspondant à Ex. Bouteron 1, est bien de Sichelbart et Prevost; la planche V de Helman, correspondant à Ex. Bouteron 2, est bien de Castiglione et Le Bas; la planche VII de Helman, correspondant à Ex. Bouteron n^o 8, est bien de Jean Damascène et Saint-Aubin; la planche XV de Helman, correspondant à Ex. Bouteron n^o 11, est bien d'Attiret et Aliamet.

L'épreuve est décisive, et il serait aisé de la renforcer encore par la correspondance des scènes et des poèmes. C'est ainsi que sur la planche VI de Helman, qui est la planche 15 de l'exemplaire de M. Bouteron, on voit bien l'empereur gagner à cheval le pavillon rond sur lequel on a fiché les drapeaux ennemis, comme il est dit dans le poème n^o 15. Sur la planche XIII de Helman qui est la planche 6 de l'exemplaire de M. Bouteron, les Musulmans amènent les moutons dont parle le poème n^o 6. Ces exemples pourraient être multipliés, mais ils sont vraiment superflus. Pour la première fois, nous pouvons enfin donner les sujets véritables et l'ordre réel

des 16 estampes, dénaturés trop longtemps par les légendes de Helman¹⁾. Je ne crois pas inutile de reproduire cet ordre et ces sujets ici, avec l'équivalence aux numéros de Helman, et en publiant les signatures des estampes originales qui n'ont jamais été données avec exactitude jusqu'à présent.

Ordre véritable et sujets des seize estampes des « Conquêtes ».

1 (= Helman n^o VIII): « On reçoit la soumission de l'Ili ».

P. Ionatius [sic] Sichelbarth Soc. JESU delin. 1765. || C. N. Cochin direx. || B. L. Prevost Sculpsit 1769.

2 (= Helman n^o V): « On force le camp [établi] à Gädän-ōla ».

Joseph. Castilhoni Soc JESU delin 1765 || C. N. Cochin direx. || J. Ph. Le Bas Scul 1769.

3 (= Helman n^o IX): « Le combat d'Oroï-jalatu ».

C. N. Cochin Filius Direx. || Gravé par J. P. Le Bas Graveur du Cabinet du Roi, et de son Académie de Peinture, et Sculpture. 1770.

4 (= Helman n^o XIV): « La victoire de Khorgos ».

joãñ diõñ Attiret Soc. jes. fecit Pekini Anno 1766. || C. N. Cochin Filius. Diréxit. || Gravé par J. P. Le Bas. Graveur du Cabinet du Roi en 1774.

5 (= Helman n^o II): « Le combat de Khuruñgui ».

J. Joannes Damascenus à SS^{ta} Conceptione, Augustinianus exalcatatus [sic] et Missionarius Apostolicus Sacræ Congregationis delineavit et fecit || C. N. Cochin Filius. Direxit. || J. Aliamet Sculp.

6 (= Helman n^o XIII): « Le chef d'Uš[-Turfan] se soumet avec sa ville ».

J. Joannes Damascenus a SS^a Conceptione Augustinus Excalceatus et Missionarius Apostolicus Sacr. Congregationis de Propaganda Fide Delineavit et Fecit. || C. N. Cochin Filius Direx. || PP. Choffard Sculpsit Parisii 1774.

7 (= Helman n^o III): « La levée du siège de la Rivière Noire ».

Joseph. Castilhoni Soc JESU delin 1765. || C. N. Cochin direxit. || J. P. Le Bas Sculp 1771.

1) Ces légendes de Helman peuvent parfois faire illusion. Ainsi, la légende de sa planche II dit que le général Pan-ti surprend en 1755 l'ennemi à la faveur d'un brouillard; et sur la planche, on voit en effet un brouillard flottant à fleur de terre. M. Hänisch (*Der chinesische Feldzug*, p. 61) a cru pouvoir préciser tous les éléments de cette scène. Mais Pan-ti est hors de cause; il s'agit du combat de Khuruñgui en 1756, et la légende de Helman est simplement inspirée de la planche elle-même.

8 (= Helman n^o VII): «La grande victoire de Qurman».

P. F. Joannes Damascenus, Romanus, Augustinus Excalceatus Missionarius Apostolicus delineavit et fecit, Anno 1765. || C. N. Cochin Direxit. || Augustinus de S^t Aubin Sculpsit Parisiis Anno 1770.

9 (= Helman n^o IV): «Le combat de Tonguzluq».

C. N. Cochin Filius, Direxit. || Augustinus de S^t Aubin Sculpsit Parisiis, Anno 1773.

10 (= Helman n^o X): «Le combat de *Qoš-qulaq».

C. N. Cochin Filius. Direxit. || B. L. Prevost Sculpsit 1774.

11 (= Helman n^o XV): «Le combat d'*Arçul».

J^s Dio^s Attiret Soc. Jesu, del. 1765. || C. N. Cochin filius Dirrex. || J. Aliamet Sculp.

12 (= Helman n^o XII): «Le combat du Yeşil-köl-nör».

P. J. Joës Damascenus a SS^a Conceptione Augustinus excalceatus Sacræ Congregationis Missionarius Apostol^s Delineavit et Fecit. || C. N. Cochin Filius Direxit. || N De Launay Sculp. 1772.

13 (= Helman n^o XI): «Le khan du Badakhşan demande à se soumettre».

J. Joannes Damascenus a SS^a Conceptione Augustinus Excalceatus et Missionarius Apostolicus Sacr. Congregationis de Propaganda Fide Delineavit et Fecit. || C. N. Cochin Filius Direx. || PP. Choffard Sculpsit Parisiis 1772.

14 (= Helman n^o I): «On offre [à l'Empereur] les prisonniers [faits lors] de la pacification des tribus musulmanes».

Joan. Dionys. Attiret S. Jesu. Missionarius Delineavit. || C. N. Cochin Filius direxit. || L. J. Masquelier Sculpsit.

15 (= Helman n^o VI): «[L'Empereur se rend] dans la banlieue pour prendre [personnellement] des nouvelles des officiers et soldats qui se sont distingués dans la campagne contre les tribus musulmanes».

F. J^{nes} Damascenus a S^{ma} Conceptione Aug^{nus} Excalceatus et Missionarius Aposto^{cus} Sacræ Congre^{nis} delineavit et fecit. || C. N. Cochin filius direxit. || Franc^{us} Dion^{us} Née Sculpsit Anno 1772.

16 (= Helman n^o XVI): «[L'Empereur] offre un banquet de victoire aux officiers et soldats qui se sont distingués».

Cochin Filius Direxit || Gravé par J. P. Le Bas, Graveur du Cabinet du Roi 1770.

* * *

APPENDICE.

Pendant que le présent travail était en cours d'impression, j'ai rencontré un document important relatif à la commande des gravures des « Conquêtes »; il s'agit d'un post-scriptum ajouté par le P. Augustin de Hallerstein à une lettre qu'il écrivait de Pékin à son frère le P. Weichard de Hallerstein. Le P. A. de Hallerstein (1703—1774), président du « Tribunal des Mathématiques », comptait à la mission portugaise; il était placé pour être renseigné. Ses lettres à son frère ont été publiées en 1781 par le P. Georges Pray comme appendice à ses *Imposturae CCXVIII. in dissertatione R. P. Benedicti Cetto, . . . detectae et convulsae*¹⁾. La reproduction des lettres n'est toutefois pas intégrale, car le P. Pray a supprimé ce qui avait un caractère privé, et il semble que ce travail d'éditeur ait amené au moins une confusion, et précisément à propos du texte qui nous intéresse ici. Ce texte est en effet donné comme un post-scriptum à une lettre écrite de Pékin le 12 septembre 1764, et dont le millésime ne paraît pas douteux car elle rappelle un envoi de 1763 comme fait « anno superiore »²⁾. Mais le postscriptum ne peut être en fait que de l'automne de 1765, à raison même de son contenu; il semble par suite qu'il doive appartenir en réalité à la lettre suivante, qui est du 27 octobre 1765. Quoi qu'il en soit, voici le texte:³⁾

1) Sur cet ouvrage extrêmement rare, cf. Cordier, *Bibl. Sin.*², col. 924. L'exemplaire de l'Ecole des Langues Orientales porte le nom « de Murr » et la mention « Donum R. P. Pray »; ce doit donc être l'exemplaire donné par le P. Pray à Christophe Gottlieb von Murr; on va voir que Murr connaissait en effet les *Imposturae*.

2) C'est par erreur que la lettre ici visée, qui occupe (avec le post-scriptum) les pages XL—XLIV des *Imposturae*, est indiquée comme « sans date » dans la *Bibl. Sin.*², col. 924. Elle est d'autre part sautée par inadvertance dans la liste des lettres de Hallerstein publiées par Pray et que donne Sommervogel dans sa *Bibliothèque*, s.v. Hallerstein.

3) Von Murr est, à ma connaissance, seul à avoir cité jusqu'ici ce postscriptum, dans ses *Litterae patentes Imperatoris Sinarum Kang-hi*, Nuremberg, 1802, in-4°, p. 24—25; il admettait sans autre examen que le postscriptum était bien de septembre 1764, comme la lettre à laquelle il est joint dans l'édition de Pray.

Quod in epistola oblitus fui, hic significo. Imperator noster vult sculpti, & imprimi in Europa sexdecim icones, quæ repræsentant operationes belli, quod his elapsis annis gessit contra Tartaros Eluthanos, & horum vicinos, & antea subditos Mahometanos. Nempe finito bello curavit pingi 16. magnas picturas, quibus aulas suas exornavit. Venerunt postea ad illius manus quædam icones Augustanæ sculptoris *Rugendas*, quæ similes actiones exhibebant ¹⁾; tum vero illas intellexit, eique placuerunt. Jussit ergo Fratrem nostrum *Josephum Castiglione*, est Mediolanensis, habet ætatis 78. Pekini 49. ²⁾ valet etiamnum oculis, & manibus, P. *Ignatium Sichelbart* Bohemum, Fratrem *Dionysium Attiret* Gallum,

1) Georges Philippe Rugendas, d'Augsbourg (1666—1743); peintre de batailles.

2) J'ai déjà dit que le présent texte ne pouvait être de 1764; la mention de l'envoi des quatre premiers dessins des « Conquêtes » effectué « environ deux mois auparavant », oblige à le dater de l'automne de 1765. Ce qui est dit ici de Castiglione amène à la même conclusion. Castiglione est mort le 16 juillet 1766 (cf. *supra*, p. 186). Or, dans une lettre de Pékin, 24 septembre 1766, Hallerstein s'exprime ainsi (Pray, *Impostura*, p. LI): « Mortuus est hic hoc anno mensis Julii die 16. Frater nostræ Societatis *Josephus Castiglione* Mediolanensis, egregius Pictor, sed multo melior religiosus. Vixit annis 79. si paucos dies demas, quorum 50. Deo in hac statione Pekinensi ejusque obsequio impendit... » Si, le 16 juillet 1766, Castiglione avait, selon Hallerstein, 79 ans moins quelques jours, dont 50 passés à Pékin, il est bien évident que c'est à l'automne de 1765, et non le 12 septembre 1764, que le même Hallerstein pouvait lui en attribuer 78, dont 49 passés à Pékin. Mais quelle est la date de naissance exacte de Castiglione? M. Cordier (*Gius. Panzi*, p. 1) fait naître Castiglione le 16 juillet 1688; le P. de Rochemonteix (*Joseph Amiot*, p. 15) indique le 19 juillet 1688. Il serait bien extraordinaire que Castiglione fût né et mort un 16 juillet. Le 19 juillet est au contraire en accord avec le « si paucos dies demas » de Hallerstein. Reste l'année de la naissance. Pour que Castiglione, mort le 16 juillet 1766, eût alors 79 ans moins quelques jours, il faudrait qu'il fût né le 19 juillet 1687 et non 1688. Si on a des documents formels en faveur de 1688, il faudra admettre que Hallerstein, et sans doute alors tous les jésuites de Pékin, avaient pris à la Cour l'habitude de calculer les années à la chinoise, c'est-à-dire en comptant un an révolu au moment de la naissance. Cela paraît assez étrange, mais n'est pas impossible. Peut-être trouverait-on quelques indications dans les documents relatifs aux fêtes qui marquèrent les 70 ans de Castiglione; je n'en ai pas pour l'instant à ma disposition. Mais une question analogue se pose pour Sichelbart. Il est certain que les 70 ans de Sichelbart furent célébrés le 21 septembre 1777 (cf. *Mém. conc. les Chinois*, VIII, 283, où la correspondance des dates chinoise et européenne est exacte; Cordier, *Giuseppe Panzi*, p. 12); or M. Cordier (*Giuseppe Panzi*, p. 1; *Conquêtes*, p. 5), sur la foi sans doute du *Catalogus Patrum*, fait naître Sichelbart le 8 septembre 1708. Je ne me charge pas d'expliquer le désaccord entre les dates du 8 et du 21 septembre. Mais, en ce qui concerne le millésime, il faut, si Sichelbart est bien né en 1708, que ses 70 ans aient été comptés « à la chinoise » pour tomber en 1777. Peut-être en est-il donc de même pour les 78 et 79 ans que de Hallerstein prête à Castiglione en 1765 et 1766.

& P. Damascenum Romanum, Ord. S. Augustini de propaganda¹⁾, ut illas magnas picturas in minorem formam redigerent: redactas primas quatuor ante duos circiter menses expedit Cantone ad Proregem, ut navibus Europæis traderentur in Europam transferendæ. Sequente anno ibunt aliæ quatuor, & ita porro. Votum F. *Castiglione* est, ut sculperentur, & imprimerentur in Italia: cum res non sit mei fori, non me immiscui. Vult autem Imperator, ut ex singulis tabulis exprimantur, & imprimantur solummodo centum exemplaria, & una cum tabulis huc remittantur: precium quantumcunque persolvat Prorex Cantonenis. Hoc putabam V. R. gratum fore intelligere, ut, si quis illic de re sermo fiat, sciat, quid rei sit. Quod si R. V. rescierit de loco, & artifice, gratum etiam mihi fuerit, id statim scire²⁾. Ceterum est magna differentia inter has picturas: F. *Castiglione* est sine dubio optima; hanc sequitur P. *Sichelbart*, & F. *Attiret*, sed passibus non æquis, & has longo intervallo *Romani*, licet Romani. Est adhuc novus.³⁾

Ce texte est intéressant à plus d'un titre. D'abord il confirme la traduction de l'édit du 13 juillet 1765 en ce qui concerne le chiffre primitivement prescrit pour le tirage; ce chiffre primitif était bien de 100 exemplaires, et non de 200; le chiffre de 200 ne fait son apparition qu'avec le contrat des hannistes. En second lieu, le récit de Hallerstein établit que non seulement l'envoi des dessins en France n'avait pas été décidé à Pékin — je l'ai déjà

1) Ou notera que cette lettre de Hallerstein distingue bien, elle aussi, les « frères » Castiglione et Attiret et les « pères » Sichelbart et Damascène; cf. *supra*, p. 192—193. De même, dans sa lettre du 24 septembre 1766, Hallerstein énumère les quatre pères de la Propagande qui se trouvaient alors à Pékin et nomme parmi eux « P. F. Damascenus, nescio a quo, Romanus pictor »; le « nescio a quo » signifie que Hallerstein ne se rappelait plus que Damascène était « a Sanctissima Conceptione ».

2) Il est curieux que le P. Pray, publiant cette lettre en 1761, n'ait rien su de ce qu'il était advenu des dessins, car il ajoute en note: « Quid iis factum sit, an tabulis æneis exscriptæ, an contra, nusquam reperio ». En fait, la cour de France avait dû faire plus ou moins le silence sur l'exécution des gravures, et je ne vois pas qu'on ait signalé jusqu'ici aucune information relative à la commande de K'ien-long dans les nombreuses publications périodiques du temps.

3) La hiérarchie établie ici par Hallerstein entre les quatre artistes correspond bien à l'importance respective de leur œuvre dans les collections impériales de la fin du XVIII^e siècle, et est confirmée par l'avis de Cochin. D'autre part, si le P. Damascène était « encore nouveau » en 1765, il faut qu'il ait quitté le palais très peu avant 1774, puisqu'en 1774 il n'y était plus, mais y avait travaillé « environ dix ans » (cf. *supra*, p. 193).

montré plus haut par d'autres raisons —, mais que Castiglione espérait que la commande irait en Italie; le fait qu'il joignit des versions italiennes aux versions latines de l'édit et de la note explicative vient d'ailleurs à l'appui de l'information de Hallerstein. Enfin Hallerstein est le seul à nous fournir des renseignements sur la genèse de l'entreprise. Aucune source ne nous avait appris jusqu'ici que les seize planches étaient des réductions de peintures plus considérables qui ornaient déjà les parois d'un des bâtiments du palais, et que K'ien-long avait conçu le projet de faire graver ces peintures en voyant des gravures de batailles exécutées d'après des originaux de Rugendas. Sur ces peintures primitives plus considérables et sur leurs auteurs, nous sommes réduits jusqu'ici à des hypothèses. Selon toute vraisemblance, elles avaient été exécutées, comme les portraits des officiers méritants, sous la direction des artistes missionnaires, et j'incline à croire que ce sont là les scènes de bataille qui étaient suspendues dans le Tseu-kouang-ko au-dessus de la longue rangée des portraits¹⁾. Il est à souhaiter que quelqu'un ayant libre accès au Tseu-kouang-ko nous renseigne d'une manière plus précise sur la décoration de ce bâtiment²⁾.

* * *

Remarques additionnelles.

P. 187. — Pour Castiglione, cf. aussi Laufer, *Christian art in China*, p. 16, et, pour le « galop volant », p. 18.

P. 190, n. 1. — L'Attiret de Paris doit être Claude-François Attiret (1728—1804). Mais, tandis que les documents que j'ai

1) Dans l'*Opisanie Pekina* du P. Hyacinthe Bičurin, Petrograd, 1829, in-8°, p. 35, il est question des portraits, au-dessus desquels « sont pendus aux murs des tableaux représentant divers épisodes des combats de l'année de l'Ouest en 1776 ». La date de 1776 me paraît être une simple erreur pour 1755—1759; on a vu (p. 256) que M. Madrolle parle aussi de 1776; peut-être est-ce d'après la traduction française du livre du P. Hyacinthe.

2) J'ai visité partiellement le Tseu-kouang-ko deux fois, mais n'ai vu aucune salle où se trouvaient des portraits de généraux ou des tableaux de bataille.

utilisés font de lui un *cousin* du missionnaire, il est indiqué comme son *neveu* aussi bien dans Nagler, *Künstler-Lexicon*, que dans Thieme et Becker, *Allgem. Lexicon der bildenden Künstler*.

P. 205, notes, l. 8. — Lire « que l'Empereur de la Chine envoya en France il y a quatre ans ».

P. 207, l. 10. — Lire Prevost.

P. 210, l. 3 et 4. — La Préface du t. I des *Mémoires concernant les Chinois* est donc dans l'erreur quand elle dit (p. xi) en 1776 que les seize planches ont été envoyées en Chine « il y a trois ans »; c'est d'ailleurs une autre inexactitude de cette préface de prétendre que K'ien-long avait voulu que les estampes « fussent gravées en France ».

P. 218. — M. Laufer (*Christian Art*, p. 18) parle d'un exemplaire des gravures originales qui est en sa possession, mais ne dit pas s'il s'agit d'un tirage fait à Paris ou en Chine, ni si des textes chinois y sont joints.

P. 227, note 4. — Le *Wang cheou cheng tien* relatif aux fêtes du 60^e anniversaire de K'ang-hi en 1713 a été reproduit par la photolithographie au Tien-che-tchai de Changhai en 1879; mais je ne sais si cette réédition donne l'ouvrage entier ou seulement les chapitres de planches. Cette réédition de 1879 se trouve au British Museum (cf. Douglas, *Supplementary Catalogue*, p. 150; la date de 1721 indiquée par Douglas vient de ce qu'il a confondu l'année de naissance de K'ang-hi et celle de son avènement).

P. 229, note, l. 11-17. — Même s'il n'y a pas eu d'ouvrage imprimé relatif aux fêtes du 60^e anniversaire de K'ien-long, il ne s'agirait pas ici nécessairement du 60^e anniversaire de K'ang-hi. Il y a en effet un gros ouvrage en 120 chapitres consacré au 80^e anniversaire de K'ien-long, et qui est intitulé 八旬萬壽盛典 *Pa siun wan cheou cheng tien*; un exemplaire s'en trouve au British

Museum¹⁾. Ce 80^e anniversaire était tombé en 1790²⁾; l'ouvrage lui-même, d'après Douglas, serait de 1792³⁾.

P. 235. — M. Cordier m'a mis sur la piste d'un exemplaire des gravures originales sur cuivre représentant les bâtiments européens du Palais d'Été. Cet exemplaire, malheureusement incomplet, se trouve dans la bibliothèque de l'École des Beaux-Arts, qui l'a acheté 150 francs aux héritiers de Jametel en 1890. Les gravures de très grand format, tirées sur papier pelure, sont d'une extrême fragilité, comme le disait Delatour. Je ne donnerai pas ici d'indications détaillées sur ces gravures, qui mériteront une étude à part, et me borne à signaler qu'elles sont beaucoup plus chargées et remplies que les copies faites pour Van Braam Houckgeest, avec leur aspect de dessins au trait, ne l'auraient laissé soupçonner.

P. 236. — Le don des collections de Van Braam Houckgeest est relevé dans les «Observations» jointes au *Voyage à Canton* de Charpentier Cossigny, mais sans aucun renseignement nouveau.

P. 240. — L'album Hd 90 doit bien être postérieur à 1783, mais mon hypothèse en ce qui concerne les sites représentés n'est pas juste. Ces 36 sites de Jehol sont bien ceux de K'ang-hi, et non les nouveaux sites de K'ien-long; il suffit pour s'en convaincre de comparer leur liste à cette donnée par M. Franke. Il semble que ce soit un autre exemplaire de ces gravures en taille douce qui se trouve au British Museum et est décrit sommairement par Douglas, *Supplementary Catalogue*, p. 2.

1) Cf. Douglas, *Supplement. Catalogue*, p. 1.

2) K'ien-long était né le 25 septembre 1711, et non en 1710 comme il est dit dans Giles, *Biogr. Diet.*, n° 364.

3) Dans l'ouvrage touffu et confus de G. de Vincentiis, *Documenti e titoli sul.... Matteo Ripa*, Naples, 1904, in-4°, part. I, p. 15, il est question d'une poésie écrite par K'ien-long en 1783 au sujet de Castiglione, et qui est insérée «au ch. 1, folio 18» du *Pa sinan wan cheou cheng tien*; je ne retrouve pas actuellement la source à laquelle l'auteur a emprunté ce renseignement.

P. 254, vers le bas. — Lire M. J. Fliche.

P. 255, n. 2. — Pour les portraits de généraux peints par les Jésuites sous K'ien-long, cf. Laufer, *Christian Art*, p. 17, renvoyant à une note de M. F. W. K. Müller dans *Zeitschr. für Ethnologie*, 1903, t. XXXV, p. 483.

Note finale (cf. p. 187): — Au dernier moment, j'ai accès à la revue d'art et d'archéologie 藝術叢編 *Yi chou ts'ong pien*, qui paraît depuis quelques années à Changhai. Dans le n^o du 4^e mois de 1917 est reproduit un tableau de Castiglione du type usuel, représentant une femme jouant avec deux enfants. Le n^o du 8^e mois de cette même année contient une image de tigre mise sous le nom de Castiglione, encore que le tableau ne soit pas signé de lui et porte seulement la signature (fausse) de 包貴 Pao Kouei des Song; tout ce qu'on peut dire est que c'est là une œuvre sinon de Castiglione lui-même, du moins de l'école «européenne» de la Cour; aussi est-il curieux de voir cette peinture porter une notice autographe de Touan-fang, où ce collectionneur affirme que c'est «sûrement là un chef-d'œuvre des Song».

P. 233, l. 20: Lire: c'est que ceux-ci n'existaient pas encore... — L. 22: Lire: *chouei-fa*, ou «systèmes hydrauliques». — L. 25: Lire: comme tout le Palais d'Été.
